

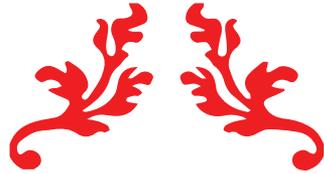
GROUPES ARMÉS
ET DÉVELOPPEMENT
EN RD CONGO :
Dynamiques, enjeux et
perspectives



Dépot légal : KG 3.02401-57059

® Tous droits réservés

Friedrich-Ebert-Stiftung.



GROUPES ARMÉS
ET DÉVELOPPEMENT
EN RD CONGO :
Dynamiques, Enjeux et
Perspectives

Actes du Colloque FES-UOB



Edition FES 2024

Mentions légales

Friedrich Ebert Stiftung
Bureau National de la République Démocratique du Congo
70, avenue Batetela, Kinshasa Gombe

Tél : +243 815 557 399
Email : fesinfo@fes-kinshasa.cd
Web : www.fes.de

© Friedrich Ebert Stiftung 2024
ISBN 978-99951-683-1-6

Couverture : Photo © Professeur Joël BARAKA AKILIMALI
Barakajoel300@gmail.com

Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimées de la Friedrich Ebert Stiftung (FES) est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par celle-ci. Les idées et opinions développées dans cet ouvrage sont celles des auteurs, et ne correspondent pas nécessairement à celle de la FES.

Comité scientifique :

- Prof. Joël BARAKA AKILIMALI (CRESH-RDC, UCB & ISDR-Bukavu);
- Prof. Thomas FURAHA MWAGALWA (UOB);
- Dr. Pierre MAURER (Consultant Kinshasa) ;
- Prof. Auguste MWILO-MWIHI WATUTA (UOB);
- Prof. Pierrot CHAMBU NTIZIMIRE (UOB) ;

Contributeurs :

- Prof. Asclépiade MUFUNGIZI (UCB) ;
- Prof. Thomas FURAHA MWAGALWA (UOB & UCB);
- Evariste MFAUME (Secrétariat du Processus de Nairobi) ;
- Prof. Arnold NYALUMA MULAGANO (UCB, UOB et ISTM-BKV);
- Albéric MUKWEMULERE KAMBALE (UNIGOM);
- Prof. BISA KIBUL (Université de Kinshasa, UNIKIN) ;
- Prof. Joël BARAKA AKILIMALI (CRESH-RDC, UCB & ISDR-Bukavu);
- Mr. Romain LWABOSHI, (Institut Supérieur de Développement rural de Bukavu);
- Fergus SIMPSON (University of Antwerp's Institute of Development Policy);
- Yves IKOBO (Institut Supérieur de Développement rural de Bukavu);
- Papy MULUME (Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu);
- Prof. Jean Claude KAKULE (UOB).

Table des matières

Table des matières.....	7
Abréviations.....	9
Préface.....	11
Introduction.....	13
Première Partie : Vers un nouvel ordre politico-sécuritaire dans la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants issus des Groupes armés en RD Congo : nature, portée et limites institutionnelles.....	27
Chapitre 1^{er} L’approche Emploi-Formation pour la réinsertion des ex-combattants et des jeunes désœuvrés dans le Programme-Désarmement, Démobilisation Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) : pertinence et chances de réussite	29
Chapitre 2 Le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS) : serait-ce le bout du tunnel de la problématique Enfant-Soldat en République démocratique du Congo ?	45
Chapitre 3 Vers une paix durable dans l’Est du Congo. Réflexions des initiatives de construction de la paix dans les Hauts-Plateaux du Sud-Kivu à la lumière du Processus de Nairobi	59
Chapitre 4 La réponse judiciaire à l’activisme des groupes armés au Nord-Kivu.....	75
Deuxième Partie : Essais épistémologiques et axiologiques de la recherche sur les groupes armés en RDC entre enjeux socio-politiques et défis éthiques.....	95
Chapitre 5 Pour une sociologie des groupes armés en RDC.....	97
Chapitre 6 L’Éthique et la politique de la recherche sur les groupes armés en RDC à l’épreuve de la neutralité axiologique du chercheur	111
Troisième Partie : Dynamiques des groupes armés au Sud-Kivu et au Nord-Kivu : leçons récentes et implications pour l’autorité de l’Etat.....	137

Chapitre 7 Conservation militarisée et mobilisation armée au Parc National de Kahuzi-Biega, Sud-Kivu, République Démocratique du Congo ...	139
Chapitre 8 De l'activisme des ADF : Défis pour le développement humain au Nord-Kivu et en Ituri en RDC.....	169
Conclusion	187
Annexe : Liste des groupes armés	195



Abréviations

ADEPAE	Action pour le Développement et la Paix endogènes
ADF	Forces démocratiques alliées
ADF-NALU	Forces démocratiques alliées - Armée nationale de libération de l'Ouganda
AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération
CIRGL	Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs
CNDD	Conseil national pour la Démocratie et le Développement (Burundi)
CNDP	Commission nationale du débat public
CNRD	Conseil national pour le renouveau de la démocratie
CODECO	Coopérative pour le développement du Congo
CONADER	Commission nationale chargée de la démobilisation, désarmement et réintégration
DDR	Disarmement, Démobilisation et Réintégration
DDR/RR	Désarmement, Démobilisation, Réintégration, Répartition et Réinstallation
EAC-RF	Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est
EAFGA	Enfants associés aux forces ou groupes armés
FARDC	Forces Armées de la République démocratique du Congo
FDLR	Forces démocratiques de Libération du Rwanda
FAR	Réseau international de Formation Agricole et rurale
FES	Friedrich Ebert Stiftung
FNL	Force de défense nationale du Burundi
GA	Groupe armé

GEC	Groupe d'études-recherches sur le Congo
GRIP	Groupe de recherche et d'information sur la Paix et la Sécurité
ISDR	Institut Supérieur de Développement rural
ICCN	Institut congolais pour la Conservation de la Nature
MDRP	Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en RDC
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo
M23	Mouvement du 23 Mars
OCHA	(United Nations) Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OIM	Organisation Internationale des Migrations
PA	Peuples autochtones
DDRCS	Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement communautaire et Stabilisation
PNC	Police nationale congolaise
PNKB	Parc National de Kahuzi Biega
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
RED TABARA	Résistance pour un Etat de Droit au Burundi
RISD	Research Initiative for Social Development
RSS	Réforme du secteur de sécurité
SADC	South African Development Community
STEP	Programme de Stabilisation de l'Est de la RDC
STAREC	Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés
UCB	Université Catholique de Bukavu
UOB	Université Officielle de Bukavu

Préface

En décembre 2022, en introduction de mon « Plan de Paix » proposé à la Nation congolaise, je disais à mes compatriotes ce qui suit : « il viendra un jour où, comme l'on montre aujourd'hui dans les musées les forçats de la traite négrière ou les outils coloniaux de torture, l'on y montrera les fusils, les canons et les machettes qui ont tué à l'Est du Congo, en se demandant : « comment l'être humain a été aussi loin dans une barbarie aussi inhumaine » ?

Dans la foulée, j'interpelais les Congolaises et les Congolais en ces mots : « Alors, très chers compatriotes, n'attendons pas ce jour de paix des autres, imaginons-le, inventons-le et fabriquons-le nous-mêmes, aujourd'hui, car demain risque d'être trop tard ».

Cet ouvrage est une quote-part précieuse des intellectuels à la paix en République Démocratique du Congo. Le pari de ses initiateurs qui était de proposer une vision à la fois synchronique et diachronique du conflit extrêmement complexe qui affecte l'Est du Congo en analysant les principales dimensions qui le composent, a été largement gagné. Les obstacles qui se dressaient à eux pour mener à bien un tel exercice ont été surmontés, ce qui permet d'obtenir une vision éclectique et détaillée des forces qui ravagent l'Est du Congo.

Ce qui frappe quand on parcourt ces différentes contributions présentées lors du colloque organisé par l'Université Officielle de Bukavu, c'est le réalisme scientifique, sinon le pessimisme de la raison qui s'en dégage. C'est notamment en ce qui concerne les chances de succès du nouveau « Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation » (P-DDRCS) qui affecte des nombreux secteurs de la vie socio-économique du Congo. Selon ces experts, ce programme serait largement voué à l'échec, surtout par manque de financement, à cause des entraves politiques, bureaucratiques et du maintien d'approches centrées sur l'individu plutôt que sur la communauté.

Selon plusieurs auteurs, cette approche serait une des causes majeures de l'échec des programmes précédents.

Des pistes d'amélioration de la situation sont proposées, mais il y en a peu et quasi tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'elle requerra un effort difficile et de longue haleine.

Cet ouvrage permet de mettre le doigt sur les failles structurelles qui expliquent les causes des conflits et les ressorts qui empêchent jusqu'ici d'y trouver une issue durable et salvatrice pour les populations.

On ne peut que souhaiter que de tels diagnostics soient posés régulièrement, dans la même veine et pas uniquement par des académiques. Cela, pour permettre de démêler l'écheveau de ce dédale mortifère, d'éclairer largement les citoyens et les preneurs de décisions sur l'état des lieux et les vrais enjeux du pays.

Notre pays est en mauvaise passe, surtout pour ce qui concerne sa gouvernance. Dès maintenant, des réformes audacieuses et globales du système de défense et de sécurité de notre territoire sont impérieuses pour enrayer les tendances entropiques qui rongent son flanc Est et gangrènent l'ensemble de la République.

Comme nous l'avions proposé dans notre « Plan de paix », il faudrait urgemment procéder à un état des lieux général de notre armée et de nos services de sécurité dans le but de renforcer leur professionnalisme et leur efficacité. Il faut tout engager, sans délai, pour que l'Etat relève ce défi. Faute de quoi, à l'instar de nombreux Etats faillis dans le monde, notre pays risquerait de sombrer dans une déliquescence qui pourrait lui être fatale et préjudiciable à nos populations.

Restons optimistes, combatifs, prenons nos responsabilités, mettons nous tous à l'ouvrage. La paix se construit et se gagne.

Prof Denis Mukwege
Prix Nobel de la Paix

Introduction

La situation dans l'Est du Congo est dramatique à bien des égards et elle a continué à se détériorer en 2023, comme le notent plusieurs observateurs. Un rapport de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) daté de novembre 2023 note que plus de 5,7 millions de personnes déplacées ont été enregistrées au Nord-Kivu, Sud-Kivu, en Ituri, et au Tanganyika¹. Dans les deux provinces les plus affectées par les violences, "28% de la population du Nord-Kivu et 39% de la population de l'Ituri sont déplacées", soit environ quatre millions de personnes. La situation sécuritaire s'est aussi détériorée, avec notamment un accroissement notable des actes de violence sexuelle, en particulier contre les enfants.

Selon le coordonnateur humanitaire, OCHA a permis à ce jour de fournir de l'assistance à 5 millions de personnes sur les 8,8 millions ciblées. Il note que les ONG nationales et internationales et les agences de l'ONU travaillent d'arrache-pied pour apporter de l'assistance aux plus vulnérables sous forme d'eau, de médicaments, de nourriture, de services d'hygiène et de protection afin de leur permettre de vivre dignement, sans toutefois couvrir tous les besoins. Selon un rapport publié récemment par OCHA, depuis mars 2023, de nouveaux affrontements entre l'armée congolaise et divers Groupes armés ont forcé plus de 390 000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, à se déplacer. Ils vivent avec des familles d'accueil ou dans des sites sommairement aménagés à travers les territoires de Rutshuru, Nyiragongo, Lubero, Masisi et dans la ville de Goma².

Le CICR, déployé dans le pays depuis des décennies, poursuit et intensifie son action, sans qu'on puisse entrevoir le bout du tunnel³ et l'OMS

1 IOM, "RDC: Suivi des mobilités Round 3 Atlas", Novembre 2023

2 OCHA, "République démocratique du Congo Plan de réponse humanitaire", 22 février 2023

3 CICR, "RD Congo: La crise humanitaire s'amplifie dans le nord Kivu", 11 mars 202

mettait en garde en affirmant en juin que « la crise de l'est dévaste la vie de millions de personnes et met le système de santé au bord du gouffre »⁴.

Selon l'ONG Human Rights Watch, la situation des droits humains s'est aussi largement détériorée. Comme il est dit de manière diplomatique, « l'administration du Président Félix Tshisekedi a peu avancé dans la mise en œuvre des réformes systémiques sur lesquelles il s'était engagé pour rompre les cycles de violence, d'exactions, de corruption et d'impunité qui accablent le pays depuis des décennies »⁵.

Au cœur de ces conflits, on note la résurgence de la rébellion du M23 (Mouvement du 23 mars) qui a lancé sa plus grande offensive contre les forces gouvernementales depuis une décennie, et qui s'est emparé de larges pans de territoire. Les rebelles y ont mis en place des administrations parallèles et procèdent à des arrestations arbitraires et à des exécutions extra-judiciaires.

La force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC-RF) déployée depuis fin novembre 2022 dans l'est du Congo, n'a guère réussi à convaincre à ce jour et des doutes sérieux existent quant à sa capacité à réussir sa mission de pacification de la région. Finalement, Kinshasa qui juge cette force inefficace, a décidé de ne pas renouveler son mandat et elle a commencé dimanche 03 Décembre 2023 à quitter le pays. Un premier groupe d'une centaine de militaires kényans, ougandais, burundais et sud-soudanais a quitté la région depuis l'aéroport de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, à destination de Nairobi⁶.

Un nouveau cadre stratégique mis en place depuis avril 2022 et coordonné par la MONUSCO sous le nom de « Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation » (P-DDRCS) remplace le Programme précédent qui a échoué, comme le

4 OMS, «Le système de santé dans l'est du pays au bord de la rupture», 30 juin 2023

5 Human Rights Watch, World Report 2023, Democratic Republic of Congo.

6 TV5-MONDE, «Est de la RDC : début du retrait de la force régionale est-africaine », disponible sur <https://information.tv5monde.com/afrique/est-de-la-rdc-debut-du-retrait-de-la-force-regionale-est-africaine-2678020>, consulté le 04/12/2023.

reconnaissent tous les observateurs. Ce nouveau programme intervient dans un moment délicat de transition politico-sécuritaire qui n'a pas été défini stratégiquement dans la mesure où il reposait dans ses manifestations récentes sur une planification déficitaire⁷, voire sur de l'opportunisme politique⁸ à la suite de la mise en place d'un régime d'exception politico-militaire court-circuité par des opérations militaires diverses ayant conduit, avec l'arrivée de l'EAC-RF, à une sorte de « cacophonie opérationnelle »⁹ qui affronte des défis majeurs avec des conséquences immenses sur la situation socio-humanitaire dans l'Est du Congo.

D'après une note du Bureau du coordonnateur humanitaire OCHA en RDC, avec le lancement de l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2023, on estime qu'une personne sur quatre - soit plus de 26,4 millions de Congolais - auront besoin de soutien pour reconstruire leurs vies qui ont été affectées par les nombreuses crises qui ont ravagé le pays. Le rapport prévoit que des millions de Congolais, vivant en grande majorité dans l'est du pays, continueront à être impactés par l'insécurité alimentaire, des déplacements forcés, la malnutrition, les épidémies, causant notamment la perte de leurs moyens de subsistance. La malnutrition aiguë touche 6.4 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans.

De nombreux voyants sont au rouge et beaucoup d'inconnues subsistent. C'est dans un tel climat que des secteurs toujours plus larges de la population congolaise, jusqu'au Président Tshisekedi dans son discours de septembre aux Nations Unies, réclament le départ de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation en République

7 Baraka Akilimali J., « État de siège sans précautions de siège : chroniques d'une planification déficitaire au Nord-Kivu et en Ituri », in Regards croisés n°39, éditions du Pole Institute, 2022.

8 Mumbere Lubula E., « État de siège dans les provinces d'Ituri et du Nord-Kivu, une décision opportune ou de l'opportunisme d'État ? », in Regards croisés n°39, éditions du Pole Institute, 2022.

9 Baraka Akilimali J., « Constitution d'une force militaire régionale de la communauté des États de l'Afrique de l'Est : préalables omis face à la surmilitarisation et à la cacophonie opérationnelle dans l'Est du Congo », Série Analyses, Pole Institute, juin 2022.

démocratique du Congo (MONUSCO), l'une des plus grandes Missions pour la Paix au monde, forte de plus de 15'000 casques bleus. Un plan de retrait "accéléré et responsable" doit, selon les autorités de Kinshasa, être mis en œuvre dès décembre 2023. Tout cela intervient après près de 25 ans de présence continue et d'activités soutenues de la MONUSCO, ainsi que du versement de sommes astronomiques en tant qu'aide humanitaire et aide au développement. Comment en est-on arrivé là?

Ce conflit complexe et imprévisible n'a que rarement été mentionné dans la presse internationale, une situation incompréhensible au regard de l'ampleur de ses conséquences humanitaires au niveau local et international. Le conflit dans l'Est du Congo intéresse marginalement la production des savoirs dans certains milieux académiques restreints, et dans l'ensemble, on note encore peu de travaux systémiques consacrés à la dynamique des groupes armés dans l'Est de la RDC. Une exception est celle de Jason Stearns, un chercheur américain qui a vécu tous les conflits sur le terrain depuis 1991 et qui a produit plusieurs études pénétrantes sur les guerres de l'est du Congo¹⁰. Petit à petit, la recherche sur les dynamiques sécuritaires impliquant les groupes armés a fini par constituer une systématisation des indicateurs de la constitution des groupes armés¹¹, qui a abouti à la définition d'un concept révélateur d'un mal profond autour du « retour circulaire »¹². Ce concept traduit une systémie de la violence faisant continuellement passer les mêmes acteurs de la vie civile à la vie militaire et vice versa. Cette pratique participe à la dynamique des groupes armés comme mode d'accès et de contrôle des ressources inégalement réparties et à la politique de démobilisation et de réinsertion sociale pour les catégories marginales exposées à ce

10 Jason Stearns, *The War that does not say its name: the Unending Conflict in the Congo*, BBS Public Affairs, New York, 2011. Voir aussi *Dancing in the Glory of Monsters: the Collapse of the Congo and the Great War in Africa*, Public Affairs, New York, 2012

11 Vlassenroot, Koen. "Violence et constitution de milices dans l'est du Congo: Le cas des mayi-mayi." *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2002 (2001): 115-152.

12 Vlassenroot, Koen, Emery Mudinga, and Josaphat Musamba. "Navigating social spaces: armed mobilization and circular return in Eastern DR Congo". *Journal of Refugee Studies*, 2020, vol. 33, no 4, p. 832-852.

retour récurrent aux groupes armés (jeunes, groupes socio-économiques minoritaires, etc.). Ce que certains auteurs qualifient de « retour circulaire » au niveau micro-personnel en rapport avec la dynamique des groupes armés, est à mettre en adéquation avec une construction théorique de la « politologie des groupes armés » au niveau macro, qui met en lumière un processus systémique triple qui s’est constitué en allant de l’émergence des groupes armés en passant par leur fragmentation pour finir à la perpétuation autour des mêmes figures ou de leurs sous-composantes sociales¹³.

D’autres recherches scientifiques issues de chercheurs locaux ont été faites généralement par des Think-Tank et/ou des ONG congolaises qui se sont affirmés comme porteurs d’une voix sur les dynamiques de construction de la paix à l’instar de Pole Institute basé à Goma, du « Research Initiatives for Social Development » (RISD) basé à Bukavu et de nombreuses autres ONG notamment RIO¹⁴, ADEPAE, APC, etc. Récemment, Pole Institute a coordonné deux numéros dans sa principale revue *Regards croisés*, respectivement sur les défis de l’état de siège¹⁵ et sur la résurgence du M23¹⁶. Le RISD a publié en collaboration avec de plusieurs partenaires des monographies éclairantes sur la situation sécuritaire en RDC, qui retiennent aussi l’attention¹⁷. Dans la même veine, le travail remarquable du Baromètre sécuritaire du Kivu et de l’Ituri demeure une source de premier plan dans les études-recherches sur la dynamique des groupes armés dans l’Est du Congo. Ce Baromètre, associé au Groupe d’études sur le Congo (GEC) et à l’Institut Ebuteli, ont produit plusieurs rapports pertinents sur

13 Talla, Modeste Paulin Mba. *Émergence, « fragmégration », et perpétuation des rébellions au Congo-RDC (1990–2010) : Une politologie des groupes armés*. University of Ottawa (Canada), Thèse de doctorat, 2012.

14 ADEPAE, RIO et al., *Au-delà des groupes armés. Conflits locaux et connexions sous-régionales. L’exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC)*, Lenanders, Suède, Life & Peace Institute, 2011.

15 Pole Institute, *Résurgence du Mouvement du 23 Mars : quel avenir pour la région des Grands Lacs africains ? Regards croisés* n°40, éditions du Pole Institute, Goma, mai 2023,

16 Pole Institute, *État de siège au Nord-Kivu et en Ituri, et turbulences politiques en RD Congo. Regards croisés* n°39, éditions du Pole Institute, Goma, mai 2023.

17 R.I.S.D & Peace Direct, “Escaping “perpetual Beginnings” : challenges and opportunities for local atrocity prevention, in the Democratiquec Republic of Congo, Analytical Report, 2021. Second Floor, 72-74 Mare St, Hackney, London E8 4RT.

la situation sécuritaire et la dynamique des Groupes armés dans l'Est du Congo¹⁸. Cependant, la plupart des travaux scientifiques existants sur les groupes armés demeurent soit factuels, soit liés à l'analyse conjoncturelle (politique, socio-économique), soit encore alignés théoriquement sur une politique éditoriale spécifique ne permettant pas toujours une confrontation des points de vues. De plus, peu d'initiatives institutionnelles existent au sein de l'Université congolaise autour de la recherche spécialisée sur les groupes armés. Elle peine ainsi à s'approprier systématiquement la question de la recherche sur les Groupes armés, sauf quelques exceptions notables. C'est dans un tel contexte de faible mobilisation académique sur les questions cruciales de la recherche concernant les Groupes armés en RDC que la Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES) a contribué à l'organisation d'un Colloque dédié à la recherche sur les groupes armés à travers une mobilisation de contribution des acteurs des Universités congolaises.

L'Université Officielle de Bukavu (UOB) a pris l'initiative de publier cet ouvrage qui reproduit les Actes du Colloque « Groupes armés et Développement : Dynamiques, Enjeux et Perspectives » qui a eu lieu dans ses locaux du 14 au 16 septembre 2023.

L'ambition de cette publication est de proposer une analyse des principaux secteurs confrontés aux conflits et d'entrevoir de possibles développements. Que ce soit la question de la réintégration des ex-combattants dans la vie civile, le rôle des ADF, les difficultés liées à l'analyse axiologique dans la recherche sur les groupes armés, ou le « Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation » (P-DDRCS) ; chacun de ces thèmes et d'autres encore est examiné à la lumière de l'influence des groupes armés sur la société congolaise.

*

*

*

18 La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo : opportunités manquées, insécurité prolongée et prophétie.

L'économiste Asclépiade Mufungizi examine l'approche Emploi-Formation pour la réinsertion des ex-combattants et des jeunes désœuvrés dans le P-DDRCS qui prône la réinsertion communautaire et la stabilisation. Selon l'auteur, il s'agirait là du pilier le plus important du processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR), mais qui risque d'être le parent pauvre de ce nouveau programme. Il dénonce en particulier les retards pris dans la mise en œuvre des plans opérationnels provinciaux. Ainsi, ce n'est qu'au mois de juillet 2023 que le Nord Kivu s'est doté d'un véritable plan d'opérationnalisation. Aussi, demande le chercheur, peut-on parler de mise en œuvre d'un plan de développement pendant que la Province est en état de siège, comme c'est le cas de l'Ituri ? Dans le Sud Kivu, on se met juste à la tâche avec un programme d'activités "à peine réalisable". Ces retards dus à un enlisement dans les turbulences politiques et bureaucratiques n'augurent rien de bon.

En sa qualité de Professeur de droit de la protection de l'Enfant à l'UOB, le Prof. Thomas Furaha Mwaligwa se demande si le Programme DDRCS ne pourrait pas contribuer à l'abolition du phénomène des Enfants-Soldats en RDC. Il relève de nombreux obstacles à une telle évolution, comme la nécessité d'accroître l'ancrage d'une approche centrée prioritairement sur les besoins des communautés et la promotion du rôle de la famille dans l'intégration. Il faudrait aussi que les programmes soient moins technocratiques et intègrent mieux les connaissances des réalités locales. Comme toujours, il déplore l'insuffisance des ressources financières et le faible engagement de l'Etat, alors qu'il a, en principe, "le lead" (la seule adoption de mesures législatives et administratives relatives au programme ne suffit pas). Aussi, le mode de financement avec des contributions de différents bailleurs étrangers avec des modalités différentes pour chacun d'eux, ne permet pas une approche financière harmonisée ni de démontrer un *ownership* prononcé du projet. Il conclut sur une note pessimiste, en relevant qu'avec une insécurité permanente, un chômage généralisé et

l'absence d'opportunités économiques, le moment n'est pas propice à l'intégration des Enfants Soldats et qu'on est probablement encore loin de voir la lumière "au bout du tunnel"...

Evariste Mfaume est impliqué dans les activités du Processus de paix de Nairobi et est donc, à ce titre, bien placé pour observer la dimension sécuritaire du P-DDRCS. Il présente une contribution significative à la compréhension du Processus de Nairobi, une initiative politique cruciale de l'*East African Community* visant à résoudre les conflits persistants dans l'Est de la RDC. Concentrant son analyse sur les dynamiques régionales, notamment dans les territoires spécifiques du Sud-Kivu, tels que Fizi, Uvira et les Hauts plateaux de Mwenga, l'auteur met l'accent sur les approches non-militaires préconisées par le Processus de Nairobi. Il présente la mise en œuvre de consultations, de dialogues et de médiations sur le terrain, tout en interrogeant l'impact du processus sur l'intégration régionale. L'étude examine en outre les opportunités pour la paix, en mettant en lumière la résilience de la jeunesse et le leadership crucial de la femme rurale. Ce faisant, l'auteur enrichit le débat en soulignant les succès et les défis du Processus de Nairobi, tout en contribuant à éclairer la complexité de la situation sécuritaire dans la partie sud de la province du Sud-Kivu. Il conclut en réclamant l'élaboration d'une "grande vision" qui serait le résultat d'une large consultation de tous les acteurs concernés et qui mettrait sur la table des réflexions stratégiques pour permettre à l'Etat congolais in fine de renforcer la sécurité, la stabilisation et le développement des provinces de l'est du Congo.

Les juristes et politologues Arnold Nyaluma et Albéric Kambale de l'UOB examinent de manière critique la réponse judiciaire donnée pour répondre à l'activisme des Groupes armés au Nord-Kivu. Ils relèvent que l'approche "impunité contre reddition" a échoué, de même que l'ensemble des politiques et programmes publics, comme en particulier les tentatives de Réforme du secteur de sécurité (RSS). L'influence des GA demeure

très importante, illustrée notamment par le fait que la quasi-totalité des membres de gouvernements locaux ont passé par “l’école” des groupes armés. Plusieurs réformes introduites par le P-DDRCS se sont même révélées contre-productives, comme l’interdiction de l’amnistie pour génocide ou crimes contre l’humanité, ou le retour pur et simple d’ex-combattants renvoyés dans la vie civile. Dans cet environnement peu propice aux changements, les auteurs relèvent un facteur rarement cité, celui des déséquilibres démographiques. En effet, notent-ils, le monde des GA est composé essentiellement de jeunes, voire de très jeunes, mais le pouvoir est exercé par un grand nombre d’ânés et de déplacés du Nord Kivu. Il faudra remédier à ce déséquilibre.

Si la contribution de la justice à l’éradication des GA a été modeste jusqu’ici, avec des avancées comme la création de la Cour Militaire opérationnelle, les auteurs considèrent néanmoins cette voie comme porteuse de perspectives encourageantes, malgré sa passivité actuelle dans l’examen des crimes perpétrés par des étrangers sur le sol congolais par exemple, ou la justice “à la commande” qui poursuit le menu fretin, mais ne s’attaque pas aux chefs qui sont laissés en liberté. Ils concluent en affirmant qu’il faut explorer la piste de la réponse judiciaire et renforcer le système judiciaire.

Michel Bisa Kibul de l’Université de Kinshasa discute la nature ontologique des mouvements armés si difficiles à saisir et les dynamiques endogènes et exogènes de la violence mise à l’œuvre. Pour lui, cette situation dramatique est l’aboutissement d’un long processus d’affaiblissement de l’Etat. Il s’appuie dans sa démonstration sur une grille d’analyse qui explore six dimensions constitutives, selon lui, du phénomène des groupes armés. Cette approche, en plus d’être systématique, inclusive et exhaustive, a aussi le mérite d’être très didactique. Il base ses observations sur les nombreux travaux empiriques auxquels il a participé, soit directement, soit indirectement. Les dimensions des groupes armés qu’il

analyse successivement sont la “sociogenèse”, la “crise de régulation”, la “socio-anthropologie”, la “socio-économie”, la “socio-politique”, la “socio-démographie” et les perspectives des groupes armés.

Partant du constat que les « groupes armés » ne sont pas un objet de recherche typique comme les sont d'autres dynamiques sociales qui s'inscrivent dans l'acceptation du monopole de la violence légitime de l'Etat, Joël Baraka Akilimali discute les conséquences complexes de ce constat en termes d'éthique et de politique de la recherche qui se posent dans la recherche sur les groupes armés dans l'est du Congo où il considère les études menées depuis une trentaine d'années. Il base sa réflexion sur les thèses incontournables développées par Max Weber dans son célèbre ouvrage *Le savant et le Politique*, pour qui il faut séparer les valeurs du chercheur des faits qu'il observe et décrit pour se rapprocher d'une objectivité garante d'un travail scientifique véritable. Il s'arrête en particulier sur la question du financement de la recherche sur les groupes armés, et montre les limites de la neutralité axiologique dans les trois situations de financement possibles en lien avec les recherches récentes sur les groupes armés en RDC : a) les bailleurs des fonds internationaux de type Nations-unies et les ONG internationales b) les institutions académiques internationales et nationales et c) les gouvernements étrangers et nationaux. Dans le premier cas, on se concentre sur les enjeux de sécurité et/ou de diplomatie. Ici, les bailleurs sont motivés principalement par leurs priorités de sécurité ou leurs “intérêts géostratégiques” propres. Dans le cas des institutions universitaires, on entend promouvoir l'état des savoirs sur la paix et le développement et on recherche généralement les causes profondes des conflits, ainsi qu'à identifier des solutions potentielles et à favoriser le développement économique, mais, c'est souvent selon un axe épistémique qui désoriente la conscience nationale. Cet axe épistémique dominant tend à masquer les intérêts des bailleurs des fonds qui financent la recherche et qui sont souvent liés aux multinationales qui profitent du chaos sécuritaire instauré grâce à l'activisme de certains groupes armés

qui facilitent le pillage du sous-sol congolais... Joël Baraka montre les obstacles qui se dressent sur la route du chercheur dans tous les cas de figure pour maintenir une stricte neutralité axiologique. Il préconise trois attitudes : « l'autoréflexivité » du chercheur, la réduction des biais, avec par exemple le respect de protocoles de recherche rigoureux et le maintien d'une certaine régulation de l'autorité étatique, comme un ministère régalien (justice, défense, intérieur, etc.) ou comme le Conseil national de la Recherche scientifique. On le voit, les contingences sont grandes et exigeantes d'où la nécessité de bien contextualiser la prétendue « neutralité axiologique » des chercheurs travaillant sur les groupes armés en RDC.

Les chercheurs Romain Lwaboshi et Yves Ikobo de l'ISDR-Bukavu et Fergus Simpson de l'Université d'Anvers, présentent les résultats de l'étude qu'ils ont menée sur la mobilisation armée au Parc national de Kahuzi-Biega (PNKB). En octobre 2021, les Batwa se soulèvent contre le Parc et récupèrent de force leurs "terres ancestrales". Cette rébellion marque le début de révoltes sanglantes et de soulèvement divers qui durent pratiquement jusqu'à aujourd'hui. Durant cette période, les Groupes armés s'installent et transforment la région du PNKB comme base et comme source de revenus, avec en particulier l'extraction des richesses naturelles foisonnantes qui existent dans ces lieux. Les auteurs examinent comment cela a été possible, se référant notamment à la théorie de la structuration d'Antony Giddens développée en 1984. Leurs considérations sont basées sur des études de terrain et des données récoltées par diverses méthodologies sophistiquées, comme des entretiens semi-structurés ou des Focus Groups, qui permettent de confirmer certaines rumeurs comme celle qui veut que des soldats des FARDC collaborent avec les GA ou que des partenaires haut-placés de Kinshasa sont associés à ces activités mafieuses. La principale conclusion des auteurs est que les conditions qui produisent des motivations et des opportunités pour la mobilisation des GA dans une zone de guerre comme celle-ci existeraient nonobstant une conservation paramilitaire dans le parc et sa région.

Jean-Claude Kakule Lyamahesana examine le rôle trouble des Forces démocratiques alliées (ADF) avec l'éclairage du philosophe. Pour lui, "il est difficile de cerner les acteurs, les cibles et les finalités des massacres du nord Kivu", une remarque qui vaut particulièrement pour les ADF dont la longue présence dans la région de Beni a conduit à une prégnance territoriale dont les nombreuses opérations lancées depuis plus de 10 ans (Opération Rwenzori, Opérations Sokola 2, Opérations Ushujaa, etc.) n'ont pas systématiquement considéré cette nature et l'étendue de cette prégnance territoriale pour mieux adapter leurs attaques / ripostes et anticiper les attaques contre les populations civiles. Ce groupe d'insurgés violents qui a multiplié aussi des attaques en Ouganda ces derniers mois est financé par l'Etat islamique, et massacre les populations de Beni, d'Irumu, et de Mambasa. Son idéologie est floue, voire insaisissable. L'auteur fait un constat accablant en estimant que dans ces circonstances, "il est impossible pour les locaux d'organiser des politiques publiques dans tous les domaines" et conclut par une affirmation très pessimiste en disant que face aux atteintes faites en particulier au secteur de l'éducation, avec la destruction massive des écoles et ses conséquences dramatiques pour les élèves et les enseignants, "les habitants de ces régions connaissent une régression inexorable en terme de développement humain".

Ces diverses contributions sont regroupées en tant que chapitres autour de trois parties principales qui structurent le présent ouvrage.

La Première partie porte le titre « Vers un nouvel ordre politico-sécuritaire pour la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants des Groupes armés : nature, portée et limites institutionnelles ». Cette partie comprend la contribution d'Asclépiade Mufungizi sur l'approche Emploi-Formation pour la réinsertion des ex-combattants et des jeunes désœuvrés dans le P-DDRCS (Chapitre 1) ; la contribution de Thomas Furaha Mwagalwa sur le Programme DDRCS et sa possible contribution à l'abolition du phénomène des Enfants-Soldats en RDC (chapitre 2), la

contribution d'Evariste Mfaume sur les activités du Processus de paix de Nairobi et ses impacts sur la sécurité (Chapitre 3), enfin la contribution d'Arnold Nyaluma et Albéric Kambale sur la réponse judiciaire à l'activisme des Groupes armés au Nord Kivu (chapitre 4).

La deuxième partie porte sur les « Essais épistémologiques et axiologiques de la recherche sur les groupes armés en RDC entre vacuité épistémique, enjeux politiques et défis éthiques ». Cette deuxième partie est constituée de deux chapitres. La contribution de Michel Bisa Kibul sur la nature ontologique et épistémique des mouvements armés et les dynamiques endogènes et exogènes de la violence à l'œuvre constitue une porte d'entrée pour cette partie (chapitre 5), tandis que la contribution de Joël Baraka Akilimali sur le Principe de la Neutralité axiologique à l'épreuve d'une politique de la recherche sur les groupes armés en RDC (chapitre 6) constitue une porte de sortie pour cette deuxième partie de l'ouvrage.

La Troisième partie traite des cas récents des dynamiques des groupes armés observés / étudiés notamment dans le Nord-Kivu et dans le Sud-Kivu ainsi que leurs confrontations particulières vis-à-vis de l'autorité publique dans le contexte du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. La contribution de Romain Lwaboshi, Fergus Simpson, Yves Ikobo & Papy Mulume portant sur la Conservation militarisée et mobilisation armée au Parc National de Kahuzi-Biega apporte une lecture nouvelle aux débats en cours sur la conservation militarisée et la mobilisation armée dans les aires protégées situées dans des environnements violents aux territoires historiquement contestés (Chapitre 7). La dernière contribution, portant sur « De l'activisme des ADF : Défis pour le développement humain au Nord-Kivu et en Ituri en RDC » constitue la chute de l'ouvrage autour d'une réflexion d'un philosophe qui cherche à appréhender le sens à donner à la violence terroriste qui sévit depuis bientôt 10 ans dans le Nord-Est de la RDC, spécialement en région de Beni (Chapitre 8).

Telle est la quintessence du présent ouvrage d'Actes de Colloque auquel nous souhaitons une bonne diffusion !

Pierre Maurer, Kinshasa et Bukavu le 04 Décembre 2023

Première Partie :

Vers un nouvel ordre politico-sécuritaire dans la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants issus des Groupes armés en RD Congo : nature, portée et limites institutionnelles

Chapitre 1^{er}.

L'approche Emploi-Formation pour la réinsertion des ex- combattants et des jeunes désœuvrés dans le Programme-Désarmement, Démobilisation Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) : pertinence et chances de réussite

Asclépiade MUFUNGIZI MUTAGOYORA¹⁹

Résumé

Le volet réinsertion est le pilier le plus important pour la réussite du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR). Il a été le maillon le plus faible du processus dans les trois premières phases de DDR en RD Congo. Il revient néanmoins dans le Programme-Désarmement, Démobilisation Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRCS), étant renforcé par le relèvement communautaire, notamment dans sa quatrième phase en cours d'exécution depuis 2022. Répond-il de ce fait au cadre théorique de la réinsertion des ex combattants et des jeunes désœuvrés et quelles sont ses chances de réussite sur le plan empirique ? L'investigation y relative est menée grâce à l'analyse documentaire dans ce chapitre présenté lors du Colloque

Mots clés : réinsertion - ex combattants – jeunes désœuvrés – capacités dynamiques

¹⁹ Professeur Associé à l'Université Catholique de Bukavu, UCB.

Introduction

L'Ordonnance n° 21/038 du 4 juillet 2021 portant création, organisation et fonctionnement d'un Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation, « P-DDRCS » en sigles, a consacré la quatrième vague de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) en République Démocratique du Congo (RDC). Il prône le relèvement communautaire et embrasse la stabilisation.

Ce chapitre se focalise sur la réinsertion dans l'optique dudit P-DDRCS pour deux raisons. En premier lieu il est reconnu que le volet réinsertion est le pilier le plus important pour la réussite du DDR²⁰ et en deuxième lieu ce volet a été le maillon le plus faible du processus dans toutes les phases de DDR en RDC²¹.

Il est à signaler de prime abord qu'en RDC, la réintégration dans la société est communément appelée réinsertion, tandis que la réintégration tend à être réservée à l'intégration dans l'armée²². La réinsertion dans le cadre du P-DDRCS pourra-t-elle ne pas être l'enfant pauvre de ce nouveau programme ? La réponse à cette préoccupation est envisagée dans cet article en adoptant la grille de l'empowerment ou des capacités dynamiques²³ pour laquelle la réinsertion consiste à renforcer la capacité et le pouvoir d'agir et à lui consentir des moyens conséquents.

1. Pertinence de la réintégration-réinsertion dans l'optique de l'empowerment ou des capacités dynamiques

Pour renforcer les capacités et le pouvoir d'agir, la littérature articule contexte, initiatives (projets/programmes), perception, comportements

20 Randolph Wallace Rhea, 'A Comparative Study of Ex-Combatant Reintegration in the African Great Lakes Region : Trajectories , Processes , AND Paradoxes', July, 2014.

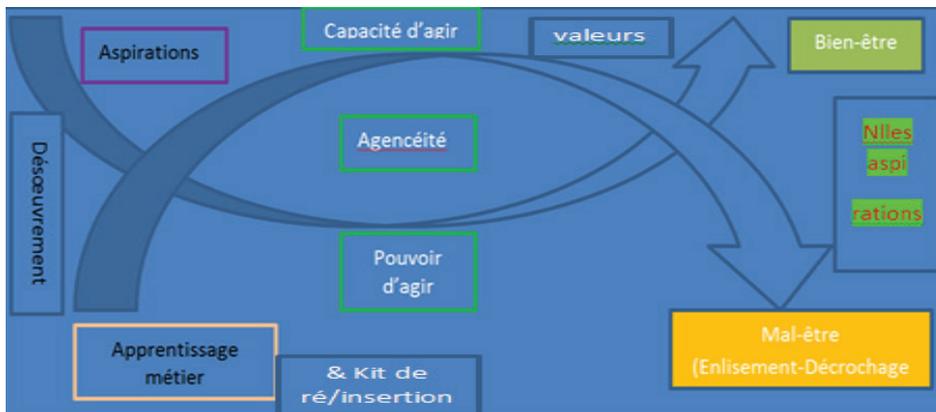
21 Michel Thill, "A La Recherche d'une Formule Gagnante : Leçons Sur Le DDR et La Réintégration Communautaire En République Démocratique Du Congo. ", *SSRC - Conflict Prevention and Peace Forum*, 2021.

22 Thill., *op. cit.*

23 Armand Colin and Revue du Tiers Monde, 'Glossaire "Les Mots de Sen ... et Au-Delà"', *Revue Du Tiers Monde*, 2009/2.198 (2009), 373-81 <<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2page-373>>.

et habiletés des bénéficiaires de la réinsertion (graphique 1)²⁴. C'est la logique d'action nouvelle, fondée sur le partage des expertises et des perspectives d'intervention souvent baptisée le « welfare mix »²⁵ sans laquelle on ne sort pas de l'ornière de la réinsertion-retour dans l'armée. Cette nouvelle logique veut que les personnes en réinsertion prennent une part active dans la résolution de leurs difficultés.

Figure 1 : Schématisation du parcours de développement des réinsérés par l'apprentissage d'un métier



Ainsi, on peut dire que l'empowerment des ex-combattants et des désœuvrés vise le développement de leur personnalité, de leurs talents, de leur créativité, de leurs habiletés mentales et physiques à leur niveau de puissance le plus élevé en vue de participer pleinement à la vie sociale²⁶. C'est l'approche des capacités développée par Amartya Sen²⁷ et qui met au premier plan le développement des capacités dynamiques²⁸. Celles-ci se forment de façon continue afin de toujours permettre à son dépositaire,

24 Mutagoyora A. Mufungizi, 'Apprentissage et Insertion Socioprofessionnelle Des Jeunes Déscolarisés Au Sud-Kivu : Étude Basée Sur La Perception' (Université Catholique de Bukavu, 2021).

25 Frédéric Lesemann, 'Éclatement Ou Recomposition Du Social ? Quelques Réflexions à Partir de La Situation Du Québec et d'ailleurs...', *Revue Internationale d'action Communautaire*, 60.20 (1988), 125–30 <<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1034118ar>>.

26 Pierre-Joseph Ulysse and Frédéric Lesemann, 'Les Entreprises d'insertion Sociale', *Les Politiques Sociales*, 64.3 & 4 (2004), 81–90.

27 Amartya Sen, *Inequality Reexamined* (New York & Oxford: Russell Sa Foundation & Clarendon Press, 2006).

28 Yujio Hayami and Yoshihisha Godo, *Development Economics. From the Poverty to the Wealth of Nations*, 3rd edn (Oxford - New York: Oxford University Press, 2005).

le réinséré dans ce cas d'espèce, de se saisir des défis nouveaux pour les transformer en nouvelles opportunités. L'émergence de l'agencité dans sa dimension tant individuelle que sociale est déterminante dans l'approche de l'empowerment. Le capital humain et le capital social sont à cet effet un enjeu majeur^{29 30 31}.

Une précision s'impose cependant en ce qui touche le renforcement du capital humain au profit des ex-combattants et des désœuvrés en RDC. Leur niveau d'instruction est bas³². Or le capital humain s'acquiert et se décompose en capital humain en général et en capital humain spécifique. Le premier a un contenu général et un vaste espace de reconnaissance et s'acquiert à l'école. Le second est acquis en situation de travail, dans une entreprise particulière, par expérience ou formation sur le tas³³. Ce dernier est une voie plus appropriée pour des adultes peu instruits. À cet effet, une méta-étude comparative pour l'Ouganda, le Congo-Brazzaville, le Congo-Kinshasa, le Rwanda et le Burundi à partir des données récoltées sur près de 10 000 ex-combattants et des membres de leurs milieux de réinsertion révèle que les jeunes ex-combattants réinsérés dans cette région ont généralement un niveau d'éducation faible. L'âge retenu pour ces derniers se situe dans l'intervalle de 18 à 30 ans dans l'étude de Rhea (2014 : 7) ad hoc³⁴. Ils aspirent à plus de formation pouvant leur permettre la « poursuite d'initiatives d'entrepreneuriat en dehors d'un emploi officiel ». Toutefois l'agencité recherchée par eux suppose que

29 Pepka Boyadjieva and Petya Ilieva-Trichkova, '(Un)Realized Agency in a Situation of Early Job Insecurity: Patterns of Young People's Agency Regarding Employment', *Youth Unemployment and Job Insecurity in Europe: Problems, Risk Factors and Policies*, 331398853. February (2019), 117–36 <<https://doi.org/10.4337/9781788118897.00012>>.

30 Yujiro Hayami, 'Social Capital, Human Capital and the Community Mechanism: Toward a Conceptual Framework for Economists', *Journal of Development Studies*, 45.1 (2009), 96–123 <<https://doi.org/10.1080/00220380802468595>>.

31 Hayami and Godo.

32 Randolph Wallace Rhea, *Etude Comparative de La Réintégration Des Ex-Combattants Dans La Région Des Grands Lacs En Afrique : Trajectoires , Processus , et Paradoxes* (Washington: TDRP Banque Mondiale, 2014).

33 Jean Guichard, 'Carrière Personnelle et Professionnelle', in *Orientation et Insertion Professionnelle. 75 Concepts Clés*, ed. by Jean Guichard and Michel Huteau (Paris: Dunod, 2007), pp. 64–67.

34 Rhea, 'A Comparative Study of Ex-Combatant Reintegration in the African Great Lakes Region : Trajectories , Processes , AND Paradoxes'.

les individus, la société civile et l'Etat sont en mesure d'intervenir pour améliorer le bien-être luttant ainsi contre les inégalités sociales. Il faut donc que les individus exercent leur liberté d'agent appuyés par le pouvoir public selon que leur situation (pauvreté, analphabétisme, maladie, ...) l'exige. Comment le P-DDRCS articule-t-il cette logique de réinsertion où les acquis deviennent des possibilités à chaque fois transformables en accomplissements³⁵ ?

2. Chances de réussir la réinsertion des jeunes ex-combattants et des jeunes désœuvrés³⁶ à travers le P-DDRCS

Comme relevé plus haut, le P-DDRCS s'inscrit dans la quatrième vague de DDR en RDC. S'agissant particulièrement de la réinsertion, il opte pour « l'approche Formation-emploi » (...) mais aussi pour [l'amélioration des] conditions de vie des communautés, y compris les démobilisés, sur tous les plans (politique, économique, environnemental, social et culturel) »³⁷. Les jeunes démobilisés sont particulièrement ceux se situant en RDC dans l'intervalle d'âge de 15 à 35, à la charge de l'Union Africaine à laquelle adhère le pays³⁸.

Le DDR 1 a couvert la période 2003-2007, le DDR 2 s'est étalé sur la période 2007-2011, le DDR 3 a été mené de 2011 à 2018 tandis que le DDRCS court depuis 2019 en prônant la réinsertion communautaire. Il embrasse aussi la stabilisation depuis la signature de l'ordonnance susmentionnée.

Durant les trois premières phases, la réinsertion a connu des résultats mitigés. Parmi les causes majeures de l'échec, Thill retient : « un niveau faible d'investissement dans la réinsertion associative, des fortes lacunes dans les connaissances locales ignorant les subtilités et les nuances de

35 Olivier Nay, "Compte-Rendu : Repenser l'Inégalité (Amartya SEN)", *Revue Française de Science Politique*, 51.1/2 (2023), 311–15 <<https://www.jstor.org/stable/43119813>>.

36 Sont dits désœuvrés les individus sans emploi, ne suivant pas d'études ni de formation (suivant pas d'études ni de formation ou NEET en anglais pour dire "Not in Employment, Education or Training").

37 Présidence RDC, *Stratégie Nationale pour la mise en oeuvre du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relevement Communautaire et Stabilisation*, Présidence de la République, Kinshasa, 2022.

38 Union Africaine, *Charte Africaine de La Jeunesse*, Banjul: Union Africaine, 2006, , pp. 1–26.

la démobilisation et de la réintégration en ce qui touche à leurs aspects sociaux et psychologiques, ainsi que les capacités et les perceptions des ex-combattants et des communautés, l'absence d'appui des politiques et des programmes de DDR sur des connaissances contextuelles, précises et locales »³⁹. Tout en soulignant les difficultés économiques qu'affrontent les ex-combattants en ce qui touche leur réinsertion, Rhéa, pour sa part, révèle que le point fondamental permettant de comprendre le poids des désavantages des ex-combattants et membres de la communauté dans le contexte d'un conflit continu en RDC est la réintégration sociale. L'affectation des moyens adéquats n'est pas citée étant donné la forte implication financière des bailleurs des fonds internationaux dans le financement de ces trois phases, du moins dans le désarmement et de la démobilisation. Néanmoins, pour certains observateurs, les programmes de réinsertion dans le DDR1, le DDR 2 et tout le DDR3 auraient souffert du manque ou de l'insuffisance des moyens financiers. En effet, les financements étrangers ne couvraient pas la durée des programmes, alors que la situation politique à partir de 2013 aurait dissuadé les bailleurs étrangers à injecter l'argent dans le DDR3.

Pour la phase actuelle, ne faudrait-il pas craindre que par rapport aux vagues précédentes la machine du P-DDRCS ne vienne à bloquer même pour le désarmement et la démobilisation par manque de moyens financiers? Le faible niveau de réalisation financières du Plan National Stratégique (PNSD), le retard dans la mise en œuvre du Plan de développement des provinces (Sud-Kivu, Nord-Kivu et Ituri), le retard dans l'élaboration des plans opérationnels provinciaux du P-DDRCS tout comme la superposition du programme de développement local de 145 territoires de la RDC (PDL-145T) sur le P-DDRCS portent à le penser.

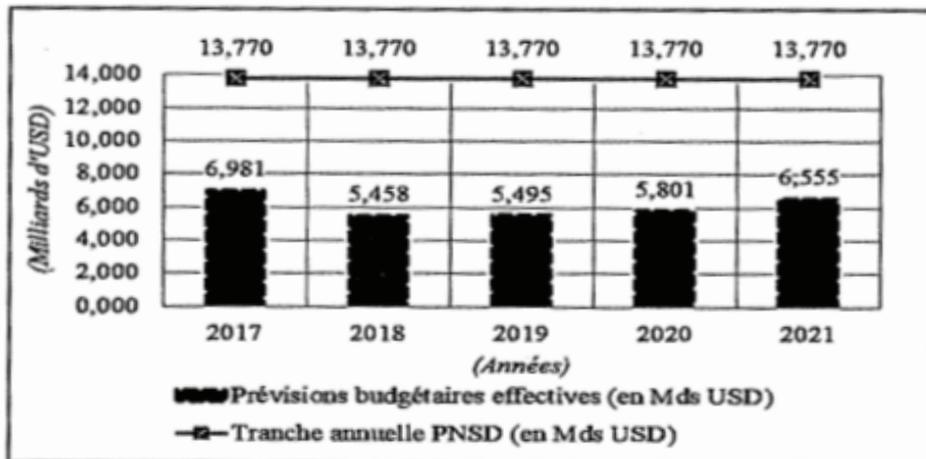
2.1. Le niveau de réalisation financières au profit du Plan National Stratégique de Développement (PNSD)

Comme le budget de réalisation P-DDRCS n'est pas estimé dans le

³⁹ Thill, *op. cit.*

document et que son plan opérationnel n'est pas encore validé, les chances de réalisation financière sont abordées par le détour du PNSD 2019-2023 dont il découle. Il ressort de la compilation des données dudit plan et de celle de quelques lois de finances depuis 2017 que le PNSD dans sa version 2017-2021 n'a pas bénéficié des moyens financiers suffisants prévus pour sa réalisation. Ce plan devait coûter annuellement 13,770 milliards de dollars américains. Les prévisions budgétaires annuelles sur cette période se sont élevées en moyenne à 6,058 milliards de dollars américains, soit moins que la moitié des prévisions annuelles du plan (graphique 1)⁴⁰.

Graphique 1 : Financement du PNSD versus prévisions budgétaires 2017-2021



Source : PNSD.

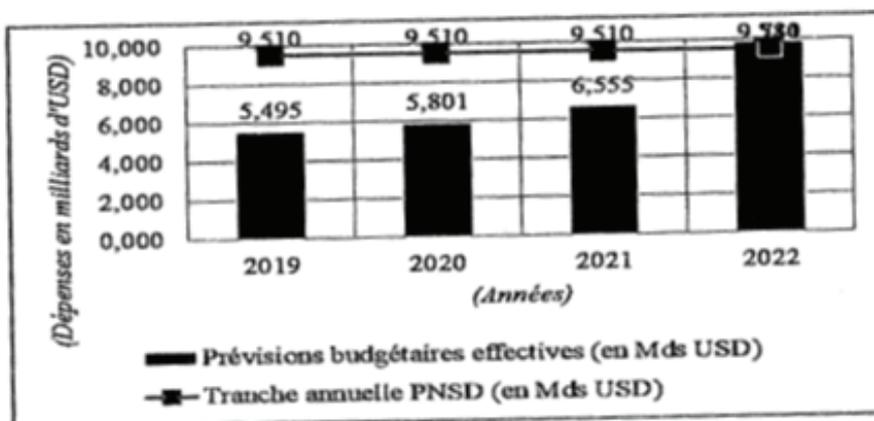
La situation n'est pas plus brillante si l'on compile les prévisions du PNSD, version 2019-2022 et les prévisions budgétaires dans les lois de finances relatives à cette période⁴¹. Le plan devait coûter annuellement 9,510 milliards de dollars américains. Les prévisions budgétaires

40 Jean-Paul Bundjembo Kumakete, 'Budget de l'Etat et Planification Du Développement Socio-Économique En République Démocratique Du Congo', *Congo-Afrique*, 2022.

41 Lois de finances n°18/025 du 13 décembre 2018 pour l'exercice 2019, n°19/005 du 31 décembre 2019 pour l'exercice 2020, n° 20/020 du 28 décembre 2020 pour l'exercice 2021 et n°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022.

annuelles sur cette période se sont élevées en moyenne à 6,909 milliards de dollars américains, soit un déficit annuel moyen de 2,601 milliards de dollars américains (graphique 2)⁴².

Graphique 2 : Financement du PNSD versus prévisions budgétaires 2019-2022



Il faut noter que l'exécution des dépenses s'est située sur toute la période 2017-2021 en deçà des prévisions à l'exception de l'année 2021 où les dépenses courantes ont atteint 112 %. Par ailleurs, les parts des dépenses courantes et des dépenses en capital dans le budget sont en moyenne de l'ordre de 68 % et de 32 % respectivement. Quant au niveau d'exécution de dépenses, les premières totalisent en moyenne 87 % contre 22 % pour les secondes. Ceci traduit un faible engagement en faveur du développement malgré l'existence du plan de développement⁴³. Ceci est un manque de politique solide alors que la réalisation du P-DDRCS en exige⁴⁴.

2.2. Le retard dans la mise en œuvre du Plan de développement de la province du Sud-Kivu, au Nord-Kivu et de l'Ituri

42 Kamulete B. J., 'Budget de l'Etat et Planification Du Développement Socio - Économique En République Démocratique Du Congo', *Congo-Afrique*, 568, 2022, 1019-64.

43 Kumakete.

44 Thill.

Ce n'est qu'au mois de juillet 2023 que le Nord-Kivu s'est doté d'un plan d'opérationnalisation de P-DDRCS (voir infra). Et peut-on réellement parler de la mise en œuvre d'un plan de développement pendant que la Province est en état de siège comme c'est le cas en Ituri ?

La Province du Sud-Kivu, quant à elle, a été plongé dans l'enlèvement consécutif à la turbulence politique n'ayant pas permis l'exécution du Plan de développement provincial au cours de la période 2019-2023. C'est à peine que le gouvernement provincial se remet à la tâche avec un Programme d'activités prioritaires à peine réalisable.

2.3. Le retard dans l'élaboration des plans opérationnels provinciaux (POP) du P-DDRCS

C'est depuis août 2022 que le Plan Opérationnel National du P-DDRCS a été présenté, soit une année après la création du P-DDRCS. Sans doute que qui veut aller loin prépare sa monture, mais hélas ! Il a fallu attendre une année de plus pour que le plan opérationnel du Nord soit élaboré. En Ituri, un « draft » de la feuille de route a été produit en mars 2022. Les informations reçues de la coordination provinciale du Sud-Kivu renseignent que les Plans Opérationnels Provinciaux ont été élaborés et ont été validés par la Coordination nationale du P-DDRCS. Cependant, il n'est pas encore disponible car il attend une dernière validation au niveau du comité de pilotage sous l'égide du chef de l'Etat. Il en est de même du Nord-Kivu dont le POP a été produit en juillet 2023. Deux années et quatre mois se sont donc ainsi déjà écoulés sans la mise en œuvre effective du programme.

En ce qui touche au financement du POP particulièrement, le Conseil de sécurité des Nations unies à travers sa résolution 2666 de décembre 2022 a demandé à la Monusco d'apporter son soutien au P-DDRCS pour la mise en œuvre de sa stratégie dans les provinces concernées. Cependant, plusieurs partenaires du gouvernement, dont l'Union Européenne,

exigeaient le remplacement de certains animateurs, notamment le Coordinateur national, en raison de ses liens avec le Mouvement du M23 dans le passé^{45 46}. Finalement, en octobre 2023, par l'Ordonnance présidentielle N°23/190 datant du 16 octobre 2023, le Président Tshisekedi a nommé l'abbé Jean-Bosco Bala pour diriger ce programme⁴⁷. En même temps, on évoque le départ échelonné de la même Monusco de la RDC. Bien plus, le Programme de développement des 145 territoires s'est ajouté en l'ensemble des programmes. Et qui plus est, le pays est à la veille des élections générales. Ce qui réduit davantage chaque jour les chances de mise en œuvre du P-DDRCS.

2.4. Superposition du programme de développement local de 145 territoires de la RDC (PDL-145T) et du P-DDRCS

Il est évident que le PNSD devait s'accompagner des plans sectoriels. Le PDL-145T est arrivé au pilier 4 du PNSD 2019-2023, nul n'en disconvient. Il a été conçu et lancé dans la foulée de la visite du Président de la République dans l'espace « Grand Kasai » en décembre 2021 et janvier 2022. Son coût s'évalue à 1 660 101 312 USD. Néanmoins, le niveau de mobilisation des fonds pour le PNSD devait conduire à être plus modeste pour ne pas multiplier les plans sectoriels dont les chances de réalisation sont fort réduites. Qui trop embrasse, mal étreint, dit un proverbe qui met en lumière dans le contexte actuel des projets d'intervention publique en RDC, l'ambiguïté de la coordination des plans, programmes et projets vers une vision politique commune et harmonisée dans la mobilisation

45 Raphael Lumoo, "La Province Du Nord Kivu se dote d'un Plan Opérationnel Provinciale (POP) Pour La Stabilisation et La Réinsertion", *Akondanews.Net*, 2023 <<https://akondanews.net/rdc-la-province-du-nord-kivu-se-dote-dun-plan-operationnel-provinciale-pop-pour-la-stabilisation-et-la-reinsertion/consulté>> [accessed 14 October 2023].

46 PDDRCS, Cellule de communication PDDRCS, 'Les Rideaux Sont Tombés à l'atelier d'élaboration Du Plan Opérationnel Provincial Du p-ddrcs Dans La Province Du Nord Kivu, Le 20 Juillet 2023 Dans La Salle Linda', *PDDRCS*, 2023 <<https://pddrcs.cd/index/les-rideaux-sont-tombes-a-latelier-%0Adelelaboration-du-plan-operationnel-provincial-du-p-ddrcs-dans-la-province-du-nord-kivu-le-20-juillet-2023-dans-la-salle-linda/> consulté> [accessed 14 October 2023].

47 Actualité.CD, « Remplacement de Tomy Tambwe à la tête du P-DDRCS : un geste salué par les sociétés civiles de Maniema, Nord et Sud-Kivu », <https://actualite.cd/2023/10/22/remplacement-de-tomy-tambwe-la-tete-du-p-ddrcs-un-geste-salue-par-les-societes-civiles>, consulté le 30 Novembre 2023.

des fonds et dans les démarches opérationnelles. Il s'avère qu'au cours de l'année 2022, le P-DDRCS s'est superposé à un programme fort ambitieux, le PDL-145T critiqué par certains observateurs comme tendant à être⁴⁸ un énième projet public aux tendances politisées défini dans la précipitation sans plan concret de mobilisation des ressources.

Conclusion

À la suite de Till et en se basant sur l'approche de l'empowerment, autrement dit de capacités dynamiques, ce chapitre soutient que le travail de P-DDRCS devrait être ancré dans un cadre politique solide soutenu par la communauté internationale et nationale.

Il nécessite également une approche axée sur la communauté locale, un travail qui soit capable d'établir et de maintenir la confiance pendant les phases de démobilisation et réintégration. Selon Till, une telle approche implique une réflexion créative - suivie d'un investissement conséquent - sur des projets de réintégration associatifs flexibles qui donnent aux ex-combattants, la liberté de choisir leur propre chemin vers la vie civile. À ce sujet, le P-DDRCS à travers son approche formation-emploi est bien ancré dans la théorie du renforcement de la capacité et du pouvoir d'agir. Il traîne cependant à se traduire en capacitation réelle pour des bénéficiaires.

Si le P-DDRCS a répondu déjà à l'exigence de consulter pour inclure les communautés dans le processus et d'encourager la diversité des relations, des réseaux et des associations comme base d'un nouveau sentiment d'appartenance pour tous (ex combattants, démobilisés et désœuvrés), le temps de son décollage s'avère long.

48 Baraka Akilimali J., "Programme de développement local de 145 territoires de la rdc (pdl-145t). Du Diagnostic Territorial Fragile à La Définition Urgente d'un Énième Projet Public Aux Tendances Politisées", Pole Institute, Série Fissures n°13, 2022. *Handle/Net*, 2022 <<http://hdl.handle.net/2078.1/270109>> [accessed 19 November 2023].

Des craintes réelles pour la mobilisation des fonds à son profit sont justifiées au regard de ceux mobilisés au profit du PSND dont il découle et des autres programmes amorcés en même temps et qui exigent aux aussi des moyens financiers conséquents. Les besoins des élections en vue en moyens financiers sont également un défi à la mobilisation des fonds pour le P-DDRCS dont l'échec sera aussi l'échec du développement car la paix durable est le nouveau nom du développement^{49 50}.

49 Paul VI Pape, *Populorum Progressio. Lettre Encyclique de Sa Sainteté Le Pape Paul VI Sur Le Développement Des Peuples* (Le Saint Siège: Libreria Editrice Vaticana) <http://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.pdf>.

50 Papa Francesco, *Laudato Si' -Lettre Encyclique Sur La Sauvegarde de La Maison Commune* (Vaticane, 2015).

Bibliographie

ACTUALITÉ.CD, « Remplacement de Tomy Tambwe à la tête du P-DDRCS : un geste salué par les sociétés civiles de Maniema, Nord et Sud-Kivu », <https://actualite.cd/2023/10/22/remplacement-de-tomy-tambwe-la-tete-du-p-ddrcs-un-geste-salue-par-les-societes-civiles>, consulté le 30 Novembre 2023.

BARAKA AKILIMALI J., "Programme de développement local de 145 territoires de la rdc (pdl-145t). Du Diagnostic Territorial Fragile à La Définition Urgente d'un Énième Projet Public Aux Tendances Politisées", Pole Institute, Série Fissures n°13, Pole Institute, 2022. ', Handle/Net, 2022 <<http://hdl.handle.net/2078.1/270109>> [accessed 19 November 2023].

BOYADJIEVA, Pepka & ILIEVA-TRICHKOVA, Petya, '(Un)Realized Agency in a Situation of Early Job Insecurity: Patterns of Young People's Agency Regarding Employment', Youth Unemployment and Job Insecurity in Europe: Problems, Risk Factors and Policies, 331398853. February (2019), 117–36 <<https://doi.org/10.4337/9781788118897.00012>>.

BUNDJEMBO KUMAKETE Jean-Paul, 'Budget de l'Etat et Planification Du Développement Socio-Économique En République Démocratique Du Congo', Congo-Afrique, 2022.

COLIN, armand and Revue du Tiers Monde, 'Glossaire "Les Mots de Sen ... et Au-Delà"', Revue Du Tiers Monde, 2009/2.198 (2009), 373–81 <<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2page-373>>.

GUICHARD, Jean. "Carrière Personnelle et Professionnelle", in Orientation et Insertion Professionnelle. 75 Concepts Clés, ed. by Jean Guichard and Michel Huteau (Paris: Dunod, 2007), pp. 64–67.

KAMULETE B. J., 'Budget de l'Etat et Planification Du Développement Socio - Économique En République Démocratique Du Congo', Congo-Afrique, 568, 2022, 1019–64.

LESEMANN, Frédéric. "Éclatement ou recomposition du Social ? Quelques Réflexions à Partir de la situation du Québec et d'ailleurs...'", Revue Internationale d'action Communautaire, 60.20 (1988), 125–30 <<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1034118ar>>.

LUMOO, Raphael. "La Province Du Nord Kivu se dote d'un Plan Opérationnel Provinciale (POP) Pour La Stabilisation et La Réinsertion",

/Akondanews.Net, 2023 <<https://akondanews.net/rdc-la-province-du-nord-kivu-se-dote-dun-plan-operationnel-provinciale-pop-pour-la-stabilisation-et-la-reinsertion/> consulté> [accessed 14 October 2023].

MUFUNGIZI MUTAGOYORA A., "Apprentissage et Insertion Socioprofessionnelle Des Jeunes Déscolarisés Au Sud-Kivu : Étude Basée Sur La Perception", Université Catholique de Bukavu, Thèse de doctorat, 2021.

NAY, Olivier, "Compte-Rendu : Repenser l' Inégalité (Amartya SEN)", Revue Française de Science Politique, 51.1/2 (2023), 311–15 <<https://www.jstor.org/stable/43119813>>.

PAPA FRANCESCO, Laudato Si' -Lettre Encyclique Sur La Sauvegarde de La Maison Commune (Vaticane, 2015).

PAUL VI, Pape, Populorum Progressio. Lettre Encyclique de Sa Sainteté Le Pape Paul VI Sur Le Développement Des Peuples (Le Saint Siège: Libreria Editrice Vaticana) <http://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.pdf>.

PDDRCS, Cellule de comunucation PDDRCS, 'Les Rideaux Sont Tombés à l'atelier d'élaboration Du Plan Opérationnel Provincial Du p-Ddrcs Dans La Province Du Nord Kivu, Le 20 Juillet 2023 Dans La Salle Linda', PDDRCS, 2023 <<https://pddrcs.cd/index/les-rideaux-sont-tombes-a-latelier-%0Adelaboration-du-plan-operationnel-provincial-du-p-ddrcs-dans-la-province-du-nord-kivu-le-20-juillet-2023-dans-la-salle-linda/> consulté> [accessed 14 October 2023].

PRESIDENCE RDC, Strategie Nationale pour la mise en oeuvre du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relevement Communautaire et Stabilisation, Présidence de la République, Kinshasa, 2022.

RDC, Loi des finances n°17/005 du 23 juillet 2017 pour l'exercice 2017, n°17/014 du 24 décembre 2017 pour l'exercice 2018, n°18/25 du 13 décembre 2018 pour l'exercice 2019, n°19/005 du 31 décembre 1019 pour l'exercice 2020 et n° 20/020 du 28 décembre 2020 pour l'exercice 2021.

RDC, Loi des finances n°18/025 du 13 décembre 2018 pour l'exercice 2019, n°19/005 du 31 décembre 2019 pour l'exercice 2020, n° 20/020 du 28 décembre 2020 pour l'exercice 2021 et n°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022.

RHEA, Randolph Wallace, *Etude Comparative de La Réintégration Des Ex-Combattants Dans La Région Des Grands Lacs En Afrique : Trajectoires , Processus , et Paradoxes* (Washington: TDRP Banque Mondiale, 2014).

RHEA, Wallace R., 'A Comparative Study of Ex-Combatant Reintegration in the African Great Lakes Region : Trajectories , Processes , AND Paradoxes', July, 2014.

SEN, Amartya, *Inequality Reexamined* (New York & Oxford: Russell Sa Foundation & Clarendon Press, 2006).

THILL, Michel., "A La Recherche d'une Formule Gagnante : Leçons Sur Le DDR et La Réintégration Communautaire En République Démocratique Du Congo. ", SSRC - Conflict Prevention and Peace Forum, 2021.

ULYSSE, Pierre-Joseph et LESEMANN, Frédéric, "Les Entreprises d'insertion Sociale", *Les Politiques Sociales*, 64.3 & 4 (2004), 81–90.

UNION AFRICAINE, *Charte Africaine de La Jeunesse*, Banjul: Union Africaine, 2006, , pp. 1–26.

YUJIO HAYAMI et YOSHIHISHA GODO, *Development Economics. From the Poverty to the Wealth of Nations*, 3rd edn (Oxford - New York: Oxford University Press, 2005).

YUJIRO HAYAMI, 'Social Capital, Human Capital and the Community Mechanism: Toward a Conceptual Framework for Economists', *Journal of Development Studies*, 45.1 (2009), 96–123 <<https://doi.org/10.1080/00220380802468595>>.

Chapitre 2.

Le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS): serait-ce le bout du tunnel de la problématique Enfant-Soldat en République démocratique du Congo ?

Thomas Furaha MWAGALWA⁵¹

Introduction

La question de l'Enfant-soldat ou enfant associé aux forces ou aux groupes armés (EAFGA) se pose en République démocratique du Congo (RDC dans la suite) à l'avènement de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL)⁵² en 1996-1997. L'AFDL fut une rébellion caractérisée par un recours massif aux enfants soldats. Il ne s'agissait cependant pas d'une pratique nouvelle : des milliers d'enfants avaient déjà été recrutés et utilisés par des forces ou des groupes armés dans plusieurs pays confrontés à des conflits armés⁵³, notamment au Soudan, en Ouganda et au Rwanda⁵⁴. En réaction, des programmes de désarmement,

51 L'auteur est Docteur en Sciences juridiques de l'Université Saint Louis/Bruxelles. Il est Professeur de droit international et de droit de la protection de l'enfant, Université Officielle de Bukavu (UOB) et Université Catholique de Bukavu (UCB).

52 L'AFDL était l'association des mouvements et acteurs militaires qui avait renversé le régime dictatorial du Maréchal Mobutu au Zaïre en mai 1997. Partis de l'est du pays en octobre 1996, les rebelles de l'AFDL s'emparèrent de Kinshasa le 17 mai 1997, mettant ainsi fin au règne de trente-deux ans du Président Mobutu.

53 Pour une vue d'ensemble, voir Th. F. MWAGALWA, *L'interdiction de la participation aux hostilités, la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats en République démocratique du Congo*, Paris, Publibook, 2017 ; HUYGHEBAERT, P. « Les enfants dans les conflits armés : une analyse à l'aune des notions de vulnérabilité, de pauvreté et de "capabilités" », dans *Monde en développement*, n°146, 2009/2.

54 Voir Hervé CHEUZEVILLE, *Kadogo, enfants des guerres d'Afrique centrale : Soudan, Ouganda, Rwanda, Congo*, Paris, l'Harmattan, 2003.

démobilisation et réintégration des combattants (DDR dans la suite), des enfants associés aux forces et aux groupes armés en particulier, ont été mis en œuvre. Le DDR fait ainsi partie des mesures de reconstruction et de stabilisation des sociétés déchirées par des conflits armés⁵⁵.

En RDC, un Programme national de DDR avait été lancé immédiatement après la conclusion de l'Accord de Sun City relatif à la mise en place d'une transition politique dans le pays, mettant ainsi fin aux conflits armés de 1998-2002⁵⁶. Mais contrairement à la situation observée dans les autres États, la RDC apparaît comme « le lieu de l'effort de DDR peut-être le plus important et le plus long au monde »⁵⁷. Entre 2003 et 2020, au moins trois cycles de DDR ont été implémentés en RDC⁵⁸. De l'avis des observateurs et analystes, tous ces programmes auraient en commun, entre autres caractéristiques, de n'avoir pas réussi à faciliter la réintégration⁵⁹ des combattants au sein de leurs communautés, en particulier des enfants démobilisés. En effet, alors que généralement la grande majorité d'enfants est démobilisée, très peu bénéficient des programmes de réintégration ou de réinsertion socio-économique.

Le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PN-DDRCS) est donc le quatrième cycle

55 Voir Prosper NZEKANI SENA, « Leçons et limites du DDR en Afrique », dans *Bulletin de la sécurité africaine*, p.4, disponible sur <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB24FR-Leçons-et-limites-du-DDR-en-Afrique.pdf>

56 Il s'agit de l'Accord global et inclusif sur la transition en République démocratique du Congo, signé le 19 avril 2002 à l'issue du dialogue entre le gouvernement congolais et les différentes parties de l'opposition armée et non armée.

57 Michel THILL, « À la recherche d'une formule gagnante: leçons sur le DDR et la réintégration communautaire en République démocratique du Congo », *Revue de littérature*, 12 mai 2021, texte disponible sur <https://www.ssrc.org/wp-content/uploads/2022/01/Article-CPPF-Leçons-sur-le-DDR-et-la-Reintegration-Communautaire-en-RDC-f.pdf>.

58 Le DDR1, mis en œuvre par la Commission nationale de DDR (CONADER) de 2003 à 2007 ; le DDR2, implémenté par l'Unité d'exécution du PNDDR (UEPN-DDR) entre 2007 et 2011. Le DDR3, initié en 2011, n'aurait pas connu de début d'exécution suite au contexte politique et sécuritaire défavorable et à l'absence des financements, les bailleurs s'étant retenus eu égard au contexte politico-sécuritaire.

59 Il importe de préciser ici que l'expression « réintégration » est utilisée au sens du processus à plus long terme allant au-delà de la réunification familiale et à l'assistance offerte aux combattants, les EAFGA en l'occurrence, en vue de cette réunification. En RDC, ce processus à long terme est habituellement désigné sous le concept de « réinsertion », la réintégration signifiant davantage l'intégration dans les forces armées. Dans la présente réflexion, nous optons pour le terme réintégration. Voir Michel THILL, « À la recherche d'une formule gagnante : leçons sur le DDR et la réintégration communautaire en République démocratique du Congo », 12 mai 2021, p.5, <https://www.ssrc.org/publications/a-la-recherche-dune-formule-gagnante-leçons-sur-le-ddr-et-la-reintegration-communautaire-en-republique-democratique-du-congo/>

initié en RDC. Il a été institué par l'Ordonnance n° 21/038 du 04 juillet 2021 en vue « de coordonner les efforts de pacification, de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation »⁶⁰. Fondé sur les succès et surtout les échecs antérieurs, le P-DDRCS entend innover grâce à une approche centrée sur les besoins des communautés au sein desquelles les enfants sortis des forces et des groupes armés devraient être réinsérés⁶¹.

Partant, peut-on penser que le P-DDRCS mettra-t-il fin à la problématique des EAFGA en République démocratique du Congo ?

Si l'on s'en tient à la conception et aux ambitions du Programme, il y a lieu de répondre par l'affirmative (I). Cela ne peut cependant être possible que si le P-DDRCS arrivait à surmonter les défis auxquels ont été confrontés les cycles précédents (II).

1. Le P-DDRCS contribuerait à l'éradication de la problématique des Enfants-soldats

La contribution du P-DDRCS à l'éradication du phénomène des enfants soldats peut être directe ou indirecte. De manière directe, le P-DDRCS, mieux que les cycles antérieurs, faciliterait la réintégration communautaire des enfants sortis des forces ou des groupes armés (A). Par ailleurs, en éradiquant les groupes armés non étatiques, conformément à ses objectifs, le P-DDRCS éliminerait *ipso facto* les risques d'enrôlement et d'utilisation des enfants dans les groupes armés (B).

1.1. Le P-DDRCS faciliterait la réintégration communautaire des EAFGA

Les experts du processus de DDR reconnaissent que les « deux premières composantes du DDR, désarmement et démobilisation, ne sont généralement pas problématiques »⁶². Il en va autrement de la

60 *Plan stratégique national de P-DDRCS*, Kinshasa, mars 2022, avant-propos.

61 Lire le Plan stratégique du P-DDRCS, avant-propos.

62 Prosper NZEKANI ZENA, « Leçons et limites du DDR en Afrique », *Bulletin de la sécurité africaine*, n°24, janvier 2013, pp.2-3.

réintégration : tout en étant la phase la plus importante du processus, elle en constituerait pourtant le maillon le plus fragile⁶³. La phase la plus importante, car elle doit permettre « de transformer les anciens combattants violents en membres actifs et productifs de leur communauté, faisant ainsi le lien entre sécurité et développement »⁶⁴.

À l'égard des EAFGA, la réintégration consiste en « des traitements appropriés pour assurer leur réadaptation et leur réinsertion sociale »⁶⁵. Rappelons que le programme de DDR Enfants n'a produit que des résultats très médiocres en ce qui concerne la réintégration. Pour illustrer ce propos, il suffit de reprendre ici les résultats de l'évaluation faite en 2007 des quatre projets portant sur des EAFGA financés par le vaste programme multipays de démobilisation et réintégration (MDRP, Multi-Country Demobilization and Reintegration Program, 2002-2009) de la Banque Mondiale : sur au moins 30.000 EAFGA, 22 000 avaient été démobilisés, 17 000 avaient été réunifiés avec leurs familles, mais seulement 604 auraient effectivement terminé le processus de réintégration⁶⁶. Ce chiffre, représentant seulement 2,74 % d'enfants démobilisés, suffit à traduire l'absence de performance du processus de réintégration des enfants.

De l'avis de plusieurs analystes, cette absence de performance s'explique essentiellement par les éléments suivants, constituant en même temps des défis à relever par le P-DDRCS : l'absence ou peu d'ancrage communautaire (1), une faible connaissance et non prise en compte des réalités locales (2), l'insuffisance des ressources financières et un trop faible engagement de l'État (3).

63 Michel THILL, « À la recherche d'une formule gagnante : leçons sur le ddr et la réintégration communautaire en République démocratique du Congo », 12 mai 2021, p.3, <https://www.ssrc.org/publications/a-la-recherche-dune-formule-gagnante-lecons-sur-le-ddr-et-la-reintegration-communautaire-en-republique-democratique-du-congo/>

64 Ibidem

65 Article 39 de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée à New York, le 20 novembre 1989, entrée en vigueur en septembre 1990, ratifiée par la RDC, le 27 septembre 1990, https://treaties.un.org/Pages/showDetails.aspx?objid=08000002800007fe&clang=_fr

66 Development Alternatives Inc., *Independent Evaluation of Special Projects for Child Soldiers in the Democratic Republic of Congo*. Final report presented to the World Bank's Multicountry Demobilization and Reintegration Program, February 2007, <https://resourcecentre.savethechildren.net/library/independent-evaluation-special-projects-child-soldiers-democratic-republic-congo>; Michel THILL, *Loc. Cit.*, p. 8.

a. Absence ou peu d’ancrage communautaire

La famille et la communauté doivent jouer un rôle crucial dans le processus de réintégration, en particulier dans la réintégration sociale, des enfants démobilisés comme le fait bien observer Donatien Nduwimana⁶⁷ : “The social aspects of reintegration include the permanent role of the child’s family, and key community members. Their role and capacity to support and advise the demobilized children was more important in the reintegration process than the role of NGOs”⁶⁸. C’est, en effet, au sein de leurs communautés que les enfants démobilisés doivent se réinsérer en vue de leur réadaptation intégrale.

Cependant, comme attestent beaucoup d’observateurs⁶⁹, les communautés locales n’ont que très peu été impliquées dans le processus de réintégration des enfants démobilisés en RDC, les organisations chargées de la mise en œuvre s’étant davantage intéressées à la simple réunification familiale et, dans une moindre mesure, à la dimension économique du processus.

L’absence ou le peu d’ancrage communautaire dans le processus de réintégration des enfants démobilisés a eu des conséquences néfastes. Plusieurs enfants n’ont pas été réunifiés avec leurs familles et, par la suite, n’ont pas pu entamer le processus de réintégration simplement parce qu’ils avaient peur de retourner auprès des leurs où ils étaient accusés d’avoir commis des atrocités⁷⁰. Il convient de préciser que, dans des situations de conflits armés, des enfants, en particulier ceux recrutés de force, sont incités par les seigneurs de guerres à commettre des crimes dans leurs propres milieux pour ainsi les dissuader de toute tentative d’évasion ou de retour.

67 Cet analyste du DDR congolais distingue la réintégration sociale de la réintégration économique tout en soulignant leur caractère complémentaire, Lt. Col. Donatien NDUWIMANA, « Reintegration of Child Soldiers in Eastern Democratic Republic of Congo. Challenges and Prospects », Occasional Paper, p.16

68 Lt. Col. Donatien NDUWIMANA, « Reintegration of Child Soldiers in Eastern Democratic Republic of Congo. Challenges and Prospects », Occasional Paper, p.16

69 Voir Reagan El MAVIRI et Pierre BOISSELET, « Le nouveau programme de désarmement et démobilisation peut-il réussir ? », Kivu security tracker, septembre 2021, p. 15.

70 Ibidem, p. 16 ; Prosper NZEKANI ZENA, « Leçons et limites du DDR en Afrique », *Bulletin de la sécurité africaine*, n° 24, janvier 2013, p.3.

Par ailleurs, le DDR congolais est l'un de ceux qui sont mis en œuvre dans un contexte de pauvreté extrême. La plupart des enfants vivant dans ces communautés étaient aussi ou plus vulnérables que les enfants démobilisés⁷¹. Dans ce contexte, les kits de réinsertion et toute l'assistance de nature économique et financière dont ont bénéficié quelques enfants démobilisés ont été perçus par les autres membres de la communauté comme une prime ou une « récompense à leur militantisme »⁷². Ainsi, comme le dit bien Prosper Nzekani Zena, « le manque de consultation et d'engagement auprès des communautés a pu exacerber les tensions »⁷³.

Pourtant, l'implication active de la communauté dans ce processus permettrait sans doute, à travers des mécanismes adéquats, d'obtenir la réconciliation et de rétablir la communion des enfants démobilisés, notamment ceux accusés d'atrocités, avec les autres membres de la communauté. La prise en compte des besoins de la communauté contribuerait certainement à répartir équitablement les ressources de sorte que tous les enfants, en particulier ceux en milieux scolaires, en bénéficient et réduirait ainsi les risques de stigmatisation.

Centré sur la communauté, le P-DDRCS pourrait bien relever ce défi si, néanmoins, il était bien mis en œuvre. En effet, ce programme entend changer le paradigme en intégrant le processus dans une vision et une approche qui découlent du principe « avec la communauté, dans la communauté, pour la communauté et par la communauté ». Ainsi, le Cadre stratégique provisoire P-DDRCS prévoit « l'implication des membres des communautés dans la zone de retour aux activités du programme afin d'éviter tout sentiment de frustration et de faciliter la cohésion sociale »⁷⁴.

71 Il a été observé par exemple que les enfants démobilisés avaient des fournitures scolaires et s'acquittaient plus facilement des frais scolaires, « primes », alors que c'est parmi les autres enfants qu'on dénombrait des insolubles.

72 Prosper NZEKANI ZENA, « Leçons et limites du DDR en Afrique », *Bulletin de la sécurité africaine*, n° 24, janvier 2013, p.3 ; lire aussi Reagan El MIVIRI et Pierre BOISSELET, « Le nouveau programme de désarmement et démobilisation peut-il réussir ? », Kivu security tracker, septembre 2021, pp.15-16.

73 Ibidem

74 *Plan stratégique national du P-DDRCS*, p.81.

b. Faible connaissance et non prise en compte des réalités locales

Dans l'analyse qu'il fait des cycles antérieurs du DDR congolais, Michel Thill fait observer que « le manque de connaissances au sein des programmes de DDR concernant les subtilités et les nuances de la démobilisation et de la réintégration, leurs aspects sociaux et psychologiques, ainsi que les capacités et les perceptions des combattants et des communautés, a conduit à des programmes de réintégration peu performants, à la frustration des ex-combattants et à des attentes des donateurs non satisfaites »⁷⁵.

Comme on peut bien le constater, le manque de connaissances des réalités locales est une conséquence de la non-implication des communautés dans le processus du DDR. Un véritable programme de DDR devrait se fonder sur une bonne connaissance des besoins des enfants démobilisés, mais aussi des autres enfants et de la communauté dans son ensemble. Il devrait, par ailleurs, disposer d'informations utiles et actuelles sur les opportunités économiques et la culture locale.

c. Insuffisance des ressources financières et trop faible engagement de l'État

L'insuffisance des ressources financières a été mentionnée par plusieurs organisations et analystes du DDR congolais. Il avait alors été constaté que les bailleurs extérieurs finançaient pour des périodes de temps trop courtes. Cela ne pouvait permettre que certaines activités de réintégration soient réalisées jusqu'au bout. Ainsi, la Croix-Rouge Belgique, chargée de désarmer, démobiliser et réinsérer les enfants soldats dans la Province de l'Équateur depuis 2004 n'a pas pu faciliter la réintégration des EAFGA par suite d'insuffisances des financements. En effet, « vers 2006, tous les fonds à sa disposition ont été épuisés, laissant des milliers d'enfants en attente de la réinsertion »⁷⁶. D'autre part, les enfants démobilisés qui ont

⁷⁵ Michel THILL, *Loc. Cit.*, p. 4.

⁷⁶ André Moussa cité par S. BODINEAU, *Rapport d'Évaluation du programme 2007-2011 pour les Enfants Associés aux Forces et aux Groupes Armés en RDC*, UNICEF-RDC, mai-juin 2011, p.35.

eu la chance de terminer leurs formations n'étaient pas toujours à l'abri des difficultés même lorsqu'ils avaient reçu leur kit professionnel ou des fonds leur permettant de démarrer une activité génératrice des revenus. Les organisations chargées d'assurer le suivi n'ont pas pu le faire par manque de financement⁷⁷.

Il convient par ailleurs de souligner que le gouvernement de la République démocratique du Congo ne s'était que trop faiblement engagé dans le processus de DDR alors qu'en principe il en avait la principale responsabilité. En effet, l'engagement de l'État congolais, du reste tardif, a essentiellement consisté en l'adoption des mesures législatives, administratives relatives aux programmes. Or, si l'adoption d'une législation et des programmes de mise en œuvre constitue une mesure préalable, voire indispensable, elle ne saurait à elle seule épuiser l'obligation d'adopter des mesures appropriées qui pèsent sur l'État dans le cas des droits économiques, sociaux et culturels⁷⁸. Dans ses directives relatives à la mise en œuvre de l'article 39 de la Convention relative aux droits de l'enfant, le Comité des droits de l'enfant mentionne, outre les politiques et programmes, le rôle joué par l'éducation et la formation professionnelle ainsi que les crédits alloués aux programmes au niveau national et local, etc.⁷⁹. Or, à notre connaissance, les différents cycles de DDR ont été entièrement financés par des bailleurs extérieurs.

En effet, le programme intérimaire a été financé à hauteur de 37,5 millions de dollars américains par le Programme multipays de démobilisation et de réintégration (MDRP) et de 15 millions par le Programme des Nations

77 Voir KARE LODÉ, « "Je veux devenir couturière" : la réinsertion économique des enfants soldats », dans GUNHILD ODDEN et MILFRID TONHEIM (éds.), *Filles ex-soldates du Congo. La route cahoteuse de la réintégration*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 115ss ; A. KALONGA LUSE-LUA-NZAMBI et J. LUTALA BILILO MBULU, « Difficultés inhérentes à la formation professionnelle et à la réinsertion économique des enfants sortis des forces et groupes armés (ESFGA). Cas de la ville de Bukavu », in *Recherches africaines. L'Afrique et son vécu*, n° 29-30, avril-septembre 2011, pp. 35-57.

78 Voir *Observation générale n° 3 : La nature des obligations des États parties (art.2, par. 1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels)*, Comité international des droits économiques, sociaux et culturels, 5^{ème} session, 1990, E/1991/23, § 4.

79 *Directives générales concernant la formule et le contenu des rapports périodiques que les États parties doivent présenter conformément au paragraphe 1 b) de l'article 44 de la Convention*, Comité des droits de l'enfant, 13^{ème} session, 11 octobre 1996, UN Doc. CRC/C/58, 20 novembre 1996, § 130.

Unies pour le Développement (PNUD). Quant aux cycles suivants, ils ont entièrement été financés par la Banque mondiale (50 %) et le MDRP (50 %) pour une enveloppe totale de 200 millions de dollars⁸⁰. La conséquence immédiate est que non seulement aucun projet n'a pu démarrer sans l'apport financier extérieur, mais également, l'interruption de cet apport a entraîné la suspension de toutes les activités en cours d'exécution. Ainsi, le retard de démarrage des activités de DDR par la Conader a-t-il été justifié par le décaissement tardif des fonds alors que la fermeture des centres de démobilisation en 2006 s'expliquait par l'insuffisance des ressources financières⁸¹.

L'attitude du gouvernement de la République démocratique du Congo ne nous semble pas justifiée. L'argument qui serait facilement avancé porte sur l'insuffisance des ressources. Disons tout de suite que l'État congolais ne peut démontrer qu'il n'a épargné aucun effort pour utiliser toutes les ressources qui étaient à sa disposition⁸². Cette attitude contraste avec celle de certains États africains ayant, tout comme la RDC, bénéficié du financement du projet MDRP. Ces États ont apporté leur part au financement total des programmes mis en œuvre. Par exemple, sur un total de 233,65 millions de dollars, l'apport du gouvernement angolais avait été de 157 millions, soit 67 % ; quant au gouvernement rwandais, il avait contribué à hauteur de 2,7 millions de dollars sur un total de 65,5 millions, cela représentait 4 % de tout le financement⁸³.

80 *Programme Multi Pays de démobilisation et réintégration*, MDRP, Rapport final, juillet 2010.

81 Voir Sarah GEENEN, « Les combattants au carrefour. La réintégration socio-économique des ex-combattants au Burundi et en RDC », *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2007-2008, p. 141, note 52 ; A. HERNANDEZ, « La réinsertion des enfants soldats : quand la main qui donne est plus forte que celle qui reçoit », dans Th. VIRCOULON, *Les coulisses de l'aide internationale en République démocratique du Congo*, Paris, l'Harmattan, 2010, pp. 62-70 ;

82 *Observation générale n° 3 sur la nature des obligations des États parties* (article 2, paragraphe 1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), Comité des droits économiques, sociaux et culturels, cinquième session, 1990, E/1991/23, §§ 10-11 ; Claudia SCIOTTI-LAM, *L'applicabilité des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme*, Bruxelles, Bruylant, 2004, pp. 483-484.

83 MDRP, *Rapport final. Vue d'ensemble des résultats du programme*, Annexe 4 : *Synthèse des programmes nationaux et projets spéciaux du MDRP*, Washington, Banque mondiale, juillet 2010, pp. 65-76.

1.2. Le P-DDRCS contribuerait à l'éradication des groupes armés, principaux recruteurs et utilisateurs d'enfants soldats

Plusieurs études démontrent le lien entre les conflits armés, en particulier ceux auxquels participent des groupes armés, et l'enrôlement des enfants soldats⁸⁴. Cela se comprend facilement si l'on sait que l'enrôlement des enfants s'explique davantage par les besoins des conflits armés.

Les Forces armées de la RDC ne comptant plus d'enfants dans leurs rangs depuis au moins 2017, seuls les groupes armés non étatiques – nationaux ou étrangers – sont actuellement auteurs d'enrôlement et d'utilisation d'enfants⁸⁵. Ceci signifie que si les groupes armés sont éradiqués, non seulement les conflits armés auxquels ils participent à titre principal seront sensiblement réduits s'ils ne disparaissent pas complètement, mais aussi que les enfants seront finalement à l'abri des pratiques d'enrôlement et d'utilisation à des fins militaires, les recruteurs ayant été démantelés. Ainsi, le P-DDRCS conduirait, de manière indirecte, à l'éradication de l'enrôlement des enfants et de leur utilisation dans des groupes armés. La vocation du programme est clairement définie comme étant « de promouvoir la paix, de contribuer efficacement à la restauration de l'autorité de l'État et la sécurité à travers les opérations de désarmement, démobilisation, réintégration, relèvement des communautés et stabilisation »⁸⁶.

2. Des défis à surmonter par le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation

La stratégie nationale P-DDRCS n'aurait d'effet utile que dans la mesure où elle était réellement mise à exécution. Cela passe nécessairement par un effort constant et un réel engagement à surmonter les défis du processus

84 *Impact des conflits armés sur les enfants*, Rapport présenté Graça Machel, expert désigné par le Secrétaire général de l'Onu conformément à la résolution 48/157 de l'Assemblée générale, A/51/306, 26 août 1996 ; Matthew HAPPOLD, *Child Soldiers in International Law*, Manchester, Manchester University Press, 2005 ; Thomas F., MWAGALWA, *L'interdiction de la participation aux hostilités, la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats en République démocratique du Congo*, Paris, Publibook, 2017 ; Magali MAYSTRE, *Les enfants soldats en droit international. Problématiques contemporaines au regard du droit international humanitaire et du droit international pénal*, Paris, éd. Pedone, 2010.

85 Voir les Listes annexées aux rapports du Secrétaire général des Nations unies sur le sort des enfants en temps de conflit armé des années 2014 à 2022.

86 *Plan stratégique national*, Avant-propos.

de DDR auxquels s'étaient heurtés les cycles antérieurs. Ce souci d'effort est manifeste dans le Plan stratégique national P-DDRCS, notamment lorsque le programme est présenté comme ayant « le mérite d'apporter les innovations conceptuelles et opérationnelles majeures».

Par rapport à l'ancrage communautaire, le programme actuel se présente justement comme fondé sur l'approche communautaire, contrairement aux anciens tournés davantage vers l'individu. En effet, il est bien dit que le « P-DDRCS change le paradigme en intégrant le processus de DDR et de Stabilisation dans une vision du principe "avec la communauté, dans la communauté, pour la communauté et par la communauté" »⁸⁷. Et de poursuivre qu' « avec ce nouveau paradigme, il sera précisément question de renforcer la résilience des communautés de manière à préparer des opportunités d'accueil des ex-combattants et d'autres bénéficiaires. Ainsi, les communautés sont à la fois actrices et bénéficiaires du Programme »⁸⁸. Cette conclusion ne laisse subsister aucun doute.

Ce souci d'ancrer le programme dans une approche communautaire globale emporte également l'intérêt à la connaissance des réalités et des contextes locaux.

Quant aux opportunités de financement, outre l'engagement des bailleurs externes, l'État congolais s'est contrairement aux cycles précédents engagé à appuyer le P-DDRCS. En septembre 2021, le Coordonnateur du P-DDRCS avait affirmé que l'État congolais allait contribuer par des financements propres à ce programme en soutenant : « Nous avons récupéré 1,1 million de dollars qui étaient sur les lignes budgétaires du STAREC et du PN-DDRC. Cela servira pour le fonctionnement immédiat, mais c'est insuffisant. Nous sommes en train de voir avec la Primature pour chercher des crédits supplémentaires au sein du budget déjà voté de 2021. Et puis nous allons élaborer un budget pour 2022 »⁸⁹.

⁸⁷ *Ibidem*, p. 49.

⁸⁸ *Ibidem*, p. 50.

⁸⁹ KST, « Le nouveau programme de désarmement et de démobilisation peut-il réussir ? », p. 9, <https://blog.kivusecurity.org/fr/le-nouveau-programme-de-desarmement-et-demobilisation-peut-il-reussir/>

Outre ces défis récurrents, il convient de faire observer que le DDR congolais se déroule dans des contextes des conflits armés connaissant ainsi le cycle démobilisation-réintégration-remobilisation des combattants y compris des enfants. Le P-DDRCS ne peut atteindre tous ces objectifs dans un contexte d'insécurité permanente, de chômage généralisé et d'absence criante d'opportunités économiques.

Conclusion

Observé dans sa plus grande ampleur depuis 1996 en RDC, le phénomène EAFGA s'y est enraciné sans doute à la faveur des conflits armés récurrents et à l'activisme persistant des groupes armés non étatiques. Le plus long programme de DDR initié dans le pays depuis le début de la décennie 2000 peine à éradiquer le phénomène EAFGA pour diverses raisons dont les principales semblent être la récurrence des conflits armés, le déficit de prise en charge des enfants et l'approche centrée sur l'individu, l'enfant démobilisé. La problématique des EAFGA a pu finalement être assimilée à un tunnel dont malheureusement l'issue semble chaque fois s'éloigner.

Dans ce contexte d'incertitudes et de lassitude, le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS) est apparu comme une aubaine. Bâti sur l'expérience des échecs des programmes précédents et sur le souci d'améliorer, mieux, de corriger les erreurs passées, le P-DDRCS ne pouvait manquer de susciter beaucoup d'espoir et d'enthousiasme. D'où la question de savoir s'il était permis de considérer ce programme comme la solution à la problématique EAFGA.

Le P-DDRCS ne pourrait permettre d'arriver au bout du tunnel que s'il était effectivement mis en œuvre et surtout si tous les défis étaient surmontés. Il ne pourrait produire des résultats escomptés que dans un contexte de sécurité permanente et dans lequel les ex-combattants trouveraient des opportunités de prise en charge, seule alternative viable à leur activisme à l'origine des groupes armés et des conflits. La crainte demeure néanmoins dans la mesure où un tel décor semble encore éloigné.

Bibliographie

BODINEAU, S., Rapport d'Évaluation du programme 2007-2011 pour les Enfants Associés aux Forces et aux Groupes Armés en RDC, UNICEF-RDC, mai-juin 2011.

CHEUZEVILLE, H., Kadogo, enfants des guerres d'Afrique centrale :Soudan, Ouganda, Rwanda, Congo, Paris, l'Harmattan, 2003.

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT, Directives générales concernant la formule et le contenu des rapports périodiques que les États parties doivent présenter conformément au paragraphe 1 b) de l'article 44 de la Convention, 13^{ème} session, 11 octobre 1996.

COMITÉ INTERNATIONAL DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, Observation générale n° 3 : La nature des obligations des États parties (art.2, par. 1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), , 5^{ème} session, 1990, E/1991/23.

EL MAVIRI R., et BOISSELET, P., « Le nouveau programme de désarmement et démobilisation peut-il réussir ? », Kivu security tracker, septembre 2021.

FURAHA MWAGALWAN Th., L'interdiction de la participation aux hostilités, la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats en République démocratique du Congo, Paris, Publibook, 2017.

GEENEN, S., « Les combattants au carrefour. La réintégration socio-économique des ex-combattants au Burundi et en RDC », L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2007-2008.

GUNHILD ODDEN et MILFRID TONHEIM (éds.), Filles ex-soldates du Congo. La route cahoteuse de la réintégration, Paris, L'Harmattan, 2013.

HAPPOLD, M., Child Soldiers in International Law, Manchester, Manchester University Press, 2005. Voir les Listes annexées aux rapports du Secrétaire général des Nations unies sur le sort des enfants en temps de conflit armé des années 2014 à 2022.

HERNANDEZ, A., « La réinsertion des enfants soldats : quand la main qui donne est plus forte que celle qui reçoit », dans Thierry VIRCOULON, Les coulisses de l'aide internationale en République démocratique du Congo, Paris, l'Harmattan, 2010.

KALONGA LUSE-LUA-NZAMBI, A. et LUTALA BILILO MBULU, J., « Difficultés inhérentes à la formation professionnelle et à la réinsertion

économique des enfants sortis des forces et groupes armés (ESFGA). Cas de la ville de Bukavu », in Recherches africaines. L’Afrique et son vécu, n° 29-30, avril-septembre 2011.

MACHEL, Gr., Impact des conflits armés sur les enfants, Rapport présenté conformément à la résolution 48/157 de l’Assemblée générale, A/51/306, 26 août 1996 .

MDRP, Rapport final. Vue d’ensemble des résultats du programme, Annexe 4 : Synthèse des programmes nationaux et projets spéciaux du MDRP, Washington, Banque mondiale, juillet 2010.

NDUWIMANA, D., « Reintegration of Child Soldiers in Eastern Democratic Republic of Congo. Challenges and Prospects », Occasional Paper, disponible sur https://www.icc-cpi.int/sites/default/files/RelatedRecords/CR2017_04712.PDF.

NZEKANI SENA, P., « Leçons et limites du DDR en Afrique », dans Bulletin de la sécurité africaine, disponible sur <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB24FR-Leçons-et-limites-du-DDR-en-Afrique.pdf>.

SCIOTTI-LAM, Cl., L’applicabilité des traités internationaux relatifs aux droits de l’homme, Bruxelles, Bruylant, 2004.

THILL, M., « À la recherche d’une formule gagnante: leçons sur le DDR et la réintégration communautaire en République démocratique du Congo », Revue de littérature, 12 mai 2021, texte disponible sur <https://www.ssrc.org/wp-content/uploads/2022/01/Article-CPPF-Lecons-sur-le-DDR-et-la-Reintegration-Communautaire-en-RDC-f.pdf>.

Chapitre 3.

Vers une paix durable dans l'Est du Congo. Réflexions des initiatives de construction de la paix dans les Hauts-Plateaux du Sud-Kivu à la lumière du Processus de Nairobi

Evariste MFAUME⁹⁰

Résumé :

Le Processus de Nairobi, émanant de l'East African Community, représente une initiative politique cruciale pour résoudre les conflits dans l'Est de la RDC. Cette recherche approfondie analyse les dynamiques régionales influencées par le Processus de Nairobi, se concentrant sur les territoires spécifiques du Sud-Kivu, notamment Fizi, Uvira, et les hauts plateaux de Mwenga. Mettant l'accent sur les approches non-militaires préconisées par le processus, notre étude examine la mise en œuvre de consultations, dialogues, et médiations sur le terrain. Nous interrogeons également l'impact du processus sur l'intégration régionale et explorons les opportunités pour la paix, incluant la résilience de la jeunesse et le leadership de la femme rurale. Ainsi, cette recherche contribue à une compréhension approfondie des réussites et des défis du Processus de Nairobi, éclairant la situation sécuritaire dans cette région complexe de la RDC.

Mots clés : Processus de Nairobi, Paix durable, Hauts-Plateaux du Sud-Kivu, Approche-non militaires, Intégration régionale.

⁹⁰ Secrétariat technique du Processus de Nairobi.

Introduction

Les mois de juillet et août 2023 ont marqué une période d'engagement significatif de notre équipe du Secrétariat du Processus de Nairobi, qui s'est déployée sur le terrain dans le cadre d'un appui à la gouvernance locale. L'objectif primordial de cette initiative était de sensibiliser divers acteurs influents au niveau communautaire, ainsi que d'autres parties prenantes impliquées dans des processus de stabilisation au Sud-Kivu. Notre démarche visait spécifiquement à transmettre des messages clés concernant le processus de paix de Nairobi, mettant en lumière le rôle et les contributions cruciales des communautés au Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire, et Stabilisation (P-DDRCS). Le but ultime était de les impliquer activement dans l'identification des dynamiques sous-jacentes, des causes profondes des conflits, et de recueillir leurs perspectives en vue de proposer des solutions et recommandations.

Notre mission sur le terrain s'est concentrée principalement sur les Hauts Plateaux de Minembwe, Mikenge et Itombwe. Depuis le début de l'année 2023, une amélioration apparente de la situation sécuritaire a été observée dans ces hauts plateaux. Cette évolution peut être expliquée par le fait que des groupes armés locaux ont ajusté leurs stratégies, privilégiant désormais des attaques directes contre les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), en attente des développements du processus de Nairobi et du P-DDRCS.

Cependant, cette accalmie ne devrait pas tromper un observateur avisé. Malgré les apparences, les groupes armés locaux et étrangers maintiennent fermement leurs positions dans les Hauts Plateaux. Certains ont même opté pour une stratégie de contournement, délaissant momentanément leurs positions actuelles au profit de lieux moins accessibles aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et à l'armée burundaise. Il devient évident que la situation sécuritaire dans la région

demeure précaire, et à tout moment, elle pourrait dégénérer en violences de grande ampleur dans les Hauts Plateaux de Minembwe, Mikenge, et Itombwe.

Nos échanges approfondis avec divers acteurs révèlent l'existence de défis sécuritaires majeurs dans la région. Ces défis ne se limitent pas seulement à la confrontation directe entre les groupes armés et les forces militaires, mais ils englobent également des éléments complexes liés aux dynamiques locales, aux rivalités ethniques, et aux enjeux socio-économiques. Les perspectives de stabilité demeurent fragiles, soulignant ainsi la nécessité d'une analyse approfondie de ces défis sécuritaires, de leurs origines profondes, et des solutions potentielles pour parvenir à une paix durable dans cette région stratégique du Sud-Kivu.

Le présent chapitre voudrait répondre à la question de recherche ci-après : dans quelle mesure les ajustements stratégiques des groupes armés locaux dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu, en réorientant leurs attaques vers les FARDC, sont-ils influencés par l'évolution du processus de paix de Nairobi et l'opérationnalisation du P-DDRCS ? Comment ces ajustements impactent-ils la stabilité et la sécurité à long terme dans la région ?

1. Défis majeurs pour la stabilité sécuritaire dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu

Les zones enclavées de Fizi, d'Uvira, et les Hauts Plateaux d'Itombwe (Mwenga) au Sud-Kivu sont le théâtre de conflits persistants qui ravagent les populations civiles, rendant les conditions de vie des communautés extrêmement précaires⁹¹. Ces défis cruciaux, comprenant la faiblesse de l'autorité de l'État, le sentiment d'abandon, le discours de haine, le chômage, le manque d'opportunités socio-économiques pour les jeunes et les femmes, la prolifération des armes civiles, et l'enclavement des Hauts

91 MURHEGA MASHANDA et KITOKA MOKE, *Opportunités et défis de la réconciliation à l'Est de la République Démocratique du Congo. Cas des conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et d'Uvira (Sud-Kivu)*, Genève, Editions Globethics, Focus No. 54.

Plateaux de Minembwe et Mikenge, nécessitent une compréhension approfondie des acteurs étatiques et non étatiques en vue d'élaborer des perspectives visant à soutenir les communautés dans leur quête de paix endogène, de relèvement socio-économique, et de développement durable.

1.1. Faiblesse de l'Autorité de l'État

La collusion entre certains officiers des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et certains groupes armés offre un soutien indirect à ces derniers, les autorisant à perpétrer des abus et des violations des droits humains en toute impunité. Les conditions difficiles des militaires FARDC sur le terrain, caractérisées par des moyens insuffisants et une mobilité limitée, contribuent à une faible couverture géographique. Bien que les périmètres de Minembwe et Mikenge central soient sous contrôle des FARDC, la majeure partie du territoire, composée des zones chaudes, est fortement influencée par divers groupes armés locaux (AMURI YAKUTUMBA, EBUELA MTETEZI, NGYALA BATU), ainsi que des groupes étrangers tels que RED TABARA (Groupe rebelle burundais), la Force de défense nationale du Burundi (FNL), le Conseil national pour le renouveau de la démocratie (CNRD) ou les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

L'absence de tribunaux fonctionnels dans les Hauts Plateaux crée une zone de non-droit, permettant aux présumés auteurs de crimes graves de circuler librement, perpétuant ainsi un cycle d'atrocités et de violences contre les civils sans craindre de représailles. Cette situation pousse les communautés à recourir à des mécanismes illégaux pour résoudre les conflits, entraînant de nombreux cas de trafic d'influence arbitraire et de règlements de comptes.

Le dysfonctionnement de l'administration locale crée une gouvernance déconnectée des groupements, des secteurs, et des territoires de Fizi et de

Mwenga, dans la province du Sud-Kivu. Cette absence d'infrastructure et de logistique entrave les missions d'itinérance, souvent sollicitées par les communautés locales, qui ne perçoivent les autorités compétentes que lors de missions ponctuelles facilitées par la MONUSCO, les agences des Nations Unies, et les organisations non gouvernementales nationales et internationales. Pour les populations locales, ce dysfonctionnement alimente l'instrumentalisation de certains leaders locaux prônant l'abandon de cette partie de la province par les gouvernants, engendrant un sentiment de résignation chez les jeunes.

1.2. Sentiment d'abandon et restriction de mobilité

Les communautés de Minembwe et Mikenge, composées de diverses ethnies telles que les Babembe, Banyamulenge, Bafuliru, Banyindu, Bashi, et peuples autochtones, partagent un profond traumatisme et le sentiment d'être abandonnées par l'État congolais. Ce ressenti les pousse à remettre en question leur identité congolaise officiellement reconnue, étant donné le manque de suivi du gouvernement face à la situation humanitaire dramatique qui prévaut dans la région. Dans ce contexte de guerre asymétrique, ce sentiment renforce les frustrations accumulées, alimente la méfiance envers les forces de défense et de sécurité, et consolide les liens entre les communautés tribales et les groupes armés locaux. La mobilité restreinte des civils, combinée à la forte mobilité des groupes armés qui bloquent les axes routiers, confine les populations dans des conditions difficiles sans accès aux ressources nécessaires, accentuant les horreurs des attaques récentes, des incendies de villages, des pillages, et des conflits liés à la transhumance.

1.3. Discours de haine et conflits identitaires croissants

Au cœur des conflits identitaires et de la méfiance entre les communautés de Minembwe et de Mikenge, le discours de haine émerge comme une menace sérieuse. Dans un environnement où des communautés qui

cohabitaient pacifiquement depuis des années sont maintenant manipulées politiquement, le discours de haine alimente une polarisation dangereuse. Certains acteurs, tels que notables, acteurs politiques, autorités politico-administratives, et membres de la diaspora, propagent activement ces discours sur les réseaux sociaux sans être inquiétés. Dans une zone enclavée sujette à la désinformation, aux rumeurs et aux préjugés, ces manipulateurs exploitent un terrain propice pour inciter les jeunes à la violence, aux attaques ciblées et à la fragmentation sociale. Dans quelle mesure les discours de haine, la restriction de mobilité, et le sentiment d'abandon contribuent-ils à l'aggravation des défis sécuritaires et socio-économiques dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu, et quelles interventions peuvent être envisagées pour atténuer ces facteurs et favoriser la stabilité locale ? Ces questions sont rarement posées aux acteurs impliqués dans la pacification ; pourtant les conséquences de ces messages sont horribles, dans une zone enclavée, qui souffre au quotidien de la désinformation, des rumeurs, des préjugés, etc. Dans les Hauts-Plateaux de Minembwe, de Mikenge et d'Itombwe, les manipulateurs s'offrent un boulevard d'espace pour inciter les jeunes aux violences, aux attaques ciblées, à la fragmentation sociale⁹².

1.4. Impact du Chômage sur les dynamiques socio-économiques des Jeunes et des Femmes

L'extrémisme violent éveille des tensions au sein des communautés, entrave le développement socio-économique et aggrave l'insécurité dans les Hauts Plateaux de Minembwe et Mikenge/Itombwe. Au cours des cinq dernières années, l'attrait des idéologies extrémistes a considérablement

92 RADIO OKAPI « Sud-Kivu : le BCNUDH met en garde les auteurs des discours de haine et de violence dans la crise de Minembwe », disponible sur <https://www.radiookapi.net/2019/10/31/actualite/justice/sud-kivu-le-bcnudh-met-en-garde-les-auteurs-des-discours-de-haine-et-de>, consulté le 13/10/2023.

AFRICA SANS HAINE, Rapport 2021 d'observations des discours de haine en RDC, <https://africanshaine.org/rapport-2021-dobservation-des-discours-de-haine-en-rdc/>, consulté le 10/10/2023.

GLOBAL CENTER FOR THE RESPONSIBILITY TO PROTECT, « Lettre de S.E. Adama Dieng et Professeur Hon. Gareth Evans sur la situation en République démocratique du Congo », 06 Avril 2023, disponible sur https://www.globalr2p.org/wp-content/uploads/2023/04/Dieng-and-Evans-letter_DRCfr.pdf, consulté le 10/10/2023.

augmenté, particulièrement parmi la jeunesse de la région. Les jeunes sont ciblés par une propagande et une campagne de communication stratégique exploitant divers facteurs d'attraction tels que la protection communautaire prévalant sur celle de la patrie, des avantages matériels ou sociaux, des messages prophétiques, etc. Dans un contexte marqué par le chômage et le manque d'opportunités économiques, les jeunes se trouvent confrontés à une existence errante, devenant ainsi vulnérables aux manipulateurs. Ce phénomène est particulièrement manifeste parmi ceux travaillant dans les carrés miniers tels que "Filon 14" près de Mikenge et "Bigaragara" près de Rugezi. Ces jeunes, engagés dans des groupes armés, exploitent les ressources minières, notamment l'or, pour alimenter l'économie de guerre de leurs chefs et seigneurs de guerre. S'inspirer des expériences d'encadrement des jeunes contre les conflits violents et l'extrémisme dans d'autres parties du monde⁹³ devient plus que crucial.

2. Prolifération des Armes Civiles dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu: Un Enjeu Critique pour la Sécurité et la Stabilité

2.1. Le Dilemme de la prolifération des armes

L'ampleur de la prolifération et de la circulation des armes parmi les civils dans les Hauts Plateaux de Minembwe et Mikenge constitue une menace alarmante pour la sécurité. Différentes catégories d'armes, qu'elles soient détenues par des groupes armés, des milices d'autodéfense en attente des développements du processus de Nairobi, ou par des civils opérant de manière indépendante, alimentent un climat d'insécurité. Ces armes servent à des fins diverses, allant de l'intimidation à des actes plus graves tels que des meurtres, des représailles, ou des pillages.

93 UNESCO, Prévention de l'extrémisme violent par l'autonomisation des jeunes en Jordanie, en Libye, au Maroc et en Tunisie, disponible sur <https://fr.unesco.org/preventing-violent-extremism/youth/project>, consulté le 11/10/2023.

Abdoul Rahamane DICKO et al., La violence des jeunes et les enjeux de l'extrémisme violent à Zinder, Organisation internationale pour les migrations, OIM, 2018.

2.2. Le Paradoxe des Wazalendo entre questions d'intégration et d'impunité

Le phénomène des "Wazalendo," présenté comme des patriotes, soulève des préoccupations majeures. Utilisés politiquement par des personnalités influentes à Kinshasa, ces groupes agissent de manière quasi-administrative, souvent en parallèle avec les forces de défense officielles. Les rapports indiquent que les jeunes affiliés aux Wazalendo ont recours à la torture et exercent un contrôle informel sur plusieurs villages, sapant ainsi l'autorité de l'État. Cette dynamique complexe expose un risque considérable de perte de contrôle des forces de défense et de sécurité dans la protection des civils.

Une interrogation persistante émerge : pourquoi les groupes détenant illégalement des armes n'optent-ils pas depuis longtemps pour une intégration dans les forces armées régulières, telles que les FARDC, pour servir légalement sous le drapeau de la République ? Cette question soulève des considérations cruciales sur les motivations et les mécanismes qui maintiennent ces groupes en dehors des structures formelles de sécurité, favorisant ainsi une culture de l'impunité déguisée.

Le terme "Wazalendo," dérivé du swahili tanzanien, incarne une philosophie basée sur l'amour de la patrie. Les "Wazalendo" sont présentés comme des citoyens exemplaires attachés aux valeurs et aux lois de la République, contribuant activement à la protection de l'intégrité territoriale et des biens publics. Cette notion de "capital humain"⁹⁴ investissant pour le développement intégral du pays ouvre la voie à une réflexion pertinente, susceptible d'inspirer des initiatives novatrices pour la RDC et la région des Grands Lacs.

- UZALENDO : du Swahili Tanzanien veut dire toute une philosophie fondée sur l'amour de la patrie.

94 TAFKURI, "Tafakuri ya Uzalendo: Tanzania na Fumbo la "Uzalendo-pofu" in <https://tafakuritononofu.wordpress.com/2019/02/16/tafakuri-ya-uzalendo-tanzania-na-fumbo-la-uzalendo-pofu/>

RESEARCH IN AFRICAN LITERATURES, Vol. 50, No. 3, Fall 2019, African Literary History and the Cold War, Indiana University Press, <https://www.jstor.org/stable/10.2979/reseafirlite.50.issue-3>

- WAZALENDO : tel que compris ici signifie des bons citoyens, corrects, honnêtes, qui aiment la patrie, qui sont attachés aux valeurs, aux lois de la République, qui contribuent à protéger non seulement l'intégrité territoriale mais également les biens publics, à défendre leurs droits et à respecter leurs devoirs envers l'Etat, les WAZALENDO comme « capital humain », ils investissent pour le développement intégral de leur pays, dans ce cas c'est une bonne expérience à explorer par la RDC et par la région des grands lacs⁹⁵.

Face à la complexité des défis sécuritaires dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu, cette analyse souligne l'urgence d'une réflexion approfondie et d'une action concertée. La prolifération des armes civiles, les dynamiques des groupes tels que les Wazalendo, et les lacunes dans le processus d'intégration des acteurs armés soulignent la nécessité de réformes substantielles. Les leçons tirées de ces réalités complexes peuvent informer des politiques plus efficaces pour assurer la sécurité et promouvoir la stabilité dans la région et au-delà.

3. Le processus de Nairobi et son potentiel dans la stabilisation de l'Est de la RDC

Le Processus de Nairobi émerge comme une initiative politique cruciale dans le paysage complexe des conflits à l'Est de la RDC. Initialement inspiré par la volonté des chefs d'État de l'*East African Community* (EAC), ce processus vise à aborder les causes profondes des conflits dans la région, dont les ramifications touchent sérieusement la dimension régionale.

3.1. Analyse des dynamiques régionales

Le processus de recherche que nous entreprenons s'inscrit dans une analyse rigoureuse et profonde des dynamiques régionales découlant

⁹⁵ MAGABILO MASAMBU M. *Jinsi ya kujenga uzalendo na uongozi Tanzania na Afrika*, Arusha, Tanzania: JoyStan editions, 1986 (2018), 154 pages.

du Processus de Nairobi. Nous cherchons à comprendre comment les résultats et les intentions de ce processus politique influent sur la situation sécuritaire dans des zones spécifiques, notamment les territoires de Fizi, d'Uvira, et les hauts plateaux de Mwenga dans le Sud-Kivu.

3.2. Approches non-militaires

Dans le contexte analytique de notre recherche, nous accordons une attention particulière aux approches non-militaires préconisées par le Processus de Nairobi. Cela inclut les consultations, les analyses, le dialogue, la médiation, ainsi que les canaux politiques et diplomatiques de haut niveau. Nous examinons comment ces approches sont mises en œuvre sur le terrain et leur efficacité dans la résolution des conflits.

3.3. Intégration régionale

Notre analyse s'étend également à l'impact du Processus de Nairobi sur l'intégration régionale. Nous questionnons la normalité de la manipulation politique persistante des populations congolaises par des entrepreneurs de conflits, et comment cela entrave la participation constructive de ces populations au développement socio-économique du pays.

4. Opportunités stratégiques pour la promotion de la Paix au Sud-Kivu à la lumière du Processus de Nairobi

En mettant l'accent sur les opportunités pour la paix, notre recherche explore les champs d'action générés par le Processus de Nairobi. Cela englobe la résilience de la jeunesse congolaise, le leadership de la femme rurale, et les initiatives communautaires visant à prévenir et gérer pacifiquement les conflits. Ainsi, notre démarche analytique s'inscrit dans une quête visant à dévoiler les dynamiques complexes, les réussites, et les défis découlant du Processus de Nairobi dans le Sud-Kivu, contribuant ainsi à la compréhension plus large de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC.

Le processus de Nairobi, fruit de la volonté des chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), se présente comme une réponse politique à la complexité des conflits dans l'est de la République Démocratique du Congo. Conscients des ramifications régionales de ces conflits, les approches non militaires telles que les consultations, les analyses, le dialogue, la médiation, et les canaux diplomatiques sont considérées comme indispensables pour adresser les causes profondes de ces dynamiques conflictuelles.

Le processus de Nairobi pose l'intégration régionale comme un remède contre la manipulation politique. Il est anormal que les populations congolaises restent sous l'influence des entrepreneurs de conflits politiques. La manipulation politique, orchestrée par ces acteurs présents dans les sphères politiques congolaises et la diaspora, mobilise les populations dans des violences et des conflits sans bénéfices réels. L'intégration régionale peut rompre ce cycle en offrant de réelles opportunités de participation dans le développement socio-économique de la RDC. Les ressources et les opportunités existantes dans le pays peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins essentiels des populations, au lieu de les maintenir dans un cycle de conflits stériles. Deux pistes semblent s'offrir à l'action politique du Processus de Nairobi, en termes d'opportunités pour la promotion de la paix. Il s'agit de capitaliser, partant de nos observations, d'un côté la jeunesse congolaise et de l'autre côté les femmes et les leaders locaux engagés dans les pratiques de paix.

4.1. La Jeunesse congolaise entre résilience et engagement

La jeunesse du sud de la province du Sud-Kivu se révèle comme une force résiliente et engagée pour la paix et le développement. Confrontée à d'énormes besoins d'emploi et d'opportunités socio-économiques, cette jeunesse représente un levier majeur. Toutefois, son potentiel se trouve à la croisée des chemins, oscillant entre le renforcement de ses capacités et le risque d'embrasser l'extrémisme violent alimenté par certains acteurs

politiques. Renforcer cette résilience entrepreneuriale à l'échelle nationale et régionale s'avère impératif.

4.2. Leadership de la femme rurale, initiatives communautaires et cohésion sociale

De nombreuses femmes rencontrées nous ont témoigné la profonde précarité économique dans laquelle elles sont plongées, visiblement affaiblies, affectées par les conflits armés récurrents. Exposées aux violences basées sur le genre, au manque des ressources, des activités génératrices de revenus avec un pouvoir d'achat qui ne fait que baisser⁹⁶ ; elles ont besoin d'appui économique et psycho-social, de sociothérapie, d'autonomisation socio-économique, d'entreprenariat, de relèvement socio-économique⁹⁷. Dans la plupart des cas, ces femmes sont rurales, une situation qui accroît leur vulnérabilité en contexte des conflits armés et qui nécessite leur inclusion dans la recherche d'une paix durable⁹⁸. La femme rurale, véritable pilier de la survie familiale, porte le fardeau quotidien de la prise en charge des ménages. Son rôle dans la production, la commercialisation de ses produits, et la génération de revenus pour répondre aux besoins diversifiés de la santé, de l'éducation et des moyens de subsistance est essentiel. L'autonomisation de cette femme rurale modèle et l'amplification de sa voix sont des domaines d'action à renforcer, à la lumière du processus de Nairobi.

Par ailleurs, divers acteurs, tels que les chefs locaux, les leaders religieux, les organisations de jeunes et de femmes, ainsi que la société civile, ont initié des efforts pour prévenir et gérer pacifiquement les conflits. Les résultats obtenus sont encourageants, et de nombreuses autres initiatives sont actuellement en cours.

96 Entretiens et observations au Sud-Kivu, Juillet et Août 2023.

97 UN-WOMEN, prévention de l'extrémisme violent : intégration de la dimension de genre (Mondial, Jordanie et Pakistan, <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-10/Preventing-violent-extremism-Integrating-gender-perspectives-fr.pdf>, final narrative report, 2022.

98 BANQUE MONDIALE, Inclusion économique et sociale pour la prévention de l'extrémisme violent, bulletin d'information économique de la région mena, disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/963d0892-7f73-5e7a-a6f2-b1cebd5fb08d/content>, consulté le 11/10/2023.

Conclusion

L'exploration des dynamiques sécuritaires complexes au Sud-Kivu, à la lumière du Processus de Nairobi, révèle un paysage politico-sécuritaire marqué par de changements potentiellement capitalisables. Le processus politique régional offre une lueur d'espoir, soulignant l'importance de solutions non militaires et d'une intégration régionale substantielle. Cependant, la manipulation politique persistante et la prolifération des armes notamment dans les Hauts-Plateaux de Minembwe, Mikenge et Itombwe, partie explorée empiriquement par la recherche, appellent à une action urgente de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des combattants.

La réforme du secteur de sécurité et de la justice, l'amélioration des relations civilo-militaires, et l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes sont des impératifs. Le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) doit être appuyé par une réflexion stratégique approfondie, coordonnée avec des orientations claires et une attention aux besoins des communautés vulnérables. Les efforts humanitaires méritent la protection du gouvernement congolais, tandis que l'intégration régionale offre une voie vers la stabilité. L'ouverture diplomatique avec des partenaires internationaux et l'engagement régional signalent des opportunités à exploiter. Renforcer les liens historiques, géographiques, et culturels à travers des projets intégrateurs devrait être encouragé, offrant une perspective de développement durable et de paix pour la RDC et la région des Grands Lacs.

Plus globalement, la situation sécuritaire précaire à l'Est de la RDC nécessite une analyse approfondie et une intervention stratégique. Cette étude a souligné la nécessité d'un diagnostic précis, incluant les acteurs, les motivations, et les ramifications du conflit. La dimension sociale,

politique, économique, culturelle, et environnementale est incontournable, interpellant une gouvernance d'État cohérente. Le titre de "Vers une Paix Durable au Sud-Kivu" souligne l'aspiration à un avenir pacifique, ancré dans la résilience communautaire et l'engagement envers des solutions novatrices. La complexité des conflits dans l'Est de la RDC requiert une réponse intégrée, à la hauteur des enjeux multidimensionnels. La situation sécuritaire fragile impose une analyse rigoureuse des dynamiques, des acteurs, et des facteurs sous-jacents. Face à une guerre asymétrique aux dimensions sociale, politique, économique, et environnementale, une réforme du secteur de sécurité, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et l'efficacité des projets et programmes du P-DDRCS demeurent cruciales.

L'intégration régionale offre des opportunités pour la stabilité, tout comme la coopération avec les partenaires internationaux et « demeure une voie de pacification »⁹⁹. L'engagement diplomatique récent et l'ouverture vers une coopération sécuritaire et économique avec les pays voisins (notamment la Tanzanie) sont des pistes prometteuses. Encourager les initiatives de développement transfrontalier, renforcer les liens historiques, et favoriser les échanges régionaux sont des leviers clés pour un avenir pacifique dans l'Est du Congo.

En définitive, ce chapitre appelle à une approche cohérente, coordonnée, et holistique pour construire la paix et le développement durables dans l'Est de la RDC. C'est un appel à l'action concertée, à la mobilisation des ressources, et à la création d'un environnement propice à la prospérité et à la coexistence pacifique des communautés locales.

99 BANQUE MONDIALE, « l'intégration régionale : facteur clé d'une paix durable », disponible sur <https://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2015/05/08/world-bank-managing-director-coo-sri-mulyani-indrawati-difference-peace-lasting-regional-integration>, 08 mai 2015, consulté le 16 octobre 2023.
CIRGL, Développement économique et intégration régionale, <https://icglr.org/fr/developpement-economique-et-integration-regionale/>, consulté le 16 octobre 2023.

Bibliographie

AFRICA SANS HAINE, Rapport 2021 d'observations des discours de haine en RDC, <https://africasanshaine.org/rapport-2021-dobservation-des-discours-de-haine-en-rdc/>, consulté le 10/10/2023.

BANQUE MONDIALE, « l'intégration régionale : facteur clé d'une paix durable », disponible sur <https://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2015/05/08/world-bank-managing-director-coo-sri-mulyani-indrawati-difference-peace-lasting-regional-integration>, 08 mai 2015, consulté le 16 octobre 2023.

BANQUE MONDIALE, Inclusion économique et sociale pour la prévention de l'extrémisme violent, bulletin d'information économique de la région mena, disponible sur <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/963d0892-7f73-5e7a-a6f2-b1ceb5fb08d/content>, consulté le 11/10/2023.

CIRGL, Développement économique et intégration régionale, <https://icglr.org/fr/developpement-economique-et-integration-regionale/>, consulté le 16 octobre 2023.

DICKO, Abdoul Rahamane et al., La violence des jeunes et les enjeux de l'extrémisme violent à Zinder, Organisation internationale pour les migrations, OIM, 2018.

GLOBAL CENTER FOR THE RESPONSABILITY TO PROTECT, "Lettre de S.E. Adama Dieng et Professeur Hon. Gareth Evans sur la situation en République démocratique du Congo », 06 Avril 2023, disponible sur https://www.globalr2p.org/wp-content/uploads/2023/04/Dieng-and-Evans-letter_DRCfr.pdf, consulté le 10/10/2023.

<https://tafakuritononofu.wordpress.com/2019/02/16/tafakuri-ya-uzalendo-tanzania-na-fumbo-la-uzalendo-pofu/>

MAGABILO MASAMBU M. Jinsi ya kujenga uzalendo na uongozi Tanzania na Afrika, Arusha, Tanzania: JoyStan editions, 1986 (2018), 154 pages.

MURHEGA MASHANDA et KITOKA MOKE, Opportunités et défis de la réconciliation à l'Est de la République Démocratique du Congo. Cas des conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et d'Uvira (Sud-Kivu), Geneve : éditions Globethics, Focus No. 54.

RADIO OKAPI « Sud-Kivu : le BCNUDH met en garde les auteurs des discours de haine et de violence dans la crise de Minembwe », disponible sur <https://www.radiookapi.net/2019/10/31/actualite/justice/sud-kivu-le-bcnuhd-met-en-garde-les-auteurs-des-discours-de-haine-et-de>, consulté le 13/10/2023.

RESEARCH IN AFRICAN LITERATURES, Vol. 50, No. 3, Fall 2019, African Literary History and the Cold War, *Indiana University Press*, <https://www.jstor.org/stable/10.2979/reseafrilite.50.issue-3>

TAFAKURI, “Tafakuri ya Uzalendo: Tanzania na Fumbo la “Uzalendo-pofu”” in

UNESCO, Prévention de l'extrémisme violent par l'autonomisation des jeunes en Jordanie, en Libye, au Maroc et en Tunisie, disponible sur <https://fr.unesco.org/preventing-violent-extremism/youth/project>, consulté le 11/10/2023.

UN-WOMEN, prévention de l'extrémisme violent : intégration de la dimension de genre (Mondial, Jordanie et Pakistan, <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-10/Preventing-violent-extremism-Integrating-gender-perspectives-fr.pdf>, final narrative report, 2022.

Chapitre 4.

La réponse judiciaire à l'activisme des groupes armés au Nord-Kivu

KAMBALE MUKWEMULERE Albéric^{100*} et NYALUMA MULAGANO Arnold^{101*}

Introduction

L'épicentre de l'activisme militaire en RD Congo se trouve actuellement au Nord-Kivu. Les groupes armés se répartissent en trois catégories. Les groupes nationaux représentent la première catégorie. Ils se présentent comme mouvements d'auto-défense. Ils jouissent d'une certaine acceptabilité auprès des populations locales. Les groupes armés étrangers forment la seconde catégorie. Les FDLR, les LRA et les ADF-NALU sont les plus célèbres, notamment pour leurs exactions contre les populations locales. Les M23, issue du CNDP résidus du RCD-Goma est considéré comme un groupe national d'obédience rwandaise.

Ces groupes partagent en commun la déstabilisation des institutions publiques et les violations massives des droits humains. Certes, avec l'appui extérieur, les effets nocifs du M23 sont les plus abominables. Mais dans l'ensemble, le phénomène participe à l'ingouvernabilité de la province et de toute la partie orientale de la RDC. L'impérium échappe à l'Etat congolais, les habitants sont abandonnés à la merci des insurgés aux motivations véreuses.

100 * **KAMBALE MUKWEMULERE Albéric** est Chef de Travaux à l'Université de Goma et doctorant en Sciences politiques à l'Université Officielle de Bukavu.

101 * **NYALUMA MULAGANO Arnold** est Avocat et Professeur à l'Université catholique de Bukavu (UCB) et à l'Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM-Bukavu). Il assume actuellement la charge de Secrétaire Général à la Recherche à l'Université Officielle de Bukavu (UOB).

Pour éradiquer le phénomène, le gouvernement mobilise plusieurs approches. L'approche initiale consiste à offrir l'impunité en contre partie de la reddition. Les miliciens qui rendent les armes bénéficient de l'amnistie et d'un kit d'intégration socio-économique pour ceux qui reviennent à la vie civile, des grades et postes pour ceux souhaitent poursuivre la carrière au sein des forces de défense. Les miliciens étrangers sont incités à la réintégration dans la vie civile. Très vite la stratégie s'avère contre-productive. Les étrangers démobilisés se retrouvent quelques mois plus tard sur le sol congolais, dans les zones d'exploitation minière. La métamorphose RCD-CNDP-M23 par désertions massives des militaires intégrés avec leurs armes et munitions, la multiplicité des groupes armés d'auto-défense consacre l'échec de l'approche initiale.

Les opérations militaires successives, l'état de siège ... ne semblent rien y faire. La réponse judiciaire comporte-t-elle une recette crédible ? Cette question principale fonde l'hypothèse que nous nous proposons de vérifier dans la présente contribution. Pour y arriver, les auteurs envisagent une démarche de « l'histoire immédiate »¹⁰², afin de saisir le phénomène groupe armé face à des acteurs clés et leurs motivations. Une démarche téléologique¹⁰³ permet ensuite d'évaluer le potentiel et les perspectives de la justice comme réponse (III) à l'activisme militaire au Nord-Kivu (I) face à l'échec des politiques et programmes publics (II).

1. L'activisme des groupes armés au Nord-Kivu

La prolifération des groupes armés au Nord-Kivu (1) s'explique par de nombreux facteurs (2) avec des conséquences inéluctables (3).

102 Benoît VERHAEGEN, *Introduction à l'histoire immédiate*, Dusculot, Gembloux, 1974, pp.69-82.

103 Philippe COENRAETS, « Les méthodes d'interprétation de la Cour d'arbitrage », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 1992/2 (Volume 29), pp.111 à 130.

1.1. La prolifération des groupes armés au Nord-Kivu

L'activisme des groupes armés au Nord-Kivu remonte aux années 1993¹⁰⁴. Leur prolifération résulte de la guerre de 1996 conduite par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda par l'entremise de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL). Le désaccord entre les alliés génère une seconde guerre avec la naissance des groupes armés comme le Rassemblement Congolais pour la Démocratie « RCD-Goma ». Celui-ci produit par scission le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani, Mouvement de Libération RCD/K-ML. Le Mouvement de libération du Congo opérera aussi pendant un temps au Nord-Kivu.

Les crimes commis par ces mouvements politico-militaires et les Etats voisins alimente une fibre nationaliste à la base de la prolifération des groupes armés locaux. En réaction, ces Etats activent également des groupes armés congolais de leur obédience. Une profusion qui ouvre également l'espace aux groupes armés étrangers. On estime autour de cent trente le nombre des groupes armés actifs au Nord-Kivu en 2019¹⁰⁵.

En faisant une comparaison des contextes de 1998-2003 et de 2015 à 2022, on se rend compte qu'en 2021 et 2022, la situation est restée identique au niveau de l'activisme militaire des groupes armés et de leur contrôle des espaces. La résurgence du M23 est un exemple éloquent. Au Kivu, les groupes armés prolifèrent par fragmentation, en plusieurs ailes, et des changements intempestifs des appellations restent comme leur apanage dans leur praxis. Leur modus operandi diffère. Certains sont trop violents et sanguinaires, d'autres restent de simples pilliers de bétail et de récoltes des paisibles citoyens.

104 Jason STEARNS. « Nord-Kivu. Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est de la RDC », 2012, www.riftvalley.net, consulté le 28 février 2022.

105 KAMBALE MUKWEMULERE Albéric, *Gouvernance politique et persistance des groupes armés*, Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences politiques et administratives, Université Officielle de Bukavu, 2022-2023, 164 p., inédit.

1.2. Les facteurs de persistance des groupes armés au Nord-Kivu

La gouvernance politique critique demeure une réalité historique caractéristique de la RDC qui facilite la persistance des groupes armés et de l'insécurité. Il en résulte, dans bien des cas, une rupture du monopole de la violence légitime¹⁰⁶, débouchant sur une démultiplication d'acteurs concurrents à l'État : groupes armés, milices, réseaux criminels régionaux et internationaux... Le lien entre le mode de gouvernance politique, la désarticulation des institutions et la persistance des groupes armés et de l'insécurité est tangible¹⁰⁷.

La désarticulation des institutions régaliennes (politiques, administratives, de défense et de sécurité) a pour autre conséquence le contrôle des espaces et leurs ressources, échappant au pouvoir public, pour le compte des groupes armés qui trouvent, ainsi, les moyens de leur enracinement. Cette tendance mercantiliste a, par la suite, entraîné des fragmentations des groupes armés. Le fait de s'adonner à l'exploitation artisanale des minerais par les groupes armés dans leurs zones d'influence, les autres sources de revenus sont l'agriculture, la contribution forcée en nature et en espèce sans oublier le Jeton, le commerce (du bois, des planches, du charbon de bois, du bois dur, du poisson et d'animaux sauvages ...), le pillage des récoltes, la coupure des routes, le kidnapping à libération moyennant rançon¹⁰⁸. Ainsi, l'accès aux ressources naturelles dans la zone sous examen par des réseaux commerciaux et militaires étrangers, des groupes armés étrangers sont des faits expliquant l'internationalisation du conflit, la persistance des groupes armés et de l'insécurité au Nord-Kivu. L'insécurité reste profitable aux pays de la région et du monde. Plus de cinquante-deux États du monde sont présents sur le sol congolais en missions de maintien de la paix ou dans le cadre des opérations militaires conjointes pour le compte soit de l'ONU, de la SADC, de la CIRGL,

106 Philippe Braud, *Sociologie politique*, 10^{ème} éd., Paris, LDGJ, 2011, p.218.

107 Phidias Ahadi Senge Milemba, *États de l'État africain : des déficiences fonctionnelles aux perspectives d'un horizon possible*, L'Harmattan, Paris, 2019, p.18.

108 KAMBALE, *op.cit.*, pp. 279 et s.

de l'EAC. Ayant perduré depuis 1996, le conflit congolais demeure un carrefour de plusieurs acteurs attirés par les ressources du sol et du sous-sol aux côtés soit du gouvernement soit des rébellions. Ce qui semble justifier le rôle nocif des puissances étrangères lorsqu'elles ne semblent pas faciliter la quiétude.

Le contexte est également marqué par la résurgence ou l'instrumentalisation des référents identitaires et/ou ethniques, porteurs d'un risque de dysfonctionnement et de tensions sociales. Le Nord-Kivu est une hétérogénéité tribale qui est quelquefois source des conflits entre acteurs compétiteurs. Les communautés ethniques sont regroupées dans une plate-forme dénommée Barza intercommunautaire ou Baraza la Wazee. À vrai dire, il n'y a aucune ethnie qui se met à créer officiellement une milice comme moyen d'autodéfense et de protection. Sa création est l'œuvre de quelques individus singulièrement animés des motivations qui sont les leurs mais ne s'écartant pas généralement du politique, de l'économique, de l'identitaire.

Les sociétés africaines se caractérisent par une forte croissance démographique et une population majoritairement jeune. Cependant, le pouvoir y reste principalement exercé par un nombre élevé d'aînés et le leadership tarde à se renouveler. Ce qui a tendance d'entraîner ainsi un déséquilibre démo générationnel entre les jeunes et les adultes¹⁰⁹. Faisant référence à la zone Ouest-africain, l'anthropologue Paul Richards¹¹⁰ développe une thèse selon laquelle l'évolution de certains conflits ouest-africains pourrait être abordée sous l'angle du conflit générationnel et de la rupture du contrat social entre les cadets sociaux et les aînés. Au Nord-Kivu, confrontés aux inégalités croissantes du fonctionnement de l'État et de la société, des jeunes remettent radicalement en cause la légitimité

109 Massaer Diallo, « *Défis sécuritaires et hybridation des menaces dans la zone sahélo saharienne* », SLE/SD, disponible sur <http://www.iepscipsao.org/> consulté à Goma, le 21 novembre 2015.

110 Paul Richards, « *La nouvelle violence politique en Afrique : essai de théorisation* », disponible sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/070085.pdf>. L'auteur y donne son éclairage sur le basculement d'une partie de la jeunesse ouest-africaine dans la violence extrême, au cours des conflits libériens et Sierra léonais.

des institutions étatiques et se tournent vers l'idéal égalitariste et l'espoir d'un autre avenir, incarnés par les bandes armées et les mouvements religieux sectaires¹¹¹.

1.3. Les conséquences de l'activisme des groupes armés au Nord-Kivu

Les groupes armés propagent des idéologies d'autodéfense locale, d'auto-libération et de lutte contre l'oppression. Le slogan d'autodéfense locale est, ainsi, perçu comme un appât de légitimité, une stratégie qui permet de gagner la confiance populaire alors qu'en réalité ils perturbent la quiétude des paisibles citoyens. En effet, près de trois décennies, le Kivu demeure dans un contexte sécuritaire incertain, avec le constat relatif à la prolifération des armes légères et des petits calibres comme un autre facteur majeur d'insécurisation des populations civiles.

Les affrontements répétitifs entre l'armée régulière et les groupes armés, d'une part, et entre groupes armés d'autre part, donnent à certaines zones en Province l'air invivable suite à la crainte perpétuelle de perte de vie et des biens. Au-delà des affrontements, il faut mentionner une série d'actes de violence comme le kidnapping, les vols à main armée, les arrestations arbitraires facilitées par le port d'armes, etc.

Les enlèvements, les exécutions par les ravisseurs se commettent non seulement dans les localités habitées, mais également sur les axes routiers qui traversent les zones habituellement sous influence des groupes armés au Nord-Kivu, également, déclarées zones rouges et donc à haut risque. L'état sécuritaire des routes au Nord-Kivu est préoccupant. La quasi-totalité des Provinces du Kivu font face à l'insécurité qui demeure une œuvre non seulement des groupes armés mais aussi de militaires délinquants et de bandits non identifiés.

111 Roland Marchal, *Atomisation des fins et radicalisme des moyens de quelques conflits africains*, disponible sur <http://www.Persees.fr/web/revues/home/prescript/criti> 1290-7839 2000 numéro 611385.

De même, l'insécurité a entraîné d'importants mouvements des populations dans une grande partie de la Province du Nord-Kivu. À titre illustratif, l'évolution des effectifs cumulés des personnes en situation de déplacement à cause des affrontements violents à travers la Province depuis 2009 à juin 2014 étaient estimés à 908597¹¹², en 2016 à 882550¹¹³ et à 324000¹¹⁴ en 2022. Le Nord-Kivu est ainsi la Province de la RDC avec la plus importante population déplacée interne. De nombreux autres déplacés non identifiés se trouveraient dans des familles d'accueil.

Au niveau environnemental, les forêts du Kivu sont un asile des groupes armés, non seulement parce qu'elles sont peu accessibles, mais aussi pour leurs diverses ressources naturelles ; du bois de chauffage, du charbon de bois, des planches, recherche du miel et des produits ligneux, la culture de chanvre, la déforestation, la pêche illicite au lac Édouard.

2. L'échec des politiques et programmes publics

L'échec des programmes de désarmement (1), et des politiques publiques (2), entraînent des réformes (3) qui ouvrent à la perspective de la réponse judiciaire.

2.1. Les programmes de désarmement inefficaces

L'Accord Global et Inclusif signé à Pretoria le 17 décembre 2002 à la suite du dialogue inter-congolais de Sun City a identifié la réforme du secteur de la sécurité (RSS) comme un des trois objectifs prioritaires de la transition politique, à côté de la mise en place d'un nouveau cadre légal et institutionnel et de l'organisation des élections. Cette RSS¹¹⁵ consiste non seulement à former et à intégrer les groupes rebelles dans une nouvelle

112 Conseil National pour les Réfugiés, Province du Nord-Kivu, Rapport de 2014.

113 Institut National des Statistiques, Direction provinciale du Nord-Kivu (INS-NK), Rapport de 2016.

114 Gouvernement de la RDC, Déclarations de Bahati Mutinga alors Ministre des affaires sociales et solidarité humanitaire, Goma, le 11 novembre 2022. Ici les effectifs concernent uniquement les Territoires de Rutshuru et de Nyiragongo, avec la résurgence du M23 de novembre 2021 à décembre 2022.

115 Pamphile Sebara, *La réforme du secteur de la sécurité en RD Congo*, Note d'Analyse du GRIP, 13 mars 2006.

armée et une police nationale sur base du brassage des ex-belligérants signataires de cet Accord de paix, mais aussi à mettre en œuvre des programmes de désarmement.

Fondé sur le volontariat, le processus consiste pour le combattant qui souhaite revenir à la vie civile de bénéficier d'un accompagnement socio-économique. Entre 2003 et 2006, un cadre juridique et réglementaire de la RSS a été mis en place, ainsi que les structures de mise en œuvre, à savoir la Structure militaire d'intégration et la CONADER (Commission nationale chargée de la démobilisation, désarmement et réintégration). Créée par le Décret n° 03/042 du 18 décembre 2003¹¹⁶, la CONADER poursuivait les missions entre autres d'élaborer les critères de désarmement, démobilisation et proposer les mécanismes de réinsertion ; de planifier les activités en rapport avec le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion; d'exécuter le PN-DDR. Le Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion avait pour objectif le désarmement, la démobilisation et la réinsertion économique et sociale d'environ 150 000 anciens belligérants dont 30 000 enfants impliqués dans les conflits.

Pour les groupes armés étrangers, la résolution 1291 du Conseil de sécurité donne pour mandat à la MONUC d'élaborer un plan d'action pour le DDR/RR systématique des groupes armés présents dans l'Est du Congo¹¹⁷. Le programme DDR/RR est pris en charge par la MONUC en collaboration avec les programmes de réintégration des pays d'origine des combattants étrangers. Conformément à l'Accord de Lusaka, il vise les FDLR du Rwanda, les FNL (Forces Nationales de Libération) du Burundi et l'ADF (Force Démocratique Alliée) et NALU (Armée Nationale pour la Libération de l'Uganda)¹¹⁸.

¹¹⁶ Par Décret n° 03/042 du 18 décembre 2003 portant création organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (CONADER).

¹¹⁷ Résolution 1291 (2000) du Conseil de sécurité, 24 février 2000, S/RES/1291 (2000) ; Rapport du Secrétaire Général sur la Mission de l'Organisation des Nations-Unies en République démocratique du Congo, 17 janvier 2000, S/2000/30 ; Résolution 1332 (2000) du Conseil de sécurité, 14 décembre 2000, S/RES/1332 (2000).

¹¹⁸ Hans Romkema, *Le bout du tunnel ? Opportunités de désarmement et de rapatriement des FDLR en RDC*, Washington : MDRP, « Note d'Information », août 2009, p.2.

L'impact de ces programmes demeure inefficace. Le résultat du DDR/RR sur la prolifération des ALPC est tout aussi minime ; d'une part en raison du faible nombre de combattants étrangers ayant accepté d'être rapatriés et, d'autre part, vu que seule une petite minorité des combattants disposés à prendre part au DDR/RR ont effectivement rendu leurs armes (la majorité n'en ayant remis aucune).

S'agissant du PN-DDR et d'autres programmes destinés aux groupes nationaux, STAREC¹¹⁹, STEP¹²⁰ ..., la cartographie actuelle des groupes armés au Nord-Kivu dément leur efficacité. Au contraire, la rente à la belligérance s'avère attractive. Nombreux démobilisés rejoignent à nouveau les groupes armés pour bénéficier d'autres avantages, y compris les grades militaires. Même les officiers de l'armée régulière préfèrent la voie des groupes armés pour des avantages divers.

2.2. Les politiques publiques contre-productives

Pour résoudre la question des groupes armés, le gouvernement, parfois sous pression des partenaires, recourt à l'intégration des insurgés et au partage de pouvoir¹²¹. Il en résulte plutôt un effet pervers. Les anciens rebelles/miliciens occupent des postes alléchants dans la sphère politique et administrative (ministères, cabinets...), sécuritaire et militaire lorsqu'ils ont bénéficié des grades élevés, occupent des postes qui leur permettent de participer à plusieurs décisions stratégiques sécuritaires et

119 Gouvernement de la RDC, *Programme de stabilisation et reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC)*, Kinshasa, juin 2009, pp.1-2. Ce programme résulte de la fusion entre le Programme Amani et le Plan de Stabilisation du Gouvernement (Plan/UNSSSS).

120 Le programme de Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP). Les organisations partenaires sont recrutées par le FSRDC comme, soit, Agence Locale d'Exécution (ALE), soit Bureau Contrôle soit Entreprise de Construction.

121 Laura Davis, « Power Shared and Justice Shelved: the Democratic Republic of Congo » (« Pouvoir partagé, justice mise de côté : la République démocratique du Congo »), *International Journal of Human Rights* n°17, 2013, p. 289-306.

de défense à différents niveaux de l'État. C'est une sorte d'État infiltré¹²² par des ex-rebelles qui percent le cercle dirigeant politique (boite noire) et de commandement des FARDC. Ils se rendent ainsi compte des forces et faiblesses du régime politique congolais.

Les groupes armés constituent ainsi de véritables filières de positionnement socio-politique, administratif et militaire. Dans ce contexte, la fabrication des conflits et des guerres est une ressource de positionnement politique au Nord-Kivu. Tout le monde semble unanime sur le fait que la quasi-totalité de membres des gouvernements qui se sont succédés en RDC, dès 1997 à nos jours, ont un passé dans des groupes armés, milices et/ou mouvements politico-militaires en R.D.C. Ils sont souvent bénéficiaires officiels de leurs actions réalisées. Pour mieux se positionner, les tenants de ces groupes optent stratégiquement pour la mutation pure et simple de leurs mouvements militaires à « partis politiques » en contrepartie de la pérennité des postes (politiques, administratifs et militaires).

La belligérance devient ainsi ressource de positionnement politico-administratif et militaire. La participation dans les conflits ethniques, dans les milices et dans les mouvements politico-militaires (guerres de libération et de rectification) a permis à certains membres des groupes armés du Nord-Kivu d'occuper des fonctions publiques alléchantes. La politique de dialogue et d'intégration s'avère contre-productive. Loin de résorber l'activisme militaire, elle contribue à son extension. De nombreux groupes se créent dans le seul but d'infiltrer l'Etat et ses institutions.

122 C'est le cas des phénomènes dits « intégration, mixage, brassage ». En effet, en 1996, l'AFDL a comme alliés les armées rwandaises et ougandaises pour chasser le dictateur Mobutu. Après la prise de Kinshasa, les officiers rwandais continuèrent à commander les FAC de l'époque jusqu'en juillet 1998. Référence faite au Général Jams Kabareba qui reste Chef d'État-Major général des FAC. Lors de la 2^{ème} Guerre (1998), les armées rwandaises et ougandaises séjournent dans l'Est de la RDC au côté des RCD. Avec l'avènement de la réunification par le DIC et l'AGI, on assiste au mixage et brassage des troupes belligérantes.

2.3. Les réformes introduites par le P-DDRCS

Face à l'impasse des programmes de désarmement et la contre-productivité des politiques de dialogue-intégration, à la stratégie nationale pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, le P-DDRCS introduit des innovations qui tirent les leçons du passé.

La non intégration des groupes armés dans les forces régulières constitue la première innovation¹²³. La stratégie prohibe la possibilité de brassage, mixage ou tout autre procédé pour intégrer les ex-combattants dans les FARDC, la PNC et autres services paramilitaires) par le biais du P-DDRCS. Les ex-combattants rejoignent la vie civile. Ceux qui souhaitent servir dans les forces de défense suivent le parcours légal, comme tout autre citoyen. De même, aucun cahier de charge émanant d'un groupe armé n'est admissible.

Le second revient sur l'interdiction de l'amnistie pour le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et toute autre violation grave des droits humains. Il s'agit d'une redondance dans la mesure où ces crimes ne sont pas amnistiables. Le rappel comporte néanmoins l'avantage d'attirer la vigilance des acteurs sur les soupçons qui pèseraient sur certains candidats à la démobilisation. Sans enfreindre à la présomption d'innocence, le programme devrait collaborer avec la justice. Le cas de Roger Lumbala, actuellement jugé en France pour des faits répertoriés dans le rapport mapping est une interpellation. Par ailleurs, le P-DDRCS se veut respectueux du droit des victimes et des communautés à la vérité, à la justice et aux garanties de non-répétition. Pour y arriver, il doit bannir toute initiative tendant à présenter l'impunité comme condition de la paix.

3. La justice comme réponse à l'activisme militaire au Nord-Kivu

La contribution de la justice à l'éradication des groupes armés (1), suppose ses limites supplantées (2) afin de dissuader (3) les auteurs et les actionnaires de l'activisme militaire.

¹²³ Stratégie nationale pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, Kinshasa, mars 2022.

3.1. La contribution de la justice à l'éradication des groupes armés

La justice représente un attribut important de la puissance publique. Curieusement en RDC, elle est sacrifiée au nom de la paix. Depuis les accords de Lusaka, l'impunité est présentée comme un gage de paix. Les insurgés exigent et obtiennent l'amnistie avant tout dialogue. L'expérience conduit les autorités à reconsidérer l'approche : « je voudrais cependant rassurer ces derniers que la quête de la cohésion nationale n'est pas synonyme d'impunité. Bien au contraire : sans justice, la réconciliation est factice ! (...) Au plan interne, il est important de rappeler que depuis quelques décennies, le peuple congolais est victime de la perpétration de nombreux crimes internationaux par les insurgés. Il mérite que justice lui soit rendue »¹²⁴.

Les cours et tribunaux (civils et militaires) sont mis en action pour contribuer à la pacification du territoire national congolais. C'est ainsi que la justice militaire, au Nord-Kivu, a été renforcée dans ses attributions par l'institution de la Cour Militaire Opérationnelle¹²⁵. Cette cour a été très active à Goma et en ville de Beni suite à l'activisme de l'ADF. Les juridictions militaires ordinaires restent également actives dans les secteurs. Leurs compétences renforcées à la faveur de l'état de siège¹²⁶. Une réforme récente élargie aussi les compétences des juridictions civiles aux crimes liés à l'activisme armé. Si la justice n'arrive pas à endiguer les groupes armés, sa jurisprudence comporte néanmoins des leçons capitalisables à court et à long terme¹²⁷.

La sanction des crimes de guerre, contre l'humanité et crime de génocide par les cours et tribunaux épinglent les exactions des groupes armés en mettant en lumière les comportements proscrits à l'occasion des

124 Président Joseph Kabila, discours devant le Parlement réuni en congrès le 23 octobre 2013.

125 La Cour Militaire Opérationnelle implantée au Nord-Kivu par l'Ordonnance n°08/003 du 09 janvier 2008. Elle accompagne les unités des FARDC en opération dans la Province du Nord-Kivu.

126 MASHAGIRO S., MWIMBA M.71, NALUKOMA I.B.72, NYALUMA M.A., « État de siège et accès à la justice au Nord-Kivu », *Regards croisés*, n°39, 2022. p. 67.

127 Lire notamment Jacques B. Mbokani, « La rétroactivité des lois pénales de mise en œuvre du statut de Rome dans le contexte de la république démocratique du Congo : un bon vieux vin dans des outres neuves ? », (1re partie), *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2020/3 (N° 3), pages 589 à 618.

opérations militaires. Les partenaires de la RDC qui financent le gros de ces affaires s'intéressent uniquement à ces crimes internationaux. Dans certains dossiers, les juges s'intéressent également aux crimes de terrorisme, mouvement insurrectionnel, atteinte à la sécurité de l'Etat, détention illégale d'armes ... Ces infractions mettent les groupes armés hors du droit. En conséquence, l'appartenance à un groupe armé constitue par elle-même un crime. Les membres, les chefs et les souteneurs des groupes armes devraient passer en cours martiales et non être gratifiés des projets socio-économiques ou de positions politico-administratives.

Dans quelques cas rares, la justice internationale apporte son concours. La mise à l'écart du tristement célèbre Laurent Nkunda et la neutralisation de Bosco Ntaganda résultent de la mobilisation de la justice internationale. Même si ce dernier n'est pas poursuivi pour les crimes commis au Nord-Kivu, sa poursuite intervient au moment où il semait la terreur dans la région. Le mandat d'arrêt aura été plus efficace qu'une opération militaire. De ce point de vue, la réponse judiciaire à l'activisme des groupes armés est porteuse des perspectives crédibles.

3.2. Les limites de la réponse judiciaire

La justice n'arrive pas à endiguer l'activisme des groupes armés à la suite de nombreux facteurs qui phagocytent son efficacité. La faible capacité du système judiciaire congolais¹²⁸ l'empêche de jouer un rôle de premier rang dans une mission qui relève pourtant du monopole étatique. La plupart des dossiers portés en justice découlent des enquêtes initiées par les partenaires¹²⁹, avec leurs motivations et leurs censures. Les procès sont supervisés, avec des indicateurs préétablis dans les projets des organisations du système des Nations-Unies ou des ONG, des banderoles bien visibles derrière les juges pour indiquent les bailleurs des fonds.

128 Haut-commissaire des Nations Unies-Unies aux droits de l'homme, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, Août 2010, pp.425 et s.

129 Centre international pour la justice transitionnelle, Champ de la responsabilité pénale dans l'est de la RDC Analyse du cadre législatif et de la réponse judiciaire aux crimes internationaux (2009-2014), www.icjt.org.

Cette justice à la commande ne correspond pas nécessairement au besoin de l'Etat congolais et des victimes.

On assiste à une véritable justice sélective qui ne s'intéresse qu'aux officiers de l'armée régulière ou à quelques miliciens de second rang. Les chefs de guerre redoutables et leurs commanditaires ou complices demeurent libres. Le cas Mwangacucu démontre l'implication de nombreux animateurs des institutions publiques dans les groupes armés en toute impunité. La justice congolaise s'avère désarmée face aux étrangers impliqués dans les crimes au Kivu. Il est de notoriété publique que depuis l'AFDL, de nombreux officiers et hommes de rang étrangers opèrent en RDC. Certains ont même occupé des fonctions de commandement. Retournés dans leurs pays, ils échappent complètement à l'emprise de la justice congolaise.

La diplomatie congolaise n'arrive pas à mobiliser la coopération des Etats pour l'éradication des groupes armés. La RDC s'accommode d'une hypocrisie désastreuse pour les populations civiles et les institutions de la République. En effet, parmi les multiples des Etats mobilisés dans les missions au Congo figurent ceux qui produisent ou fournissent les armes, ceux qui achètent les ressources issues de la rente de la guerre, ceux qui hébergent les chefs des groupes et même ceux qui créent et organisent certains groupes. De même, les milliards déployés dans les actions humanitaires, dont l'essentiel est consommé par les expatriés encouragent le maintien de l'insécurité. Dans ce contexte, l'on ne s'étonne pas de l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis du désastre congolais. Alors que les terroristes et les auteurs présumés des crimes internationaux sont traqués partout au nom de la compétence universelle, ceux qui opèrent en RDC bénéficient d'une bienveillance déconcertante.

3.3. Les conditions d'une justice dissuasive

La pacification du Rwanda, de l'ex-Yougoslavie, du Libéria, de la Sierra Léone résulte en grande partie de la réponse judiciaire. La justice comporte donc une vertu dissuasive contre la prolifération des groupes armés sous certaines conditions.

L'implication effective de l'Etat congolais constitue la première condition. Les amnisties répétitives, les levées intempestives des mandats d'arrêt, l'abstention volontaire d'exécuter les décisions judiciaires n'incitent pas les groupes armés à désarmer. Le statut accordé aux anciens chefs militaires, le rappel de certains d'entre eux en période de crise valorisent la figure d'insurgé et encourage les jeunes à préserver dans les maquis en attendant leur tour. L'absence des poursuites contre les donneurs d'ordre et tireurs des ficelles, nationaux et étrangers, n'atteint pas la source du mal. De même, l'action judiciaire gagnerait à atteindre le socle économique de la guerre. Un milicien en prison avec des ouvriers dans des carrés miniers, des hôtels dorés en ville ou un charroi automobile en marche est vacancier et non sanctionné.

Le gouvernement congolais ne semble pas prendre au sérieux la rhétorique terroriste employée pour désigner les groupes armés. Comparé au traitement réservé aux terroristes sous d'autres cieux, la diplomatie congolaise ne semble pas convaincante. Même lorsqu'ils contrôlent de vastes territoires, il reste le principe qu'on ne négocie pas avec les terroristes. La posture de notre gouvernement ne semble pas s'aligner sur ce principe, notamment face aux Etats et organisations qui lui proposent un dialogue direct avec tel groupe particulièrement nocif.

La mise en place de la justice transitionnelle envisagée dans la réforme du P-DDRCS offre également les conditions d'une justice dissuasive. Elle repose sur la vérité, la justice, la réparation et la garantie de non répétition¹³⁰. Il s'impose de « reconnaître officiellement que les droits des victimes ont été violés ; rechercher la vérité et préserver la mémoire collective ; rendre justice aux victimes et apporter réparation des torts subis ; réprimer les crimes commis et punir leurs auteurs ; prévenir la commission de nouveaux crimes ; contribuer à la réconciliation, à la coexistence pacifique et à la cohésion sociale ; contribuer à la restauration et à la préservation de la mémoire collective ». Cette entreprise implique

130 Stratégie nationale pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, Kinshasa, mars 2022.

des moyens à mobiliser par l'Etat et par ses partenaires. Par la réorientation du financement dans le cadre du retrait de la MONUSCO, des millions jadis mobilisés pour des opérations infructueuses, pourraient servir à une justice dissuasive pour le déracinement de l'activisme des groupes armés et la pacification définitive de la partie orientale de la RDC.

Conclusion

Les conséquences néfastes de la persistance des groupes armés sur la gouvernance publique et sur les droits humains invitent l'Etat à mobiliser ses prérogatives de puissance publique pour y mettre fin. L'échec des moyens mobilisés par le gouvernement congolais impose d'explorer la piste de la réponse judiciaire¹³¹. Il ne s'agit pas cependant d'une solution miracle. La jurisprudence de la Cour militaire opérationnelle, des juridictions militaires ordinaires, même après renforcement de leurs compétences à la faveur de l'état de siège n'arrivent pas à stopper la spirale des groupes armés. Le renforcement des compétences des juridictions civiles et l'intervention timide de la justice internationale demeurent inopérants.

Ces limites de la justice ne sont pas insurmontables. Le renforcement et l'autonomisation du système judiciaire congolais suffit à supplanter. A cet effet, le gouvernement congolais se doit de reconsidérer son regard sur le rôle de la justice. En plus des réformes légales et intentionnelles, un renforcement des capacités humaines et matérielles des juridictions, une fermeté dans les réponses internes et une intransigeance dans les relations diplomatiques en ce qui concerne le traitement des terroristes et auteurs des crimes odieux s'imposent pour donner à la justice son rôle primordial dans la pacification.

L'intransigeance diplomatique conduit à la réorientation des financements

131 Arnold NYALUMA MULAGANO, Aline CIBAMBO BAHATI, Sosthène MASHAGIRO « La justice, socle de l'insurrection constructive en RDC Rapport mapping... perspectives à partir de l'action du Docteur Mukwege », Sergiu MIȘCOIU, Jean-Michel De WAELE et Andreea BIANCA URS (sous-dir) *Maquisards, rebelles, insurgés... politiques. Le devenir des chefs de guerre africains*, Afrika, Casa Cărții de Știință Cluj-Napoca, 2023, p. 167 et s.

accordés par les partenaires. Les multiples Etats déployés à l'est de la RDC pour « aider la population, apporter une assistance humanitaire, protéger la population civile ... » doivent réorienter leurs actions vers les solutions durables et non entretenir une situation délétère. De même, les partenaires économiques de la RDC et ceux qui s'intéressent à la conservation de la nature qui s'accommodent de l'insécurité devraient revoir leur mode opératoire.

Ainsi, une justice dissuasive passe par le réinvestissement, à la fois, pour la promotion des mécanismes communautaires de règlement des conflits, le renforcement des capacités des juridictions internes et l'institution d'une juridiction internationale spécialisée ou des chambres mixtes. Les millions gaspillés par la MONUSCO et d'autres intervenants en RDC joueront finalement un rôle utile aux destinataires. Il en est de même de ceux générés par les services publics et détournés au grand jour. Cette piste a fait ses preuves au Rwanda, dans l'ex-Yougoslavie, en Sierra Léone, au Libéria ...

Bibliographie

AHADI SENGE MILEMBA, Phidias, États de l'État africain : des déficiences fonctionnelles aux perspectives d'un horizon possible, L'Harmattan, Paris, 2019, p.18.

BRAUD, Philippe. Sociologie politique, 10^{ème} éd., Paris, LDGJ, 2011, p.218.

CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE, Champ de la responsabilité pénale dans l'est de la RDC Analyse du cadre législatif et de la réponse judiciaire aux crimes internationaux (2009–2014), www.icjt.org.

COENRAETS, Philippe. « Les méthodes d'interprétation de la Cour d'arbitrage », Revue interdisciplinaire d'études juridiques 1992/2 (Volume 29), pp.111 à 130.

CONSEIL NATIONAL POUR LES REFUGIES, Province du Nord-Kivu, Rapport de 2014.

DAVIS, Laura, « Power Shared and Justice Shelved: the Democratic Republic of Congo » (« Pouvoir partagé, justice mise de côté : la République démocratique du Congo »), International Journal of Human Rights n°17, 2013, p. 289-306.

DECRET n° 03/042 du 18 décembre 2003 portant création organisation et fonctionnement de la Commission

DIALLO, Massaer « Défis sécuritaires et hybridation des menaces dans la zone sahélo saharienne », SLE/SD, disponible sur <http://www.iepscipsao.org>/consulté à Goma, le 21 novembre 2015.

Général sur la Mission de l'Organisation des Nations-Unies en République démocratique du Congo, 17 janvier 2000, S/2000/30 ; Résolution 1332 (2000) du Conseil de sécurité, 14 décembre 2000, S/RES/1332 (2000).

GOUVERNEMENT DE LA RDC, Déclarations de Bahati Mutinga alors Ministre des affaires sociales et solidarité humanitaire, Goma, le 11 novembre 2022. Ici les effectifs concernent uniquement les Territoires de Rutshuru et de Nyiragongo, avec la résurgence du M23 de novembre 2021 à décembre 2022.

GOUVERNEMENT DE LA RDC, Programme de Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP).

GOUVERNEMENT DE LA RDC, Programme de stabilisation et reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC), Kinshasa, juin 2009, pp.1-2. Ce programme résulte de la fusion entre le Programme Amani et GOUVERNEMENT DE LA RDC, Plan de Stabilisation du Gouvernement (Plan/UNSSSS).

GOUVERNEMENT DE LA RDC, Stratégie nationale pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, Kinshasa, mars 2022.

GOUVERNEMENT DE LA RDC, Stratégie nationale pour la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, Kinshasa, mars 2022.

HCR-Haut-commissaire des Nations Unies-Unies aux droits de l'homme, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, Août 2010, pp.425 et s. http://www.Persees.fr/web/revues/home/prescript/criti/1290-7839/2000_numero6/1/1385.

INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES, Direction provinciale du Nord-Kivu (INS-NK), Rapport de 2016.

KAMBALE MUKWEMULERE Albéric. Gouvernance politique et persistance des groupes armés, Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences politiques et administratives, Université Officielle de Bukavu, 2022-2023, p ;164, inédit.

MARCHAL, Roland Atomisation des fins et radicalisme des moyens de quelques conflits africains, disponible sur

MASHAGIRO S., MWIMBA M.71, NALUKOMA I.B.72, NYALUMA M.A., « État de siège et accès à la justice au Nord-Kivu », Regards croisés, n°39, 2022. p. 67.

MBOOKANI, Jacques, « La rétroactivité des lois pénales de mise en œuvre du statut de Rome dans le contexte de la république démocratique du Congo : un bon vieux vin dans des outres neuves ? », (1re partie), Revue de science criminelle et de droit pénal comparé, 2020/3 (N° 3), pages 589 à 618.

NYALUMA MULAGANO, Arnold ; CIBAMBO BAHATI Aline, MASHAGIRO Sosthène, « La justice, socle de l'insurrection constructive en RDC Rapport mapping... perspectives à partir de l'action du Docteur Mukwege », Sergiu MIȘCOIU, Jean-Michel De WAELE et Andreea BIANCA URS (sous-dir) Maquisards, rebelles, insurgés... politiques. Le devenir des chefs de guerre africains, Afrika, Casa Cărții de Știință Cluj-Napoca, 2023, p. 167et s.

PRESIDENT JOSEPH KABILA, discours devant le Parlement réuni en congrès le 23 octobre 2013.

RESOLUTION 1291 (2000) du Conseil de sécurité, 24 février 2000, S/RES/1291 (2000) ; Rapport du Secrétaire

RICHARDS, Paul, « La nouvelle violence politique en Afrique : essai de théorisation », disponible sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/070085.pdf>. L'auteur y donne son éclairage sur le basculement d'une partie de la jeunesse ouest-africaine dans la violence extrême, au cours des conflits libériens et Sierra léonais.

ROMKEMA, Hans, Le bout du tunnel ? Opportunités de désarmement et de rapatriement des FDLR en RDC, Washington : MDRP, « Note d'Information », août 2009, p.2.

SEBARA, Pamphile La réforme du secteur de la sécurité en RD Congo, Note d'Analyse du GRIP, 13 mars 2006.

STEARNS, Jason. « Nord-Kivu. Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est de la RDC », 2012, www.riftvalley.net, consulté le 28 février 2022.

VERHAEGEN, Benoît. Introduction à l'histoire immédiate, Dusculot, Gembloux, 1974, pp.69-82.

Deuxième Partie :

Essais épistémologiques et
axiologiques de la recherche sur les
groupes armés en RDC entre enjeux
socio-politiques et défis éthiques

Chapitre 5.

Pour une sociologie des groupes armés en RDC

Michel BISA KIBUL¹³²

Resumé

Plusieurs régions de l'Est et du Nord-Est de la RDC se particularisent par un accroissement et une perpétuité des antagonismes armés relevant d'un régime de conflictualité qu'on qualifie tantôt de situations de « guerre », tantôt de situations de « ni guerre ni paix »¹³³. Ce chapitre explique, à partir des matériaux empiriques, les ressorts socio-politiques, socio-économiques, socio-démographiques, socio-anthropologiques et socio-sécuritaires, endogènes et exogènes, de la montée de violence extrême qui nourrit le « chaos organisé »¹³⁴ qui règne dans ce pays. C'est depuis 1994 que les groupes armés se sont multipliés, l'insécurité s'est généralisée et la RDC est installée en permanence dans une situation de dégénérescence qui apparaît comme l'aboutissement d'un long processus d'affaiblissement de l'État.

Introduction

La partie Est et Nord-est de la RDC est majoritairement peuplée des groupes armés aux visages divers : officiels et officieux, agresseurs et invités de l'Etat, publics et privés, locaux, nationaux et internationaux, responsables d'un accroissement des violences armées. L'on est au cœur

132 Professeur de Science politique à l'Université de Kinshasa, UNIKIN.

133 Holeindre Jean-Vincent, Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, « La revue des études sur la guerre et la paix », Les Champs de Mars, 2017/1 (N° 29), p. 5-12. DOI : 10.3917/lcdm.029.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2017-1-page-5.htm>

134 La théorie du chaos étudie le comportement des systèmes dynamiques sensibles. Lire à ce sujet, Quentin Ravelli. « Un chaos organisé. La grappe de ronds-points comme structure politique souple ». Condition humaine / Conditions politiques, 2020, 1, ff10.56698/chcp.141ff. fhal-03101125

de la région dite des « Grands Lacs » associée au Soudan du sud et à la RCA, des pays dans lesquels l'Etat a perdu le monopole de la violence légitime ainsi que le contrôle de vastes portions de son territoire national. La gouvernementalité de la violence est devenue le quotidien des individus et des institutions au point d'instaurer une sorte de gouvernement par la violence.

Ce chapitre restitue les résultats de nos enquêtes empiriques¹³⁵. Nous allons y présenter (i) la sociogenèse des groupes armés, (ii) les faits et la crise de régulation, (iii) la socio anthropologie des groupes armés, (iv) la socio-économie, (v) la socio-politique, (vi) la socio-démographie et la cartographie des paysages naturels et culturels, enfin, (vii) les tendances générales et perspectives des groupes armés dans l'Est dans la RDC.

1. Sociogenèse des groupes armés dans l'Est de la RDC

Les groupes armés, vieux comme l'est l'indépendance du pays (décennie 1960), rythment la vie et le destin congolais au lendemain d'accession du pays à la souveraineté internationale jusqu'aujourd'hui. Mais c'est depuis 1994 (Génocide du Rwanda) que les groupes armés se sont multipliés inexorablement, entraînant par ce fait une insécurité généralisée à l'est de la RDC d'où s'enchevêtrent des conjonctures de « guerres » et celles de « ni guerre ni paix », fruits d'un long processus d'affaiblissement de l'État.

Dans les zones contrôlées par des groupes armés, la violence s'est privatisée et fragmentée entre de multiples groupes et milices armés à caractère ethniques, subversifs, religieux ou sécessionnistes, qui nourrissent un haut

¹³⁵ Les données présentées ici sont tirées d'une enquête empirique organisée dans le cadre de l'étude sur le « Nexus Climat-Eau-Migrations et Conflits dans le Bassin du Congo » et qui a abouti à la publication d'un Article scientifique auprès de Sustainability 2021, 13(16), 9323 ; <https://doi.org/10.3390/su13169323> et d'un Ouvrage collectif auprès des éditions Espérance à Paris.

niveau d'insécurité. Actuellement, l'État congolais a perdu le contrôle de vastes portions de son territoire ainsi que sa souveraineté tous azimuts sur ces régions concernées. Ainsi, le « gouvernement de la violence » a fini par céder le pas au « gouvernement par la violence » qui se révèle, notamment, par des massacres¹³⁶, pillages et multiples violations des droits humains, sans oublier les crimes y relatifs. La violence armée et la capacité de nuisance à l'Etat sont devenues des mécanismes d'accès et de promotion en grades dans l'armée comme dans la politique. Les communautés rivales qui voient leurs espaces de vie fragilisés par la saturation sécuritaire et par la dynamique démographique non contrôlées ni maîtrisées développent des stratégies de « territorialisation agressives »¹³⁷. Il s'ensuit, comme filet dérivant, une situation générale de course à la violence qui explique en partie la multiplication des groupes armés.

Entre 1994 et 2023, la concurrence des groupes armés pour le contrôle des espaces et des ressources n'exclue pas des formes de coopération et relations contractuelles dont les mieux connues sont la collaboration entre l'armée rwandaise et les rebelles du M-23, l'alliance entre les forces armées congolaises et celles dites d'autodéfense, les wazalendo et autres maï-maï. Toutes ces alliances et interactions d'interdépendances entre les entités antisociales par nature font le lit à une profusion des groupes armés qui naissent, grandissent, foisonnent, meurent des pressions politiques ou militaires, ressuscitent et ré-émergent, dans un éternel recommencement, telle qu'aujourd'hui, les relations de dépendance et de clientèle militaire existent et sont consolidées par des textes légaux (la loi sur la réserve armée de la République déjà votée par les deux Chambres parlementaires).

136 Outre l'assassinat de l'honorable Okende en juillet 2023, les forces armées congolaises se sont rendues responsables des massacres des populations civiles wazalendos en août 2023 dans la Ville de Goma.

137 Gonin, A., « Une tactique d'occupation spatiale et de mise en valeur qui n'a d'autres fin que de faire-valoir des droits sur des ressources foncières », in *L'Afrique, du Sahel et du Sahara à la Méditerranée : intégrations, circulations et fragmentations*, *Bulletin de l'Association des Géographes français*, p. 175-186 <https://doi.org/10.4000/bagf.3049>

2. Faits et crise de la régulation des groupes armés

La surprenante stabilité de la présence des groupes armés qui prévaut en RDC suggère une analyse en termes de chaos organisé et d'une sorte de gouvernance vampirisatrice¹³⁸ des services de sécurité et de défense dans un Etat failli et fragilisé par des crises. En effet, l'incapacité des services zaïrois à anticiper les conséquences transfrontalières du génocide rwandais de 1994 et la faiblesse de gouvernance sécuritaire des autorités nationales et locales qui se sont succédé durant les trente dernières années expliquent, dans une large mesure, le foisonnement et la récurrence des groupes armés. Cette dernière a affaibli la cohésion sociale des communautés locales, annihilant les possibilités de développement, ainsi que les capacités régulatrices, responsives, réactives et régulatrices de l'Etat. D'autres facteurs peuvent aussi être mis à contribution : éthiques ou patriotiques.

En somme, anéanti en 2013, le mouvement armé M23¹³⁹ a repris les armes depuis 2021 et s'est emparé de vastes étendues des territoires du Nord-Kivu, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes et les massacres de nombreux civils¹⁴⁰. Ils déclarent vouloir un « nouveau » dialogue direct avec le gouvernement de Kinshasa.

Après des défaites rapides des forces loyalistes sur le front, le gouvernement de Kinshasa invita à la mobilisation populaire¹⁴¹. Nous assistâmes alors à la crise de régulation. On décréta, dans la précipitation et sans préparation

138 Bisa Kibul, M., Gouvernance foncière en RDC. Du pluralisme institutionnel à la vampirisation de l'Etat, Académia, Louvain-la-Neuve, 2019, 4^{ème} de couverture.

139 S'inscrivant dans la généalogie armée de l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL-1994-1997), Rassemblement des Congolais pour la démocratie (RCD-1998-2004) et Congrès national pour la Défense du Peuple (CNDP-2010-2013), le M23 (2013 et 2021) est un groupe armé majoritairement tutsi et bras armé du Rwanda en RDC qui reproche à Kinshasa de ne pas avoir respecté des engagements sur la démobilisation et la réinsertion de ses combattants.

140 Dans son rapport annuel publié mardi 7 février, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a documenté des cas d'"exécution sommaire par le -23 d'au moins 171 personnes dans les localités de Bambo et Kishishe, entre le 21 et le 30 novembre 2022", dans la province du Nord-Kivu

141 Mehdi Belaid « Les mobilisations armées à l'est de la RDC : dynamiques sociales d'une pratique ordinaire », Dans critique internationale 2019/1 (n°82), pages 31 à 49.

aucune, la formation militaire obligatoire des Étudiants¹⁴² pour l'année académique 2022-2023. Une proposition de loi sur le service militaire obligatoire pour tout citoyen âgé de 18 à 25 ans fut aussi initiée et déposée au Bureau de l'Assemblée nationale. Un autre projet de loi portant création de la Réserve armée de la République a été débattu et adoptée le 3 mars 2023 en Conseil des ministres. Ce projet de loi permet, notamment, aux groupes armés actifs, majoritairement anti-État de coopérer officiellement avec les FARDC dans leur lutte contre le M23.

Ces initiatives populistes réussirent à étouffer la loi de programmation militaire. Cette dernière est une première dans l'histoire de l'armée congolaise et s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'armée afin de permettre au FARDC de développer les capacités opérationnelles. Il s'agit d'une loi financière pluriannuelle¹⁴³, soutenue par la coopération chinoise et qui prévoit environ 1 milliard de dollars par an pour le secteur de la défense nationale, visant la rationalisation de la gestion des ressources humaines, des dépenses, l'instruction et formation, les équipements et matériels, les infrastructures, les opérations militaires, la capacité d'anticipation, etc.

A cause de la crise d'intelligence stratégique, d'une faible capacité régulatrice et d'incapacités opérationnelles, l'armée nationale échoua en 2021 face au M-23. La cause facile exhibée par le Gouvernement de Kinshasa est : « nous sommes sous embargo, infiltrés et espionnés »¹⁴⁴ Comme s'il était interdit à la RDC d'organiser ses services d'infiltration et de contre-espionnage. Kinshasa décida alors d'appeler au secours

142 Le Ministre national de l'enseignement supérieur décréta que les étudiants inscrits dans les universités et institutions supérieures de Kinshasa passeront obligatoirement 15 jours de formation militaire dans le Centre militaire de Kibomango dès la rentrée académique 2023 et que le gouvernement Congolais avait décidé d'insérer dans la formation académique des modules liés à la formation militaire obligatoire pour les étudiants. Le terrain fut identifié, les étudiants inscrits et la publicité réalisée dans les Campus universitaires et médias publics. Une année après, aucun étudiant n'a bénéficié de cette formation.

143 L'Ordonnance-loi n°22/019 du 28 juillet 2022 portant programmation militaire.

144 Dans une interview accordée à Radio Okapi, Jean-Michel Dumont, officier des Affaires politiques de la MONUSCO, précisa que la RDC n'était plus concernée par un quelconque embargo sur les armes, mais plutôt par un régime de notification d'armes. Même ce régime de notification fut supprimé le 20 décembre 2022. Malgré tout, les FARDC continuent d'échouer les fronts.

les armées ougandaises¹⁴⁵, kenyannes, les troupes de la communauté des Etats de l’Afrique de l’Est (EAC)¹⁴⁶, celles de la communauté des Etats de l’Afrique du Sud (SADEC)¹⁴⁷ et, même, les instructeurs rwandais, refusés par Kinshasa, seront visibles à Goma. Bien plus, des militaires de race blanche circulent dans la Ville de Goma, dans des véhicules des FARDC. Toutes ces troupes invitées par Kinshasa coexistent aux cotés des casques bleus de MONUSCO présentes en RDC depuis plus de 20 ans¹⁴⁸.

Sur place, le Gouvernement de Kinshasa éprouve des difficultés à réguler et coordonner cette présence massive de groupes armés officiels et officieux, invités et auto-invités, agresseurs et alliés. Cette difficulté de régulation s’explique aussi par la faiblesse des services de sécurité qui se sont montrés incapables de se spécialiser, d’analyser et d’anticiper les événements. Ces services de sécurité n’ont pas pu et/ou su identifier la nature du discours charmant du M-23 qui a réussi à maintes reprises à draguer et à détourner tous les invités armés du gouvernement. Ils n’ont pas non plus été capables d’identifier l’ennemi¹⁴⁹, ses alliés, ses rationalités et ses capacités. Kinshasa était même surprise lorsque son allié ougandais avait ouvert sur son territoire un couloir aux troupes dites du M-23, venues du Rwanda, pour occuper la cité de Bunagana. La duplicité des soldats kenyans et les accointances du général kenyan, qui se faisait des selfies avec le porte-parole du M-23, avait aussi choqué le chef de l’Etat congolais.

145 Qui est présente doublement à l’est de la RDC. D’abord pour lutter contre les ADF, ensuite en qualité de membre de l’EAC pour superviser le retrait du M-23.

146 Les forces des Etats membres de la Communauté d’Afrique de l’Est (EAC) sont arrivées progressivement à l’est de la RDC. D’abord les troupes Kényanes le 2 novembre 2022, le Burundais 5 mars 2023, celles du Soudan du Sud, le 3 avril 2023, etc. Le mandat de cette force a été prolongé à deux reprises.

147 Lors du 43e Sommet ordinaire des chefs d’Etat et de gouvernements tenus à Luanda, la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) a approuvé le déploiement de ses troupes dans l’Est de la RDC. Cette décision de la SADC s’explique par de profondes réticences et divergences concernant le mandat et les intentions de la force de l’Afrique de l’Est en République démocratique du Congo (RDC). La SADC y dispose déjà de troupes au sein de la Brigade d’intervention (FIB), avant-garde de la mission de maintien de la paix des Nations unies.

148 Il existe actuellement un plan de transition de retrait de la MONUSCO en RDC. S’agissant de ce départ, il y a des craintes, malgré les 20 ans de bilan mitigé, que le vide sécuritaire créé par le départ massif des casques bleus ait à laisser le champ libre aux groupes armés voyous et djihadistes.

149 Alors que la RDC fait face à un complot international porté des Etats et multinationales occidentaux qui manipulent le Rwanda et lui joignent tous les groupes armés présents ainsi que des ressources sophistiquées, les services congolais se sont limités à une approche minimaliste consistant à pointer le Rwanda comme son unique adversaire.

C'est dans ce contexte d'imbroglie d'une grande complexité que Kinshasa, embrouillée et incapable de contrôler ses propres invités devenus alliés de son ennemi principal, va alors convier les maï-maï et d'autres groupes armés locaux et subversifs, eux aussi ennemis contre lesquels l'État de siège était décrété. Ces rebelles, estampillés « réservistes » dans une confusion totale sont alors chargés de combattre le M-23 et ses multiples alliés étatiques et non-étatiques. C'est ainsi qu'on va commencer à entendre l'éloge officielle¹⁵⁰ des wazalendo qu'on appelle alors « forces d'auto-défense communautaire ». Quoiqu'étant les seuls à oser attaquer le M-23 et à leur opposer une certaine résistance, ces auto-défendants n'ont pas pu reconquérir ces vastes étendues du territoire national, toujours occupées par la Rébellion.

En face, le Rwanda dira que ces maï-maï wazalendo sont les membres des forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR). Donc, une rébellion anti-régime Rwandais. Le Président congolais accrédiitera cette thèse rwandaise en disant qu'il va aider les Rwandais à se débarrasser de leur dictateur. Le 30 août 2023, voulant marcher pacifiquement pour dénoncer l'incapacité des casques de la MONUSCO et la présence des militaires de l'EAC, l'Eglise de ces wazalendos est attaquée et ses membres massacrés par les militaires de la force républicaine. Kinshasa les accuse alors d'être infiltrés et désormais au service du Rwanda.

On peut dire que les violences perpétrées de façon quasi ininterrompue depuis le début des années 1990 à l'est de la RDC traduisent une routinisation du phénomène des mobilisations armées et une difficile régulation étatique. La présence des multiples groupes armés et leurs

150 Encouragés par les services publics, adouée d'une initiative législative sur les réservistes de l'armée congolaise, financée et soutenue par le Trésor public, la milice armée des *wazalendo* est quasiment devenue un État dans l'État. À plusieurs reprises, cette milice s'est illustrée en prônant l'éradication des Tutsis rwandophones et en conduisant des attaques contre la présence des Nations-Unies et des forces de l'Afrique de l'Est (EAC). Une forme de « gouvernement par la violence » (Grajales, 2016) des conflits armés s'est généralisée. La diffusion de ses prêches dans une radio locale créée sous l'Etat de siège et par la téléphonie mobile lui a permis de constituer une large audience de fidèles.

successives recombinaisons n'y ont rien fait : si certains groupes ont déposé les armes ou ont été défaits militairement, d'autres sont restés au maquis, et sans cesse de nouvelles formations ont vu le jour.

3. Socio-anthropologie des groupes armés en RDC

Dans ce contexte de forte pression armée et au regard des avantages matériels et immatériels donnés aux démobilisés des groupes armés, l'est de la RDC a acquis de la valeur insécuritaire. Pour beaucoup de jeunes, la tentation est forte de tirer profit de la rente issue de l'appartenance à un groupe armé. Ainsi, il arrive que les mêmes individus se retrouvent à la fois anciens démobilisés, remobilisés, redémobilisés et encore, actuellement, actifs dans d'autres groupes armés.

Par ailleurs, en RDC, les hauts gradés de l'armée sont souvent accusés de corruption¹⁵¹. Considérées comme riches et hospitalières, les provinces de l'Est du Pays quoique sous administrées, sous-développées et en perpétuelle insécurité grandissante sont les préférées des « préposés vampirisateurs de l'Etat et des hauts-cadres de l'armée qui agissent au nom de l'Etat, avec ses moyens mais contre ses intérêts »¹⁵². Il est notoire que les agents de l'État¹⁵³ considèrent l'affectation dans ces régions d'insécurité comme une situation de bénédiction, une occasion d'enrichissement. Ainsi, quand on démet un officier supérieur, on l'envoie à l'ouest du Pays, où règne la paix, loin de toute possibilité d'enrichissement illicite et de gestion kleptocratique.

Les officiers présents à l'Est du Pays ne font que s'enrichir sur la présence de l'insécurité et sur les statistiques biaisées du nombre surestimé des soldats. Les salaires des militaires morts continuent de sortir du trésor

151 Olivier Valée, La construction de l'objet corruption en Afrique, Dans *Afrique contemporaine*, 2006/4, pages 137 à 162.

152 Au sujet de la Vampirisation de l'Etat, lire (i) Bisa Kibul, M., *Gouvernance foncière en RDC. Du pluralisme institutionnel à la Vampirisation de l'Etat*, Académia, Louvain-la-Neuve, 2019. Et, (ii) Du même Auteur, « La vampirisation de l'Etat. Mécanismes et pratiques de la privatisation des services publics », in Elie Ngoma-Binda et Emile Bongeli, *Regard endogènes sur l'Etat au Congo-Kinshasa*, l'harmattan, Paris, 2022.

153 Tout particulièrement les officiers supérieurs et généraux de l'armée.

public. Outre l'accès aux minerais et commerces illicites divers, dans toutes les zones de guerre, les militaires ne font que racketter les paysans et font subir toutes sortes d'atrocité à ceux qui refuseraient de leur donner de l'argent¹⁵⁴.

Les populations perçoivent l'armée comme une entité chargée non pas de servir, mais de se servir, parfois en usant de la force. Ainsi, l'armée fait l'unanimité contre elle. La mauvaise gouvernance publique facilite la criminalité organisée et le développement des groupes armés. La qualité et la quantité de l'information, y compris scientifique, sont très insuffisantes.

4. Socio-politique des groupes armés dans un contexte national délétère

La permanence des groupes armés est l'aboutissement d'un long processus d'affaiblissement de l'État. Ce dernier avait interdit de former les congolais en matière de sécurité et des élections¹⁵⁵, depuis les années 1965. Cette absence de formation explique, en partie, les tâtonnements et crise d'intelligence stratégique évoqués ci-haut. Les dirigeants de l'Etat n'ont pas pu et/ou su gérer les identités criminelles menaçantes, la population et même la sexualité tant procréative que commerciale ludique. Cette situation de crise de gestion amplifie l'instabilité socio-politique qui conduit, d'une part, à la déroute de l'État congolais dans sa lutte contre les groupes armés et le sous-développement.

La violence privée s'est généralisée, les groupes d'autodéfense communautaires se sont multipliés, aggravant la fragmentation sociale et favorisant la régénérescence des identités ethniques.

Les leaders de presque toutes les communautés locales ont constitué des milices armées sur une base communautaire. Le recours aux autorités

154 Communication personnelle avec un Officier supérieur qui a requis l'anonymat.

155 En effet, les matières en lien avec le renseignement, la filature, l'espionnage et le contre-espionnage, sécurité et sécurisation des espaces et des personnes, sociologie électorale, politique et psychologie électorale étaient élaguées dans les curricula de formation des étudiants de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) jusqu'en 2021.

traditionnelles et étatiques s'est effrité au profit de celui lié aux acteurs en armes. Le recours à la violence, individuelle ou communautaire, pour régler un différend ou pour contester ou renverser une décision politique ou de justice incomprise ou jugée injuste, est toujours plus répandu. L'Etat ayant perdu le monopole de la violence légitime est désormais incapable d'assumer l'essentiel de ses fonctions régaliennes.

5. Socio-économie des groupes armés de la RDC

Il existe des dimensions socio-économiques qui expliquent la récurrence des groupes armés dans la Partie est du Pays. D'ailleurs, le dynamisme de la ville de Goma ¹⁵⁶ atteste de l'existence d'une relative résilience citoyenne et une certaine économie de la guerre. Les progrès les plus significatifs dans l'histoire urbaine de la ville de Goma l'ont été en temps de crises armées et, même, à propos des conflits armés. Les temps difficiles créent des hommes forts et résilients, ces derniers créent les temps faciles et s'ils sont bien socialisés, ils perpétuent la tradition de la résilience et puissance. A défaut d'une socialisation adaptée, les temps faciles et d'abondance des ressources créent des hommes faibles.

La littérature spécialisée¹⁵⁷ s'est aussi consacrée à l'économie des conflits armés. Ainsi, l'exportation des ressources accroît le risque de guerre de quatre manières : financement des rebelles et des armes, aggravation de la corruption, hausse des incitations à la sécession et augmentation de la vulnérabilité de la population aux chocs exogènes.

6. Socio-démographie et itinéraires de la population armée

Le foisonnement des groupes armés conduit à ce qu'il conviendrait de nommer rééquilibrage démographique et libre accès de tous aux ressources naturelles de la RDC. Ce rééquilibrage démographique s'opère aussi bien

¹⁵⁶ Goma est, en 2023, la ville congolaise la plus propre, la mieux battue et où la richesse circule, malgré 30 ans des guerres omniprésentes.

¹⁵⁷ Pierre Jacquemot, « L'économie politique des conflits en République démocratique du Congo », in *Afrique contemporaine*, 2009/2 (n°230), pages 187 à 212.

par des voies de naissance métissées et internationales très fréquentes que par les migrations internationales massives. En adhérant à la communauté des Etats de l’Afrique de l’Est et en supprimant l’exigence des visas entre la RDC et plusieurs Etats de la région, l’Etat congolais est convié à un rendez-vous de la circulation des personnes et des biens alors qu’elle n’a pas assez d’entreprises ni industries de transformation locale.

Il n’existe plus ni carte pour citoyen congolais depuis 1997, ni recensement général de la population depuis 1984 et, encore moins, un système de gestion des identités. Il y a donc trois décennies de refus de gouvernance de la population. Dans l’entre-temps, les peuples transfrontaliers ont continué à nouer des relations de mariage et de procréation croisées. Par ailleurs, le viol a été systématiquement utilisé comme arme de guerre¹⁵⁸, certains hommes masculins du Kivu sont allés chercher des femmes au Rwanda voisin et, à ce jour, la majorité des filles qui font le commerce des sentiments sexuels à Bukavu et Goma viennent du Rwanda.

158

C’est tout le sens du travail fait par le Dr. Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix-2018.

Conclusion

L'Est de la RDC, riche en ressources et en diversité naturelle et culturelle est victime d'un système complexe des pillages. Cette zone connaît le foisonnement des groupes armés, lequel découle du délitement de l'Etat, de la crise d'éthique et carence d'intelligence stratégique.

Pour y remédier, nos matériaux suggèrent qu'il faut opter pour l'option de construire la résilience et la puissance étatique en remplacement de l'option Onusienne de l'apologie de la paix qui a montré ses limites. La RDC devrait (i) se préparer à une guerre permanente en bâtissant une armée puissante, d'au moins un million (1.000.000) d'hommes pétris des valeurs éthiques et des compétences intellectuelles, avec la création d'une industrie militaire pour la fabrication des armes, (ii) installer des bases militaires et des centres de formation militaire et policière dans les zones frontalières en vue d'augmenter la capacité opérationnelle et dissuasive, (iii) légiférer sur le statut juridique et le profil citoyen à accorder aux réservistes. La réforme des forces de sécurité et services d'intelligence à spécialiser ainsi qu'une politique intelligente de gestion de la population est une urgence d'intérêt vital pour l'Etat congolais.

Bibliographie

ASSANVO et all. (2019). Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma. Rapport sur l’Afrique de l’Ouest, 26. <https://issafrica.org/fr/recherches/rapport-sur-lafrique-de-louest/extremisme-violentcriminalite-organisee-et-conflits-locauxdans-le-liptako-gourma>

BAYALA, J.-P. (2018). Lefaso.net. <https://lefaso.net/spip.php/article85851>

BISA KIBUL, M., (2019), Gouvernance foncière en RDC. Du pluralisme institutionnel à la vampirisation de l’Etat, Académia, Louvain-la-neuve.

BISA KIBUL, M., (2022) « La vampirisation de l’Etat. Mécanismes et pratiques de la privatisation des services publics », in Elie Ngoma-Binda et Emile Bongeli, Regard endogènes sur l’Etat au Congo-Kinshasa, l’Harmattan, Paris.

BOUJU, J., & Ayimpam, S. (2015). Introduction : objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains sensibles aujourd’hui. *Civilisations*, 64, 11-20. <http://journals.openedition.org/civilisations/3803>

GONIN, A. (2018). Concurrences spatiales, libre accès et insécurité foncière des éleveurs (Sud-Ouest du Burkina Faso). *Cahiers du Pôle foncier*, 20.

GRAJALES, J. (2016). Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie. Karthala.

HOLEINDRE J-V., Jeangène Vilmer J-B., « La revue des études sur la guerre et la paix », *Les Champs de Mars*, 2017/1 (N° 29), p. 5-12. DOI : 10.3917/lcdm.029.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2017-1-page-5.htm>

HUGON, P., 2009, Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains. *Hérodote*, 134(3), 63-79.

MEHDI BELAID, « Les mobilisations armées à l’est de la RDC : dynamiques sociales d’une pratique ordinaire », Dans [Critique internationale 2019/1 \(N° 82\)](#).

VALEE, Olivier (2006) La construction de l’objet corruption en Afrique, Dans [Afrique contemporaine](#), (n°220)

ORDONNANCE-LOI n°22/019 du 28 juillet 2022 portant programmation militaire.

JACQUEMOT, Pierre « L'économie politique des conflits en République démocratique du Congo », in [Afrique contemporaine 2009/2 \(n° 230\)](#)

RAVELLI, Quentin. « Un chaos organisé. La grappe de ronds-points comme structure politique souple ». *Condition humaine / Conditions politiques*, 2020, 1, ff10.56698/chcp.141ff. fhal-03101125

TSHIMANGA, R., LUTUTALA B., ET BISA KIBUL, M., (2022), *Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits dans le Bassin du Congo. Analyse des interactions en vue de renforcer la résilience des communautés locales*, Espérance, Paris.

Chapitre 6.

L'Éthique et la politique de la recherche sur les groupes armés en RDC à l'épreuve de la neutralité axiologique du chercheur

Joël BARAKA AKILIMALI¹⁵⁹

Résumé :

Ce chapitre aborde les défis éthiques et politiques liés à la recherche sur les groupes armés en République Démocratique du Congo (RDC) sur une période de trois décennies, marquée par des conflits armés dévastateurs. L'analyse met en lumière la complexité des enjeux éthiques liés à la neutralité axiologique des chercheurs, confrontés à des groupes armés aux objectifs variés et à des dynamiques complexes. La neutralité axiologique, principe fondamental de la recherche scientifique, est examinée dans le contexte particulier de la RDC, où la recherche sur les groupes armés est essentielle pour comprendre la situation politique, sociale et sécuritaire de la région. Le chapitre souligne trois points clés pour améliorer la recherche sur les groupes armés en RDC. Premièrement, il insiste sur l'importance de l'auto-réflexivité des chercheurs, les encourageant à reconnaître leurs propres valeurs et préjugés. Deuxièmement, il souligne la nécessité de minimiser l'impact des biais en s'engageant dans des protocoles de recherche rigoureux. Enfin, le chapitre appelle à une régulation étatique de la recherche pour garantir l'éthique, la protection des droits des communautés locales et éviter toute instrumentalisation politique ou économique sans fondamentalement remettre en question la nécessité de la liberté académique et de la liberté de la recherche. En dépit des défis, la recherche sur les groupes armés en RDC demeure cruciale pour comprendre les causes des conflits et promouvoir la paix, la stabilité et le développement.

¹⁵⁹ Chargé de recherche au CRESH-RDC (Kinshasa), Professeur associé à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu et Professeur vacataire à l'Université Catholique de Bukavu (UCB).

Mots clés :

Neutralité axiologique, défis éthiques, Groupes armés, politique de la recherche, RD Congo

Introduction

La République Démocratique du Congo (RDC) est depuis près de trois décennies (1993-2023), le théâtre de conflits armés dévastateurs, alimentés par une multitude de groupes armés aux objectifs divers et à l'instrumentalisation discursive complexe¹⁶⁰. La persistance de ces groupes armés s'est opérationnalisée à travers plusieurs stratégies complexes de réinvention des méthodes de combat et des revendications socioéconomiques et politico-sécuritaires diverses¹⁶¹. Ces stratégies se dynamisent dans un permanent recommencement qualifié récemment de « retour circulaire »¹⁶² des combattants armés.

La compréhension de ces acteurs armés et de leurs dynamiques est essentielle pour la paix, la stabilité et le développement de la région, mais elle soulève des questions complexes d'éthique et de politique dans la recherche sur les acteurs armés. Au cœur de ces préoccupations se trouve le principe de la neutralité axiologique du chercheur, qui pose la question fondamentale de savoir comment mener des recherches objectives et éthiques sur des groupes armés, tout en respectant les valeurs et les enjeux politiques sous-jacents. Si la question liée aux défis éthiques est abordée dans une perspective de travail du chercheur sur des terrains humanitaires¹⁶³ ou de travail humanitaire¹⁶⁴ ou tout globalement

160 Autesserre, S., "Dangerous tales : Dominant narratives on the Congo and their Unintended Consequences". *African Affairs*, 2022, n°111(443), 202-222.

161 Pole Institute, (2023) « Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ? » *Regards croisés* n°40, Goma : éditions du Pole Institutue.

162 Vlassenroot, K. et al., "Navigating social spaces: Armed mobilisation and circular return in Eastern DR Congo". *Journal of Refugee Studies*, 2020, n° 33(4): 832–852.

163 Ayimpam S., Chelpi-den Hamer M. et Boujou J., « Défis éthiques et risques pratiques du terrain en situation de développement ou d'urgence humanitaire », *Anthropologie & développement*, 40-41 | 2014, 21-41. -

164 Côté, L-P et Drolet, M-J., "Conceptualizing ethical issues of Humanitarian Work: Results from a critical literature review". *Canadian Journal of Bioethics*, 4. DOI: [10.7202/1077631ar](https://doi.org/10.7202/1077631ar)

sur des terrains insécurisés¹⁶⁵ ; elle n'a pas encore été abordée dans une analyse systémique et dialectique permettant de problématiser la question politique et éthique dans un format transversal entre le local et le global. Telle est la démarche que nous essayons d'adopter à travers le présent papier, en considérant que la neutralité axiologique, principe fondamental de la recherche scientifique, devient un défi majeur dans ce contexte de recherche sur les groupes armés. Comment maintenir une impartialité incontestable tout en traitant de sujets sensibles et moralement chargés ? C'est dans ce contexte complexe dicté par l'observance de la neutralité axiologique du chercheur dans la production des savoirs sur les groupes armés que se posent des questions éthiques et politiques cruciales.

D'un côté des enjeux éthiques, il se pose des questions telles que la légitimité pour un chercheur de traiter un groupe armé comme n'importe quel autre objet de recherche, le dilemme du chercheur face à la neutralité, et les disparités entre chercheurs nationaux et étrangers dans leur quête de réponses face aux enjeux et défis souverainistes qui se dégagent de leur objet de recherche.

D'un autre côté des enjeux politiques, on se demande s'il existe une politique de recherche sur les groupes armés et mouvements subversifs, et comment concilier la liberté de la recherche sur ces entités subversives, et comment apprécier le « droit à la rébellion / résistance » inhérent à nombreuses littératures en sciences sociales avec la souveraineté de l'État lorsqu'il s'agit de mener des recherches sur ces entités subversives pour la survie de l'Etat.

Il s'agit, dans les deux pôles, d'analyse de chercher à comprendre les dilemmes auxquels sont confrontés les chercheurs, les obstacles éthiques qu'ils doivent surmonter, et les tensions entre la recherche purement doctrinale (sciences normatives comme le droit positif ou la science

165 Thamani Mwaka P., « Attendre les oiseaux du matin : les traumatismes des chercheurs face aux terrains insécurisés » in Nyenyezi A., Ansoms A. et al., *Bukavu Série : Vers la décolonisation de la recherche*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, 2020.

politique institutionnaliste) et les réalités empiriques complexes qui influencent souvent la recherche en RDC sur les groupes armés et dans laquelle naviguent les chercheurs engagés sur des terrains politiquement sensibles. La recherche sur les groupes armés en RDC est d'une importance capitale pour la compréhension de la situation politique, sociale et sécuritaire de la région. Cependant, les chercheurs doivent jongler avec ces questions éthiques et politiques délicates, car leurs travaux peuvent avoir des conséquences profondes sur la vie des personnes affectées par ces conflits d'une part, et sur la survie des institutions publiques, souveraines, censées protéger ces personnes affectées par les conflits, d'autre part.

Il en ressort que dans cet article, nous explorons les défis et les dilemmes de l'équilibre entre l'éthique et la politique de la recherche sur les groupes armés en RDC, en mettant en lumière les controverses cruciales de la neutralité axiologique du chercheur dans ce contexte complexe. Nous analysons des enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés les chercheurs dans ce domaine de recherche atypique car hautement conflictuel (armé), en mettant en évidence les questions entourant la neutralité axiologique, c'est-à-dire la capacité du chercheur à mener des investigations impartiales, exemptes de jugement de valeur.

Les groupes armés en RDC, qu'ils soient des milices rebelles, des groupes d'auto-défense ou d'autres acteurs, opèrent dans un environnement complexe où les enjeux politiques et moraux sont inextricablement liés à la recherche scientifique, qu'elle soit académique, institutionnelle, indépendante, commanditée à l'interne ou à l'extérieur du pays.

Nous examinons également comment les chercheurs peuvent naviguer dans ce paysage délicat tout en maintenant l'intégrité de leurs travaux, en garantissant le respect des droits de l'homme, et en contribuant positivement à la résolution des conflits ainsi qu'au respect des principes fondamentaux de la souveraineté de l'Etat, menacée par l'objet même de leur étude, c'est-à-dire les groupes armés. Cette étude vise à offrir

des perspectives nouvelles et des recommandations pratiques pour les chercheurs, les institutions de recherche, les gouvernements et les organismes internationaux qui s'efforcent de mieux comprendre les groupes armés en RDC tout en respectant les impératifs éthiques et politiques qui sous-tendent les dynamiques conflictuelles notamment dans la partie orientale de cet Etat. Enfin, nous soulignerons l'importance de cette réflexion dans le contexte plus large de la recherche scientifique et de son rôle dans la promotion de la paix, de la justice et du développement dans les régions touchées par des conflits armés en RDC.

A. Méthodologie :

La méthodologie de cette recherche sur l'éthique et la politique de la recherche sur les groupes armés en RDC est fondamentalement interdisciplinaire, tenant compte de la complexité des enjeux étudiés. Elle repose sur des méthodes qualitatives, ainsi que des approches théoriques diverses pour obtenir une compréhension holistique de la question. La collecte des données s'est faite à partir de la triangulation de deux niveaux. D'une part, l'analyse documentaire à travers laquelle nous avons fait une revue exhaustive de la littérature académique, des rapports d'organisations internationales, et des sources médiatiques a été réalisée pour situer la recherche dans son contexte historique, sociopolitique et sécuritaire en lien avec la RDC mais aussi des recherches purement théoriques sur le principe de la neutralité axiologique en sciences sociales. D'autre part, cette recherche est le fruit de nombreux entretiens qualitatifs issus de nos recherches antérieures sur des problématiques des conflits autour des ressources naturelles dans l'Est de la RDC, impliquant directement ou indirectement des groupes armés¹⁶⁶. Il s'agit donc des données des entretiens semi-structurés qui ont été menés dans diverses missions avec des chercheurs expérimentés, des acteurs locaux, des responsables

¹⁶⁶ Notre expérience de recherche dans les trois provinces de l'Est du Congo les plus affectées par les groupes armés à savoir le Sud-Kivu (avec un focus sur les dynamiques des groupes armés à Kalehe, Uvira, Mwenga, Fizi), le Nord-Kivu (avec un focus sur les dynamiques des groupes armés à Masisi, Rusthuru, Beni) et l'Ituri (avec un focus sur les dynamiques des groupes armés à Mambasa, Irumu et Djugu).

gouvernementaux et des défenseurs des droits de l'homme actifs en RDC. Ces entretiens ont permis de recueillir des perspectives variées sur les enjeux éthiques et politiques de la recherche sur les groupes armés en RDC. Les données recueillies ont été soumises à une analyse de contenu rigoureuse, permettant d'identifier les thèmes récurrents, les dilemmes éthiques spécifiques, et les stratégies utilisées par les chercheurs pour naviguer dans ce contexte complexe. Les entretiens majeurs ont été fait avec des chercheurs ayant travaillé sur les terrains insécurisés à Beni, Rutshuru, Masisi, Kalehe, Uvira, Fizi, Mambasa, Irumu et Djugu entre 2014 et 2022.

B. Cadre Conceptuel :

Le cadre conceptuel de cette recherche s'appuie sur plusieurs théories et concepts clés à savoir :

- Neutralité axiologique : ce principe, développé par Max Weber, forme le socle de cette étude. Il s'agit de l'objectif de maintenir une neutralité morale et axiologique dans la recherche scientifique, en évitant les jugements de valeur personnels.
- Éthique de la recherche : nous nous appuyons sur les principes éthiques universels tels que l'autonomie, la bienfaisance, la non-malfaisance et la justice pour évaluer les dilemmes éthiques qui se posent aux chercheurs.
- Politique de la recherche : nous explorons comment les impératifs politiques, tels que les pressions / prescriptions gouvernementales, les enjeux de sécurité et les intérêts géopolitiques, peuvent influencer la direction de la recherche.
- Approche interdisciplinaire : en intégrant des perspectives issues de la philosophie, de la sociologie, de l'éthique, de la science politique et du droit, notre cadre conceptuel permet de saisir la complexité des défis de la recherche sur les groupes armés en RDC.

Ce cadre méthodologique et conceptuel vise à fournir une base solide pour analyser les questions éthiques et politiques qui se posent dans ce domaine de recherche complexe, en facilitant une compréhension nuancée des dilemmes auxquels sont confrontés les chercheurs.

1. Retour sur la sémantique principale de la « neutralité axiologique »

Le présent point se propose de problématiser le principe de la neutralité, principalement sous l'angle épistémologique et accessoirement sous l'angle éthique. Il s'agit spécialement de répondre à la question : Comment apprécier éthiquement et épistémologiquement la neutralité scientifique des chercheurs ? En partant des travaux de Max Weber sur la « neutralité axiologique » qui postule l'idée de la séparation des propositions scientifiques d'un côté et des jugements de valeur d'un autre côté¹⁶⁷, nous pensons pouvoir établir les liens de ces postulats sur les chercheurs travaillant sur les groupes armés en tant que scientifiques, à part entière.

En effet, la théorie wébérienne de la neutralité axiologique tend à percevoir le « savant » et par extension le chercheur comme étant déconnecté des sentiments partisans dans la production du savoir. Cette démarche théorique a conduit à une série des dichotomisations structurelles opposant la sphère scientifique à la sphère politique et sociale. Ainsi, deux grandes dichotomies semblent émerger en conséquence.

D'un côté, la première dichotomie vient de la séparation entre l'ordre scientifique des faits et l'ordre éthique des valeurs depuis les Modernes, héritiers des philosophes dits des lumières. Les questions éthiques se sont vues progressivement séparées des préoccupations scientifiques dans le processus de la production du savoir¹⁶⁸. Dans l'idée de la « neutralité axiologique » professée dans la pensée de Max Weber dans son ouvrage

¹⁶⁷ Weber M., *Le Savant et le Politique*, La Découverte, Paris, 2002.

¹⁶⁸ Ferry J.L., *Valeurs et normes, la question de l'éthique*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2002.

célèbre, *le Savant et le Politique*¹⁶⁹, il se lit en clair une sorte d'absence de jugement de valeur dans la démarche scientifique du « savant ». L'axiologie étant la science des valeurs, la neutralité axiologique signifierait donc d'opérer une distinction entre travail scientifique et jugement des valeurs. Il s'ensuit pratiquement une sorte d'incompatibilité des vertus politiques et des vertus scientifiques¹⁷⁰. La tension qui s'observe dans la structuration de la neutralité axiologique a alors conduit à une bipolarisation dans la communauté des chercheurs par une forte opposition entre des chercheurs qui se consacrent au travail scientifique selon des méthodes neutres ou présentées comme telles et ceux qui s'engagent à porter un regard extérieur sur leur propre savoir (Scholarship Versus Commitment)¹⁷¹.

D'un autre côté, sur le terrain éthique lui-même, la différenciation s'est structurée entre valeurs et normes, lesquelles ne convergent plus et ne s'influencent plus dans les discours et par conséquent dans les pratiques ; du moins officiellement. Ainsi, il s'est créé un distinguo des « valeurs désormais rattachées aux convictions privées, différentes des normes rattachées à la raison publique »¹⁷². Cette distinction est à mettre en parallèle avec l'émergence du positivisme en sciences sociales en général et spécialement à travers les travaux d'Auguste Comte qui, avec la révolution industrielle couplée au succès du matérialisme et du scientisme à la fin du 19^{ème} siècle, va théoriser sa célèbre loi des 3 états proposant une vision linéaire du monde, allant de l'état théologique en passant par l'état métaphysique pour chuter à l'état scientifique¹⁷³. Le développement du positivisme juridique est donc à mettre en lien avec ce positivisme en sciences en général pour mieux le problématiser dans ces travaux fondateurs notamment chez Hans Kelsen et ses contemporains.

169 Weber M., *Le Savant et le Politique*, La Découverte, Paris, 2002.

170 Pfefferkorn R., « L'impossible neutralité axiologique » in *Raison présente*, 2014/3 N° 191, pages 85-96.

171 Pinto L., « "Neutralité axiologique", Science et engagement » in *Savoir/Agir*, 2011/2 N°16, pages 109-113.

Bourdieu P., « Pour un savoir engagé », *Interventions* (1961-2001), Sciences sociales et action politique, Agone, Marseille, 2002.

172 Ferry J.M., *op.cit.*

173 Comte A., *Cours de philosophie positive, 1ères et 2èmes leçons. Discours sur l'esprit positif*, Edition nouvelle, Paris, 1926.

2. La neutralité du chercheur face à la question de la légitimité ou de l'illégitimité des « groupes armés ». Essai d'analyse dialectique à partir des confrontations entre le décisionnisme moral et le fonctionnalisme juridique

La question de la légitimité des « groupes armés » peut en apparence paraître creuse ou sans intérêt scientifique alors qu'elle pose des problèmes profonds non encore réglés par la célèbre formule wébérienne selon laquelle « L'État est le groupement dominant qui a le monopole de la violence légitime »¹⁷⁴. Cette formule voulait régler la violence dans la société moderne en instituant l'État comme étant le seul centre d'impulsion de l'organisation publique et donc de la régulation de la violence. Cette institution est issue de l'héritage westphalien qui a inspiré l'idée du Léviathan qui traduit la sortie de la société dite de nature vers la société organisée autour de l'État moderne comme unique maître de la souveraineté¹⁷⁵. Cette vision souverainiste visant à réguler la violence sociale à travers l'institution étatique demeure consolidée mais nuancée par des auteurs modernes, notamment Hannah Arendt qui a développé des idées sur la violence politique et la nécessité d'instaurer des institutions politiques stables pour prévenir la violence¹⁷⁶. Il en ressort que l'État en soi n'est pas une panacée contre la violence sociétale dès lors qu'il ne se structure pas autour des institutions démocratiques inclusives, promotrices d'un ordre social juste. Sans cette justice, Rawls par exemple trouve l'opportunité de justifier la désobéissance civile¹⁷⁷. Plus radicale, la perspective socio-anthropologique de l'ordre politique va à l'antipode d'un État fort que des auteurs tels que Robert Nozick encouragent un « État minimal »¹⁷⁸ tandis que d'autres auteurs tels que James C. Scott ont développé la notion « d'armes des faibles » pour décrire les moyens par lesquels les individus et les groupes marginalisés ou opprimés peuvent

174 Weber M., *Economie et Société*, Paris : éditions Pocket, 2003.

175 Hobbes T., *Leviathan*, Paris: Folio, 2000.

176 Arendt H., *On Violence*, Mariner Books Classics, 1^{ère} édition, 1970.

177 Rawls J., *Théorie de la justice*, Paris : Seuil, 1970. Proposition

178 Nozick R., *Anarchy, State and Utopia*, Basic Books editions, 2013.

résister aux structures de pouvoir. Dans une société démocratique, cette résistance peut inclure la dissidence politique et, dans certains cas, la résistance armée, comme un moyen pour les groupes marginalisés de se défendre contre des acteurs plus puissants »¹⁷⁹. Penser les groupes armés comme structure de résistance devient alors très problématique pour la neutralité du chercheur devant naviguer entre deux ordres sociaux dont l'un se prétend objectif et irréductible (l'Etat) tandis que l'autre cherche à s'affirmer à travers son discours subjectif comme alternative à l'ordre étatique établi ou contre ses faiblesses structurelles à assurer ses responsabilités de base.

Partant de ce qui précède, il devient complexe de penser la neutralité axiologique dès lors qu'elle conduit à la bipolarisation sociale qui s'articule autour du « décisionnisme moral » d'un côté et du « fonctionnalisme juridique » de l'autre¹⁸⁰. Le décisionnisme moral se concentre sur les choix et les jugements moraux individuels pour déterminer la moralité¹⁸¹, tandis que le fonctionnalisme juridique se concentre sur les objectifs sociaux et les fonctions des lois pour établir la légitimité du droit¹⁸². Le décisionnisme moral peut être plus subjectif et relativiste, tandis que le fonctionnalisme juridique suppose une certaine objectivité dans la création et la compréhension du droit et cet aspect des choses va diviser les chercheurs travaillant sur le terrain des « groupes armés ». Les uns considérant les autres comme pas neutres du fait de la perception divergente de la légitimité ou non de l'action des groupes armés.

Cependant, à la suite de François Brunet, nous considérons que cette dichotomisation ne vaut que théoriquement, car le chercheur en général n'a pas deux vies rigoureusement séparées l'une de l'autre. Séparer la sphère des Normes de la sphère des Valeurs conduit ainsi donc à « passer

179 Scott J., *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven : Yale University Press, 1985.

180 Ferry J.M., *op.cit.*

181 Rorty R., *Philosophy and the Mirror of Nature*, Paris: Wiley-Blackwell, 1979.

182 Bentham J., *Introduction aux principes de morale et de législation*, Paris : éditions Le Vrin, 2011.

sous silence un certain nombre d'enjeux relatifs, tant au fonctionnement quotidien du droit [de l'ordre étatique formel] qu'à l'identité du chercheur en tant qu'acteur social »¹⁸³. La démarche dogmatique rigide héritée des travaux de Hans Kelsen¹⁸⁴ telle que reprise par Michel Troper sous le nom de « normativisme »¹⁸⁵ demeure dominante dans l'approche des catégories sociales qui ne s'alignent pas (sous-entendu les « groupes armés ») à l'ordre public établi. Néanmoins, cette conception dominante se heurte, y compris dans son positivisme normatif, aux modalités d'exercice de la désobéissance civile lorsqu'elle devient armée. Le théoricien américain du droit, Ronald Dworkin semble reprocher aux positivistes l'instrumentalisation sémantique des concepts juridiques en passant sous silence leurs critères théoriques dont les fondements ne sont pas de l'ordre du droit positif mais de l'ordre de la philosophie du droit¹⁸⁶. Le débat devient entier s'agissant de la neutralité du chercheur travaillant dans ce paradoxe épistémique entre l'Etat et les forces dissidentes s'opposent à lui par la violence armée.

3. Défis éthiques du financement de la recherche sur les groupes armés en RDC et ses impacts sur la neutralité axiologique du chercheur : Qui finance la recherche et pourquoi ?

La recherche sur les groupes armés en RDC est une entreprise exigeante, nécessitant des ressources considérables pour mener des études de qualité. Ces ressources sont essentielles pour financer divers aspects de la recherche, tels que la collecte de données sur le terrain, l'analyse de documents sensibles, la recherche interdisciplinaire et la mise en place d'infrastructures de recherche. Cette section explore les différentes sources de financement de la recherche sur les groupes armés en RDC, en questionnant les motivations qui animent les principaux bailleurs de

183 Brunet F., « La justice sans juristes ? L'épistémologie juridique d'après Kelsen » in *Revue interdisciplinaires d'études juridiques*, 2003/2, Volume 71, pages 191-211.

184 Kelsen H., *Théorie générale du droit et de l'Etat* : Suivi de *La doctrine du droit naturel et le positivisme juridique*, (traduction française de Béatrice Laroche), LGDJ, Paris, 1997.

185 Troper M., *Pour une théorie juridique de l'État*, PUF, Paris, 1994.

186 Dworkin R., *L'empire du droit*, Presses Universitaires de France, PUF, Paris, 1994, page 111.

fonds observés dans la plupart des productions scientifiques faites au cours de trois dernières décennies.

3.1. Analyse des sources de financement de la recherche sur les groupes armés

a. Bailleurs de fonds internationaux. Les organismes internationaux, tels que les Nations Unies, la Banque mondiale, les agences gouvernementales étrangères et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), ont joué un rôle majeur dans le financement de la recherche sur les groupes armés en RDC au cours de trois dernières décennies. Leur intérêt réside souvent dans la résolution des conflits, la promotion de la paix et le développement socio-économique de la région. Ils financent des projets de recherche pour mieux comprendre les causes des conflits et les dynamiques des groupes armés, dans le but de formuler des politiques et des programmes appropriés.

Cependant, dans un contexte géopolitique où les conflits armés en RDC ont conduit à une exploitation des ressources naturelles au bénéfice de plusieurs acteurs étrangers, dont certains financent partiellement ou intégralement la recherche sur les groupes armés, se pose un dilemme éthique pour certaines ONG, organisations internationales et agences des Nations Unies. Cette question éthique concerne leur capacité à mener des recherches financées par des bailleurs de fonds qui profitent des conflits armés en République Démocratique du Congo.

b. Institutions académiques. Les universités, les centres de recherche et les fondations académiques représentent des acteurs significatifs dans le financement des études sur les groupes armés en RDC. Ces institutions jouent un rôle crucial dans la production de connaissances et la formation de la prochaine génération de chercheurs. Par exemple, des établissements académiques renommés tels que l'Université de Kinshasa et le Centre de Recherche sur les Conflits, la Sécurité Humaine et le Développement ont

dirigé des projets de recherche interdisciplinaires sur les groupes armés dans le pays. Leur engagement se traduit par des objectifs spécifiques, tels que l'approfondissement de la compréhension des enjeux liés aux groupes armés, la recherche de solutions aux défis complexes qui se posent et la promotion de la recherche interdisciplinaire pour aborder ces questions de manière holistique et approfondie.

c. Gouvernements nationaux. Les gouvernements nationaux, tant en RDC que dans d'autres pays, peuvent allouer des fonds à la recherche sur les groupes armés. Leurs motivations varient, mais peuvent inclure la sécurité nationale, la promotion de la stabilité régionale et la protection des droits de l'homme. Ils peuvent également soutenir des projets de recherche en tant que moyen de renforcer leur influence et leur coopération internationale.

3.2. Critique des motivations des bailleurs de fonds de la recherche sur les groupes armés et implications sur la neutralité du chercheur bénéficiaire de ces fonds

Dans les discours dominants, les motivations des bailleurs de fonds pour financer la recherche sur les groupes armés semblent dominés par les enjeux de sécurité, la promotion de la paix et du développement ainsi que l'avancement des connaissances. Ces discours sont souvent repris par les chercheurs bénéficiaires de ces fonds pour expliquer voire justifier leur neutralité qui, soi-disant, serait fondée sur des discours « objectifs », ci-haut énumérés. Néanmoins, une critique de ces discours nous permettrait de questionner les implications de la neutralité du chercheur à partir des enjeux plus globaux dans lesquels il peut n'être qu'un acteur isolé des vrais enjeux qui dictent sa recherche, voire une marionnette institutionnelle qui croit fermement mieux faire en âme et conscience alors qu'elle travaille pour un système plus complexe et aux agendas plus subtils, entamant ainsi dans l'ensemble sa neutralité axiologique.

a. Critique du discours de sécurité globale et de diplomatie. L'affirmation selon laquelle les bailleurs de fonds internationaux sont motivés par des enjeux de sécurité est pertinente. Cependant, il convient de noter que cette motivation peut parfois être perçue comme teintée d'impérialisme ou d'intérêts géostratégiques. L'analyse de nombreux projets de recherche financés au Congo au cours de trente dernières années démontre que les bailleurs de fonds ont souvent été très sélectifs dans leur financement en fonction de leurs priorités de sécurité, ce qui a considérablement influencé les orientations de recherche, comme nous le verrons plus tard. S'agissant des motivations liées à la sécurité internationale et à la diplomatie, elles semblent compréhensibles, mais elles soulèvent également des questions critiques sur l'indépendance de la recherche qui en ressort. Les financements gouvernementaux ont ces dernières années entraînés en RDC des biais potentiels et des limites en termes de liberté académique. Cela s'est observé, par exemple, lors des rivalités entre l'Occident et la Chine émergente dans le contrôle des ressources naturelles dans la partie australe et orientale de la RDC. Si de nombreuses recherches financées dénoncent le pillage du sous-sol congolais et le caractère inégal des rapports RDC-Chine, au lendemain des contrats léonins conclus en 2008, trop peu des recherches cependant ont été financées pour démontrer en même temps la même pratique multiséculaire avec le pillage du sous-sol congolais par des entreprises occidentales et leur violence symbolique et réelle en matière fiscale et contractuelle, en lien parfois avec la dynamique des groupes armés. L'ouvrage irréductible d'Alain Deneault avec Delphine Abadie et William Sacher publié en 2008 aux Éditions Écosociété¹⁸⁷, a par exemple eu l'audace d'aller dans le sens non voulu par les principaux bailleurs des fonds internationaux en démontrant que la pratique des contrats léonins est antérieure à l'arrivée des Chinois sur le continent (page. 42 de l'ouvrage). Il a reçu un accueil politique controversé et des poursuites judiciaires ont été engagées contre leurs

¹⁸⁷ Deneault A., Abadie D. et Sacher W., *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Montréal : écosociété. Lire avec intérêt pour la situation en RDC les pages 42 à 132.

auteurs, des poursuites ayant entamé la liberté de la recherche. Cet ouvrage qui étale le pillage systémique opéré par l'avènement néolibéral, concentre le gros de ses analyses sur les multinationales occidentales (anglo-saxonnes et canadiennes en particulier) dans la débâcle sécuritaire de l'Est de la RDC et dans l'avènement de la multitude des groupes armés soutenus par l'Ouganda et le Rwanda, eux-mêmes soutenus par les pouvoirs anglo-saxons auxquels sont rattachés les multinationales mises en cause par les auteurs. À ce jour, trop peu des recherches sur l'insécurité ont systématiquement pérennisé cette orientation de la recherche entre liens globaux et insécurité locale. La plupart des recherches sur les groupes armés publiés au cours de trente dernières années préfèrent mettre l'accent sur des explications localistes : identité, pouvoir, territoire comme explications majeures des conflits au cœur de la dynamique des groupes armés. Le fait que les auteurs de *Noir Canada* aient eu des démêlés judiciaires dans des pays « démocratiques » où la liberté de la recherche devrait être garantie¹⁸⁸, témoigne des limites discursives de la neutralité de la recherche, lorsqu'elle met en danger les intérêts du système politique dominant (néolibéral dans le cas d'espèce)¹⁸⁹.

b. Critique des discours de promotion de la paix et du développement. La promotion de la paix et du développement est un objectif humanitaire et politique essentiel, surtout dans des régions marquées par des conflits prolongés, comme la RDC. Les bailleurs de fonds qui soutiennent la recherche sur les groupes armés cherchent à comprendre les causes profondes des conflits, à identifier des solutions potentielles et à favoriser le développement socio-économique, autant de facteurs clés pour instaurer une paix durable. Cependant, il est impératif de reconnaître que les bailleurs de fonds sont également motivés par leurs propres intérêts économiques et politiques dans la région. La RDC possède d'abondantes ressources naturelles, notamment des minéraux précieux, du pétrole et des

188 Larouche J.M. et Voisard A.-M., « *Noir Canada*. Une recherche socialement responsable », *Éthique publique*, vol. 12, n° 1 | 2010, 105-121.

189 Voisard A.M., *Le Droit du plus Fort. Nos dommages, leurs intérêts*. Montréal : éditions Écosociété, 2018.

terres arables. Ces ressources suscitent l'intérêt de nations étrangères, de sociétés multinationales et d'acteurs économiques des pays demandeurs des ressources généralement obtenues ces dernières années dans des contextes des conflits liés aux groupes armés¹⁹⁰. On peut dès lors se questionner sur le sens éthique de la recherche financée dans le but de favoriser des conditions économiques plus favorables aux intérêts des multinationales et autres fondations des pays ayant bénéficié du pillage du sol et du sous-sol congolais. Il s'ensuit que des recherches financées par les mêmes acteurs qui bénéficient du pillage des multinationales assujetties fiscalement peuvent entraîner des biais dans les conclusions de plusieurs publications. Ces biais sont parfois vérifiables au premier abord dans certaines recherches publiées au cours de ces trois dernières décennies, soit en occultant certaines réalités pour protéger des intérêts économiques du bailleur des fonds de l'étude, soit en mettant l'accent sur des aspects particuliers du conflit qui correspondent aux objectifs des bailleurs de fonds (voir critique antérieure sur la préférence des recherches mettant l'accent sur les explications localistes : terre, identité, pouvoir – déconnectées des pressions extérieures) ou encore en diabolisant son challenger dans la ruée vers les ressources africaines (rivalités Chine-Occident, Russie-Occident, etc.).

c. Critique des discours d'avancement des connaissances. L'objectif de faire avancer les connaissances est au cœur de la mission des institutions académiques. La recherche universitaire vise à élargir notre compréhension des phénomènes complexes, à développer de nouvelles théories et à former la prochaine génération de chercheurs. Cette quête de connaissance est essentielle pour le progrès de la société et pour la résolution de problèmes complexes tels que les conflits armés. Néanmoins, il est important de reconnaître que les institutions académiques ne sont pas exemptes de pressions et d'influences extérieures. Ces pressions ont

190 De Brier, G., & Southward, F., La chaîne d'approvisionnement des minerais et ses liens avec le conflit dans l'est de la RDC, *Conjonctures congolaises*, 2015, n°87, Paris-Bruxelles : L'Harmattan.

pris diverses formes s'agissant des recherches menées sur les groupes armés en RDC. Les chercheurs universitaires ont souvent été confrontés à des attentes de résultats rapides, en particulier lorsqu'ils dépendent du financement extérieur et de nombreux cas subsistent. Les bailleurs de fonds, y compris les institutions académiques elles-mêmes, ont souvent souhaité des avancées rapides, ce qui a généralement affecté la qualité de la recherche et la profondeur de l'analyse. Les recherches menées par certaines institutions académiques ont été également influencées par des perspectives idéologiques, notamment dans le choix des sujets de recherche, des méthodologies ou des conclusions. Les sujets basés sur les narratifs des groupes minoritaires opposés aux groupes majoritaires (cas des tensions entre les congolais « rwandophones » et les autres congolais par exemple) a enclenché des nouvelles rancœurs, à partir de nombreuses publications financées par des institutions académiques). Dans un tel agenda thématique marqué par le clivage ethniciste comme épistème référentiel dans la production de savoir, certains chercheurs travaillant sur la région du Kivu et de l'Ituri ont été soit ovationnés, soit honnis par les communautés (ou leurs leaders) selon la nature de leurs conclusions. Une épistémologie à la base divisionniste traduit, à notre sens la pérennité du travail de « diviser pour mieux régner » qui remonte à la production des savoirs coloniaux au Congo. Il s'agit comme le dit Marc Poncelet, d'une « construction d'une ambition impériale et finalement d'un pouvoir colonial doté d'une idéologie de la " colonialité »¹⁹¹. A l'ère actuelle, cette construction coloniale se pérennise dans les milieux académiques et dans les milieux des ONG, notamment occidentaux, à l'affut des projets des entreprises et fondations néolibérales appuyant la recherche pour des ambitions impériales du marché. Ainsi, dans des zones riches en ressources minières et en hydrocarbures au Congo (spécialement dans le Kivu et dans l'Ituri par exemple), de nombreuses recherches ont, ces dernières années, mobilisé des concepts creux de « malédiction des ressources

191 Poncelet M., *L'invention des sciences coloniales belges*, Paris : Karthala, 2008.

naturelles » pour cacher les principaux bénéficiaires internationaux à l'affût de nouveaux marchés et qui ont besoin de la déterritorialisation par la violence armée / rebelle qui permet une capture plus aisée des ressources convoitées à court, moyen ou long terme.

Par ailleurs, il se pose d'autres défis liés au discours de « production de savoir » face au constat que les universités occidentales tendent à imposer leurs concepts et leurs épistémologies (y compris, bizarrement, dans les débats sur la décolonisation de la recherche). La neutralité du chercheur du Sud, dans un establishment de production académique marqué par une sorte de regard de « big brother »¹⁹² dans la production de savoir ne peut qu'être hypothéquée. Il s'observe dans les conclusions de plusieurs publications des chercheurs travaillant sur les groupes armés en RDC des orientations qui sont souvent conformes à certaines visions politiques ou idéologiques, ce qui affecte ainsi l'objectivité de la recherche. Par exemple, trop peu de recherches académiques ont questionné l'échec de la MONUSCO aux côtés des forces armées congolaises, après 23 ans de présence sur le sol congolais, et ça paraît comme une question politique alors qu'elle est aussi une question scientifique dès lors qu'on sait que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont en même temps les cinq grands producteurs d'armes qui finissent directement ou indirectement entre les mains des groupes armés pour lesquels on demande infiniment le maintien de la MONUSCO. La recherche académique étant financée par les pouvoirs publics au Nord comme au Sud, certains axes de recherche sont soit esquivés, soit biaisés pour ne pas s'attirer le courroux des bailleurs des fonds des projets de recherche.

4. Comment gérer les conflits de valeur face à la neutralité axiologique du chercheur travaillant sur les groupes armés en RDC ?

¹⁹² Baraka Akilimali J., « Halte au regard du « Big Brother » dans la censure de la recherche scientifique au Sud » in Nyenyezi A., Ansoms A., Vlassenroot K., Mudinga E. et Muzalia G., *La série Bukavu. Vers une décolonisation de la recherche en Afrique*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, p. 33-37, 2020.

Les chercheurs travaillant sur les groupes armés en RDC sont confrontés à des obstacles substantiels lorsqu'il s'agit de maintenir leur neutralité axiologique, leur objectivité dans la recherche sans implication de valeurs personnelles. Ces obstacles peuvent influencer, de manière significative, sur la qualité et l'intégrité des recherches menées dans ce contexte complexe et souvent dangereux.

Les conflits de valeur qui ont été généralement identifiés dans la recherche sur les groupes armés en RDC se déclinent sous deux angles d'analyse tels qu'en témoignent nos entretiens et observations¹⁹³.

En premier lieu, ils posent des risques pour les communautés locales à travers le travail de la collecte des données et des conclusions de la recherche. En fait, la collecte de données sur les groupes armés en RDC est essentielle pour comprendre leurs activités et leurs impacts. Cependant, cette nécessité de collecte de données peut être en conflit avec les risques encourus par les communautés locales. Par exemple, lorsqu'un chercheur entre en contact avec des informateurs locaux pour obtenir des informations sur un groupe armé, il peut involontairement exposer ces informateurs au danger. Si le groupe armé découvre leur collaboration, ces informateurs risquent des représailles, ce qui soulève un dilemme moral pour les chercheurs. Ils doivent peser la valeur de l'information recherchée contre les dangers potentiels encourus par les personnes impliquées. De nombreux chercheurs se sont vus coupés de leur communauté suite aux positionnements controversés affectant leur propre sécurité ou sur la sécurité des membres des communautés. Un chercheur ayant travaillé sur la dynamique des groupes armés dans la plaine de la Ruzizi m'expliquait encore comment les conclusions de ses recherches doctorales avaient été contestées par les membres de sa communauté, une situation l'ayant poussé à la clandestinité pendant de nombreux mois¹⁹⁴.

193 Entretiens avec des chercheurs ayant travaillé sur les terrains insécurisés à Beni, Rutshuru, Masisi, Kalehe, Uvira, Fizi, Mambasa, Irumu et Djugu entre 2014 et 2022.

194 Entretiens avec un chercheur ayant travaillé sur les groupes armés à Uvira, Bukavu, Juillet 2019.

En second lieu, le problème pour le chercheur de gérer la préservation de l'intégrité de la recherche face aux pressions / prescriptions politiques. Les chercheurs sont soumis à des pressions politiques, tant au niveau national qu'international et de nombreux cas ont été observés sur le terrain de la recherche sur les groupes armés ces dernières années. Ces pressions visent souvent à orienter la recherche dans une direction spécifique liés à des intérêts politiques ou alors à étouffer la publication des recherches lorsqu'elles ne collent pas aux intérêts du pouvoir politique en place. Par exemple, un chercheur local à Beni m'a expliqué comment il a été victime des pressions du gouvernement provincial et de la Mairie de Beni entre 2012 et 2016 suite à ses nombreuses publications alertant l'irresponsabilité des autorités dans la gestion des massacres perpétrés par les terroristes des ADF. Il aurait été même sollicité à intégrer un poste politique pour abandonner ses recherches et/ou pour minimiser les conclusions qui remettaient en question l'image du pouvoir en place¹⁹⁵. Ce témoignage illustre la situation récurrente qui place les chercheurs dans un dilemme moral, où ils doivent lutter pour préserver l'intégrité de leur recherche face à des forces politiques puissantes. Cela a souvent conduit à compromettre la neutralité axiologique, car les chercheurs ont parfois été tentés de conformer leurs résultats aux attentes politiques pour éviter des conséquences négatives, ou tout au moins de minimiser la gravité des problèmes liés aux résultats de leurs recherches. La recherche de l'objectivité dans de telles circonstances exige une réflexion éthique constante et des protocoles de recherche rigoureux pour minimiser les biais et préserver l'intégrité de la recherche.

195 Entretiens avec un chercheur ayant travaillé sur les groupes armés à Beni-Lubero, Beni, Mars 2022.

Conclusion

La recherche sur les groupes armés en RDC représente un domaine complexe où l'éthique et la politique de la recherche sont constamment à l'épreuve de la neutralité axiologique du chercheur.

Sur le plan théorique, un retour sur la sémantique principale de la neutralité axiologique a permis en particulier de mettre en surface son aspect épistémologique, tout en touchant à ses implications éthiques. En postulant ce principe de la « neutralité axiologique », Max Weber a postulé la séparation des propositions scientifiques des jugements de valeur, établissant ainsi un cadre de travail pour les chercheurs. Cette théorie a introduit une distinction entre l'ordre scientifique des faits et l'ordre éthique des valeurs. Cette division a donné lieu à une bipolarisation au sein de la communauté des chercheurs, opposant ceux qui s'attachent au travail scientifique selon des méthodes neutres et ceux qui portent un regard extérieur sur leur propre savoir. Cette séparation a influencé le positivisme en sciences sociales, avec des implications significatives sur la manière dont le droit est conçu et interprété, notamment sur le monopole de la violence légitime de l'Etat qui induit l'illégitimité des groupes armés. Dans la foulée de cette séparation, la neutralité axiologique devient difficile à établir face à la naissance d'une bipolarisation entre le « décisionnisme moral » et le « fonctionnalisme juridique », autrement dit, autour des tensions entre subjectivité et objectivité dans la création et la compréhension de l'ordre étatique formel et ses contestataires (groupes armés, etc.). Le défi d'apprécier la neutralité axiologique dans le contexte de la recherche sur les groupes armés en RDC réside dans la nécessité pour les chercheurs de naviguer entre ces perspectives épistémologiques antagonistes.

Sur le plan d'analyse des expériences des recherches sur les groupes armés, les grandes lignes explorées tout au long de cet article démontrent que de nombreux chercheurs, travaillant directement ou indirectement

sur les groupes armés, le font dans un environnement complexe et souvent dangereux, caractérisé par des conflits persistants avec des acteurs aux intérêts divergents qui peuvent s'en prendre aux chercheurs. Cette situation souligne l'importance de maintenir une recherche éthique et impartiale tout en reconnaissant les défis et les obstacles qui se dressent sur cette voie. Les chercheurs travaillant sur les groupes armés en RDC sont confrontés à des dilemmes éthiques complexes. Ils doivent constamment équilibrer la nécessité de collecter des données vitales avec la protection des communautés locales, tout en préservant leur intégrité de recherche. Les exemples concrets de terrain illustrent à quel point ces conflits de valeurs peuvent être délicats et potentiellement mettre en danger la vie de ceux qui collaborent avec les chercheurs. De plus, les chercheurs dépendent souvent de financements extérieurs, ce qui les expose au risque de manipulation des résultats, que ce soit par des cadres épistémologiques imposés en amont ou par l'instrumentalisation des résultats après publication. Cela souligne l'importance de maintenir une indépendance intellectuelle, même en présence de pressions financières et politiques. Malgré ces défis, la recherche sur les groupes armés en RDC demeure cruciale. Elle contribue à la compréhension des causes profondes des conflits, à l'identification de solutions potentielles et à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement.

Trois points clés méritent en définitive d'être proposés en termes d'urgence dans le domaine de la recherche sur les groupes armés en RDC à l'épreuve de la neutralité axiologique du chercheur.

Tout d'abord, l'importance de l'auto-réflexivité pour les Chercheurs. Les chercheurs doivent constamment s'engager dans un processus d'auto-réflexivité. Cela signifie reconnaître leurs propres valeurs, croyances et préjugés. Il est essentiel de comprendre que la neutralité axiologique est un idéal difficile à atteindre, mais en identifiant consciencieusement leurs biais potentiels, les chercheurs peuvent minimiser l'impact de ces biais

sur leurs recherches. La prise de conscience de soi est la première étape vers une recherche plus objective.

Ensuite, la nécessité de minimiser l'impact des biais. L'objectif ultime de la recherche sur les groupes armés en RDC est de minimiser l'impact des biais sur les résultats de recherche, tout en maintenant la neutralité axiologique. Cela implique un engagement envers des protocoles de recherche rigoureux, des méthodologies transparentes et l'objectivité dans l'interprétation des données. Il est important de reconnaître que l'objectivité complète peut être difficile à atteindre, mais les chercheurs doivent persévérer dans cette quête.

Enfin, une régulation et un regard étatique sur la recherche sont essentiels. Les ministères de la Recherche Scientifique, de l'Intérieur et de la Défense nationale ont un rôle crucial à jouer pour garantir que la recherche se déroule dans le respect des principes de la liberté de la recherche, tout en évitant les abus et les dérapages. Cette régulation doit veiller à ce que la recherche soit éthique, respectueuse des droits des communautés locales et qu'elle ne serve pas des intérêts politiques ou économiques particuliers.

Il est essentiel que les chercheurs, les institutions de recherche, les bailleurs de fonds et les acteurs politiques travaillent de concert pour préserver l'intégrité de la recherche, minimiser les biais et garantir que les résultats servent au mieux l'intérêt général.

Bibliographie

ARENDR H., *On Violence*. Mariner Books Classics, 1^{ère} édition, 1970.

AUTESSE S. “Dangerous tales : Dominant narratives on the Congo and their Unintended Consequences”. *African Affairs*, 2022, n°111(443), 202-222.

AYIMPAM S., CHELPI-DEN HAMER M. et BOUJU J., « Défis éthiques et risques pratiques du terrain en situation de développement ou d’urgence humanitaire », *Anthropologie & développement*, 40-41 | 2014, 21-41. –

BARAKA AKILIMALI J. « Halte au regard du « Big Brother » dans la censure de la recherche scientifique au Sud » in NYENYEZI A., ANSOMS A., VLASSENROOT K., MUDINGA E. et MUZALIA G., *La série Bukavu. Vers une décolonisation de la recherche en Afrique*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, 2020.

BENTHAM J., *Introduction aux principes de morale et de législation*, Paris : éditions Le Vrin, 2011.

BOURDIEU P., « Pour un savoir engagé », *Interventions (1961-2001)*, Sciences sociales et action politique, Agone, Marseille, 2002.

BRUNET F., « La justice sans juristes » ? L’épistémologie juridique d’après Kelsen » in *Revue interdisciplinaires d’études juridiques*, 2003/2, Volume 71, pages 191-211.

COMTE A., *Cours de philosophie positive, 1ères et 2èmes leçons. Discours sur l’esprit positif*, Edition nouvelle, Paris, 1926.

CÔTÉ L-P et DROLET, M-J., “Conceptualizing ethical issues of Humanitarian Work: Results from a critical literature review”. *Canadian Journal of Bioethics*, 4. DOI: [10.7202/1077631ar](https://doi.org/10.7202/1077631ar)

DE BRIER G., & Southward F., « La chaîne d’approvisionnement des minerais et ses liens avec le conflit dans l’est de la RDC », *Conjonctures congolaises*, 2015, n°87, Paris-Bruxelles : L’Harmattan.

DENEULT A., ABADIE D. et SACHER W., *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Montréal : écosociété.

DWORKIN R., *L’empire du droit*, Presses Universitaires de France, PUF, Paris, 1994.

FERRY J.L., *Valeurs et normes, la question de l’éthique*, Editions de l’Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2002.

- HOBBS T., *Leviathan*, Paris: Folio, 2000.
- KELSEN H., *Théorie générale du droit et de l'Etat : Suivi de La doctrine du droit naturel et le positivisme juridique*, (traduction française de Béatrice Laroche), LGDJ, Paris, 1997.
- LAROUCHE J.M. et Voisard A-M., « Noir Canada. Une recherche socialement responsable », *Éthique publique*, vol. 12, n° 1 | 2010, 105-121.
- NOZIK R., *Anarchy, State and Utopia*, Basic Books editions, 2013.
- PFEFFERKORN R., « L'impossible neutralité axiologique » in *Raison présente*, 2014/3 N° 191, pages 85-96
- PINTO L., « "Neutralité axiologique", Science et engagement » in *Savoir/Agir*, 2011/2 N°16, pages 109-113.
- POLE INSTITUTE, (2023) « Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ? » *Regards croisés n°40*, Goma : éditions du Pole Institut.
- PONCELET M., *L'invention des sciences coloniales belges*, Paris : Karthala, 2008.
- RAWLS J., *Théorie de la justice*, Paris : Seuil, 1970.
- RORTY R., *Philosophy and the Mirror of Nature*, Paris: Wiley–Blackwell, 1979.
- SCOTT J., *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven : Yale University Press, 1985.
- THAMANI MWAKA P., « Attendre les oiseaux du matin : les traumatismes des chercheurs face aux terrains insécurisés » in in NYENYEZI A., ANSOMS A., VLASSENROOT K., MUDINGA E. et MUZALIA G., *La série Bukavu. Vers une décolonisation de la recherche*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, 2020.
- TROPER M., *Pour une théorie juridique de l'État*, PUF, Paris, 1994.
- VLASSENROOT K. et al., "Navigating social spaces: Armed mobilisation and circular return in Eastern DR Congo". *Journal of Refugee Studies*, 2020, n° 33(4): 832–852.
- VOISARD A.M., *Le Droit du plus Fort. Nos dommages, leurs intérêts*. Montréal : éditions Écosociété, 2018.
- WEBER M., *Economie et Société*, Paris : éditions Pocket, 2003.
- WEBER M., *Le Savant et le Politique*, Paris : éditions La Découverte, 2002.

Troisième Partie :

Dynamiques des groupes armés
au Sud-Kivu et au Nord-Kivu :
leçons récentes et implications pour
l'autorité de l'Etat

Chapitre 7.

Conservation militarisée et mobilisation armée au Parc National de Kahuzi-Biega, Sud-Kivu, République Démocratique du Congo

N. Romain LWABOSHI¹⁹⁶, Fergus SIMPSON¹⁹⁷, Yves IKOBO¹⁹⁸ &
Papy MULUME¹⁹⁹

Résumé

Cette étude est une contribution aux débats en cours sur la conservation militarisée et la mobilisation armée dans les aires protégées situées dans des environnements violents. En s'appuyant sur des données collectées dans les villages périphériques du Parc National de Kahuzi-Biega, elle montre comment la conservation militarisée a contribué à la résistance violente des communautés locales au cours des dernières années mais cette dernière ne justifie pas la mobilisation des groupes armés à l'intérieur du parc. L'article montre comment les caractéristiques socio-structurelles du paysage dans lequel le parc est intégré ont conduit à un état de mobilisation et de violence des groupes armés apparemment perpétuel. Les agents individuels peuvent soit servir à reproduire, soit à remodeler la structure sociale par les conséquences involontaires de

¹⁹⁶ Enseignant et chercheur à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR-Bukavu) de Bukavu

¹⁹⁷ Postdoctoral researcher at the University of Antwerp's Institute of Development Policy

¹⁹⁸ Chercheur à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR-Bukavu) de Bukavu

¹⁹⁹ Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu

leurs actions, déclenchant ainsi une boucle de rétroaction qui se renforce d'elle-même. Nous concluons que, bien que la conservation militarisée inter-agit avec la structuration de la mobilisation dans le paysage du Kahuzi-Biega, elle n'en fait probablement pas partie intégrante.

Mots clés : Conservation militarisée, mobilisation armée, PNKB

Introduction

En octobre 2021, un groupe des peuples autochtones « Batwa » s'est soulevé contre l'autorité du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) à l'est de la RDC. Ce groupe a réoccupé de force « leurs terres ancestrales à l'intérieur du Parc ». En riposte, des bataillons conjoints d'éco-gardes et de militaires des Forces Armées de la RDC ont tenté de les expulser de la partie occupée mais en vain. Les Batwa ont juré qu'ils ne quitteraient en aucun cas la « terre de leurs ancêtres » pour la deuxième fois. Le conflit qui s'en est suivi a entraîné la perte en vie humaine dans les deux camps (au moins 13 Batwa et 2 éco-gardes tués), l'arrestation et l'emprisonnement de plusieurs leaders Batwa et la destruction de centaines d'hectares de forêt dans la partie Haute altitude à l'intérieur du Parc.

En effet, bien que la conservation militarisée en place au PNKB ait joué un rôle capital pour la préservation des forêts primaires et des écosystèmes associés, la décision des Batwa de se soulever contre les autorités du parc n'est en aucun cas la seule motivation de la présence des groupes armés au PNKB. On se souviendra que l'une des conséquences des conflits armés à l'est de la RDC depuis les années 1990 a été la prolifération des groupes armés dans les aires protégées²⁰⁰. La majorité des petits groupes armés se sont retranchés au parc pour y exploiter les minerais et ne sont pas (principalement) motivés par les conflits découlant de la conservation

200 Simpson, F.O. and Geenen, S. Batwa return to their Eden? Intricacies of violence and resistance in eastern DR Congo's Kahuzi-Biega National Park', *The Journal of Peasant Studies*, 2021, pp. 1–19

militarisée en place, même si certains miliciens tirent profit des conflits opposant le parc aux communautés riveraines pour justifier leur activisme, et recrutent des jeunes qu'ils utilisent dans l'exploitation illicite des ressources naturelles du parc. Dans cet article, nous soutenons que la majorité des groupes armés actuels existeraient encore très certainement au PNKB, avec ou sans conflits opposant les communautés locales au parc. Pour comprendre les mobilisations armées dans le PNKB, nous analysons comment des dynamiques sociales plus larges donnent lieu à un état perpétuel de militarisation dans la région.

L'analyse s'appuie sur un travail de terrain mené d'août 2019 à février 2020 et d'avril à juin 2021 dans villages contigus au Parc National de Kahuzi-Biega à Kalehe (Mbinga sud, Bitale et Mubugu) et Kabare (Katana, Burgorhe, Miti) où nous avons interviewé les enquêtés au sein de leurs communautés locales. Les interviews réalisées dans la ville de Bukavu et à Katana en octobre 2023 ont complété ces données collectées autour du Parc. Les acteurs rencontrés sont principalement des membres des communautés locales, des leaders des groupes armés et des acteurs impliqués dans l'exploitation illicite des ressources naturelles du parc. Les informateurs ont été sélectionnés par le biais d'une stratégie d'échantillonnage en boule de neige, dans laquelle un acteur local ou une figure d'autorité identifiait d'autres informateurs sur la base des questions posées. Nous avons souvent dû "suivre notre nez", écouter les ragots qui pouvaient mener à des sources ou des informations pertinentes pour obtenir les informations sur l'exploitation illicite des ressources naturelles par les groupes armés dans le parc.

Les données ont été collectées en utilisant les méthodes ethnographiques, notamment des entretiens semi-structurés, des groupes de discussion, des promenades en transect et des observations participantes. Les données de terrain et la revue de la littérature ont permis de comprendre la chronologie de la mobilisation armée dans le parc.

En effet, certaines des données les plus pertinentes et les plus nuancées ont été obtenues lors de rencontres ponctuelles et spontanées avec des personnes sur les routes menant au parc, ou soit en déjeunant avec eux dans de petits restaurants ou dans des bars le soir. Avec ça, l'équipe lui-même a dû devenir, pour un court moment, un agent actif au sein du milieu social dans lequel la recherche a été menée. Des entretiens semi-structurés approfondis ont été conduits avec les chefs de trois groupes armés et quatre groupes de discussion avec leurs miliciens. L'équipe a organisé sept groupes de discussion avec les membres des communautés locales et a interviewé six éco-gardes à Tshibati et à Miti. A Bukavu, nous avons réalisé une cinquantaine d'entretiens avec des représentants d'ONG locales et internationales, de l'ICCN, les membres de la société civile et les ressortissants de la zone d'étude. Les données collectées ont été triangulées avec des rapports d'ONG, des articles en ligne et des articles de presse. Les données ont été codées en utilisant des catégories identifiées à partir de la littérature sur la militarisation verte en période de conflit.

La section suivante décrit la forme et les effets de la conservation militarisée au PNKB, en mettant l'accent sur les conflits qu'elle a suscités au sein des communautés locales périphériques du parc. Tout d'abord, nous présentons l'historique des conflits violents et des mobilisations armées autour du parc. Ensuite, nous décrivons les facteurs des motivations et des opportunités de mobilisation armées dans la zone et une série de pratiques sociales mises en œuvre par des agents individuels qui servent à reproduire et à remodeler ces facteurs dans le temps et dans l'espace. Les interactions entre la mobilisation armée et les pratiques militarisées de la conservation en place au PNKB sont ensuite examinées. Nous concluons ensuite sur la contribution de nos résultats à la littérature plus large sur la conservation militarisée et la mobilisation armée dans les contextes conflictuels.

1. La conservation militarisée et tensions communautaires dans la périphérie du PNKB

Les écologistes politiques et les géographes critiques ont mis en évidence la façon dont les processus de territorialisation et d'enfermement pour la conservation militarisée peuvent déposséder les communautés locales de leurs terres, ressources et histoires traditionnelles²⁰¹. Plus récemment, les chercheurs se sont intéressés à la mise en œuvre et aux effets des formes militarisées de conservation, ou à ce que l'on appelle désormais la "militarisation verte"^{202 203}. La conservation militarisée se manifeste par le recours aux armes de qualité militaire pour faire respecter les normes de conservation^{204, 205, 206}; l'application de stratégies paramilitaires pour appréhender les braconniers et autres exploitants illégaux de ressources^{207, 208, 209}; les collaborations entre les armées nationales, les opérations de maintien de la paix de l'ONU et les éco-gardes^{210, 211}; et le déploiement de technologies de surveillance telles que les drones, les satellites, les caméras numériques et les appareils audio au service de la

201 Neumann, R.P. *Imposing Wilderness: Struggles Over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, University of California Press, 1998.

202 Lunstrum, E. 'Green Militarization: AntiPoaching Efforts and the Spatial Contours of Kruger National Park', *Annals of the Association of American Geographers*, 104(4), 2014, pp. 816–832

203 Duffy, R. 'Waging a war to save biodiversity: the rise of militarized conservation', *International Affairs*, 90(4), 2014, pp. 819–834

204 Lunstrum, E. 'Capitalism, Wealth, and Conservation in the Age of Security: The Vitalization of the State', *Annals of the American Association of Geographers*, 108(4), 2018, pp. 1022–1037

205 Massé, F. and Lunstrum, E. 'Accumulation by securitization: Commercial poaching, neoliberal conservation, and the creation of new wildlife frontiers', *Geoforum*, 2016, 69, pp. 227–237.

206 Asiyambi, A.P. 'A political ecology of REDD+: Property rights, militarised protectionism, and carbonised exclusion in Cross River', *Geoforum*, 2016, pp. 146–156.

207 Minarchek, M. 'Creating environmental subjects: Conservation as counter-insurgency in Aceh, Indonesia, 1925–1940', *Political Geography*, 2020, p. 81

208 Dutta, A. 'Forest becomes frontline: Conservation and counter-insurgency in a space of violent conflict in Assam, Northeast India', *Political Geography*, 2020, p. 77

209 Adams, W.M. 'Geographies of conservation II: Technology, surveillance and conservation by algorithm', *Progress in Human Geography*, 43(2), 2019, pp. 337–350.

210 Verweijen, J. and Marijnen, E. 'The counterinsurgency/conservation nexus: guerrilla livelihoods and the dynamics of conflict and violence in the Virunga National Park, Democratic Republic of the Congo', *The Journal of Peasant Studies*, 45(2), 2018, pp. 300–320

211 Simpson, F.O. and Geenen, S. 'Batwa return to their Eden? Intricacies of violence and resistance in eastern DR Congo's Kahuzi-Biega National Park', *The Journal of Peasant Studies*, 0(0), 2021, pp. 1–19

conservation^{212, 213}. Ces approches sont de plus en plus populaires en tant que moyen d'atteindre les objectifs de conservation dans des zones de conflit ou des "environnements violents"^{214, 215}.

L'une des critiques sociales les plus puissantes de la conservation militarisée est qu'elle tend à intensifier et à prolonger les dynamiques de conflit existantes²¹⁶. Par exemple, en Afrique du Sud- au Parc National Kruger, Lunstrum²¹⁷ montre comment la conservation militarisée a conduit à "une course aux armements entre les braconniers et les forces anti-braconnage". Ybarra²¹⁸ décrit des "pratiques contre-insurrectionnelles sédimentées" générées par des territorialisations consécutives au Guatemala, y compris, entre autres, la conservation militarisée, qui ont créé un paysage reliant un "passé violent à un présent violent". Sur base de cette évaluation, la militarisation engendre encore plus de militarisation à travers une dynamique circulaire qui se renforce d'elle-même et qui est difficile à désamorcer une fois qu'elle est enclenchée²¹⁹. D'autres commentateurs²²⁰ se sont opposés à la conservation militarisée au motif qu'elle sert à étendre la portée des États coercitifs dans des régions isolées à la périphérie du pouvoir politique et économique. Selon ce raisonnement, la conservation n'est que d'une importance secondaire par rapport à la tâche plus importante qui consiste à amener les populations indisciplinées, ainsi que leurs terres et leurs ressources, sous le contrôle

212 Millner, N. 'As the drone flies: Configuring a vertical politics of contestation within forest conservation', *Political Geography*, 2020, p. 80

213 Sandbrook, C. 'The social implications of using drones for biodiversity conservation', *Ambio*, 44(4), 2015, pp. 636–647.

214 Büscher, B. and Ramutsindela, M. 'Green violence: Rhino poaching and the war to save Southern Africa's peace parks', *African Affairs*, 115(458), 2016, pp. 1–22.

215 Lunstrum, E. 'Green Militarization: AntiPoaching Efforts and the Spatial Contours of Kruger National Park', *Annals of the Association of American Geographers*, 104(4), 2014, pp. 816–832.

216 Duffy, B. E., & Hund, E. "Having it All" on Social Media: Entrepreneurial Femininity and Self-Branding Among Fashion Bloggers. *Social Media + Society*, 1(2), 2015.

217 Op.Cit, 2014

218 Megan Ybarra. Taming the jungle, saving the Maya Forest: sedimented counterinsurgency practices in contemporary Guatemalan conservation, *The Journal of Peasant Studies*, 2012, 39:2, 479-502.

219 Duffy, R. et al. 'Why we must question the militarisation of conservation', *Biological Conservation*, 2019, pp. 66–73.

220 Nancy Lee Peluso & Peter Vandergeest. Political Ecologies of War and Forests: Counterinsurgencies and the Making of National Natures, *Annals of the Association of American Geographers*, 2011, 587-608

des États-nations, ce qui conduit à une déposssession et à une répression accrue^{221 222}.

Cet article a pour but d'agir comme une contribution à la littérature sur la relation entre la conservation militarisée et la mobilisation armée dans des environnements violents. Nous pensons qu'en se concentrant trop sur la conservation, cette littérature passe à côté des conditions politico-économiques plus fondamentales qui conduisent à la prolifération des groupes armés à l'intérieur des aires protégées. Pour le cas du PNKB, la conservation de la forteresse fournit certaines motivations ("griefs") qui peuvent alimenter des dynamiques plus larges de mobilisation armée, mais ne suffit pas à créer la concentration intense de groupes armés à l'intérieur du parc. Dans des régions comme l'est de la RDC où l'État s'efforce de conserver le monopole des moyens de violence, les conditions qui produisent la mobilisation armée sont en place indépendamment de la présence des aires protégées - militarisées ou non. La question est alors de savoir si la conservation coercitive tend à intensifier, à diminuer ou a un impact neutre sur ces conditions. La réponse à cette question n'est en aucun cas déterministe.

2. Conservation et conflit dans et autour du Parc National de Kahuzi-Biega

D'une superficie de 6 000 km², le PNKB est situé à cheval sur les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et du Maniema, à l'est de la RDC. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1980 et a été classé patrimoine mondial en péril en 1997 en raison des effets du conflit et des menaces qui pèsent sur sa biodiversité. Il abrite une importante population de gorilles des plaines orientales (*gorilla beringei graueri*), une espèce menacée, et constitue l'une des trois zones protégées les plus importantes

221 Minarchek, M. 'Creating environmental subjects: Conservation as counter-insurgency in Aceh, Indonesia, 1925–1940', *Political Geography*, 2020, p. 80

222 Muralidharan, R. and Rai, N.D. 'Violent maritime spaces: Conservation and security in Gulf of Mannar Marine National Park, India', *Political Geography*, 2020

pour la conservation de la biodiversité dans le rift albertin. Le parc est une zone de conservation fortifiée, ce qui signifie que ses forêts sont protégées exclusivement à des fins de conservation, de recherche scientifique et de tourisme, par opposition aux utilisations locales des terres.

Au cours de son histoire, le PNKB a connu trois mutations importantes. Il a été créé en 1937 sous le régime colonial belge avec le statut de Réserve du Mont Kahuzi dans le but de protéger la biodiversité unique du parc, ce qui lui a donné le statut de " Réserve Naturelle Intégrale " où l'accès aux ressources naturelles était restreint, mais pas interdit. Dans un deuxième temps, à partir de 1970, le gouvernement congolais du président Mobutu a transformé la réserve en un parc national à part entière. Cela signifie que les populations locales ne sont plus autorisées à vivre ou à extraire des ressources à l'intérieur de ses limites. Dans un troisième temps, en 1975, le gouvernement a étendu le parc pour y inclure un vaste secteur de plaine. Au cours des années 1970, environ 13 000 personnes, dont des groupes d'indigènes Batwa, ont été expulsées de force à l'intérieur des limites du parc.

L'approche de conservation coercitive déployée au PNKB a donné lieu à au moins un cas où des personnes dépossédées de leurs terres se sont mobilisées contre les autorités du parc, ce qui a conduit à un conflit violent. Cela s'est produit en octobre 2018 lorsque des groupes d'autochtones Batwa sont retournés de force dans les forêts du secteur de Haute altitude du Parc d'où ils avaient été expulsés lorsque la Réserve a été transformée en Parc National. Simpson et Geenen²²³ affirment que les raisons pour lesquelles les Batwa ont pris la décision de retourner dans leurs terres ancestrales à ce moment précis sont triples : premièrement, l'impossibilité d'obtenir une compensation et des droits d'accès à leurs terres ancestrales par des voies formelles et légales; deuxièmement, l'augmentation des menaces pesant sur la dignité, l'identité et les moyens de subsistance

223 Simpson, F.O. and Geenen, S. 'Batwa return to their Eden? Intricacies of violence and resistance in eastern DR Congo's Kahuzi-Biega National Park', *The Journal of Peasant Studies*, 0(0), 2021), pp. 1–19

des Batwa au cours des dernières années; et troisièmement, l'émergence d'opportunités de forger des alliances avec des acteurs plus puissants, de manière à consolider le pouvoir du groupe et à lui permettre d'exploiter les ressources naturelles contenues dans la forêt à des fins commerciales.

Dans cet article, nous ne souhaitons pas contester cette analyse. Notre objectif est plutôt de montrer que, bien qu'il y ait une résistance à la conservation militarisée et à son application au PNKB, les principales causes de mobilisation des groupes armés au parc existeraient quelle que soit la méthode utilisée pour lutter contre les menaces qui pèsent sur ce parc. En d'autres termes, il est peu probable que le maintien ou la suppression du financement de la conservation militarisée modifie de manière significative la prédominance des miliciens au PNKB. Nous soutenons que la mobilisation des groupes armés est si répandue dans le parc en raison d'une relation dynamique entre les acteurs individuels travaillant pour les groupes armés et les conditions sociales durables que ces mêmes acteurs servent à reproduire. Bien que la lutte des Batwa représente peut-être l'exemple le plus évident de résistance à la conservation militarisée au PNKB, ils ne constituent pas le seul groupe en conflit avec le parc. L'histoire de création du PNKB renseigne qu'il existe de multiples conflits liés à la matérialisation de ses limites dans les différents territoires riverains. Par exemple, un représentant de la société civile locale nous a raconté comment l'ICCN est venu redéfinir les limites du parc à l'aide de la technologie GPS en 1997, mais a fini par prendre des terres supplémentaires qui appartenaient auparavant à la population locale. « L'ICCN a planté des eucalyptus pour délimiter le parc, mais ces arbres ont semé des graines qui ont poussé à côté du parc, sur des terres appartenant à des particuliers. L'ICCN a alors prétendu que ces terres faisaient partie du parc, ce qui a poussé la population locale à protester et à accuser l'ICCN de la priver de ses terres »²²⁴.

224 Entretien avec un chef local, Katana centre, territoire de Kabare en date du 09/09/2021

La population a déposé une plainte auprès de l'ICCN au sujet de la question des limites, mais en vain, ce qui a soulevé les communautés locales contre le parc. La destruction des cultures par les animaux sauvages est une autre source de conflit opposant les communautés locales contre le parc. Nous avons reçu de nombreux témoignages au sujet de grands mammifères (babouins, gorilles, chimpanzés, éléphants) qui détruisent les champs des fermiers locaux. Selon un chef local, la population a demandé à plusieurs reprises à l'ICCN de retirer les babouins et de l'indemniser pour les dommages causés, mais dans la plupart des cas, l'indemnisation n'a pas été accordée. Lorsque les gens décident de prendre les choses en main, de tuer les animaux ou de les chasser, ils s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 200 \$, voire à des peines de prison. « Chaque année, les babouins dévastent nos champs et l'ICCN nous a demandé de déposer une plainte. Mais ces plaintes se sont accumulées à ses bureaux et sont restées sans réponse. Aujourd'hui, je dois payer des gens pour protéger mes champs des babouins tous les jours de la semaine. C'est moi qui dois supporter le coût du parc »²²⁵

Le fait que la majorité des personnes vivant autour du parc ne reçoivent que peu ou pas d'avantages économiques résultant de la conservation constitue une autre source de conflit parc-populations. Sur le plan matériel, les attentes de la population concernant ce que le parc devrait fournir en échange des restrictions imposées par la conservation peuvent être divisées en deux catégories : les projets de développement et les opportunités d'emploi. En ce qui concerne les premiers, un représentant local de la société civile a imploré : "nous voulons que l'ICCN mène des projets durables dans nos villages - constructions d'écoles, élevage, électrification. Si nos villages sont électrifiés, nous n'irons plus chercher de charbon de bois au parc ! Le PNKB collabore bien avec le Mwami, mais pas avec la population locale. Nous aimerions avoir nos propres interlocuteurs au parc, mais pas avec le Mwami corrompu »²²⁶!

225 Bien que la plupart des éléphants aient fui le parc depuis la prolifération des groupes armés à l'intérieur de ses frontières pendant les rébellions à l'Est de la RDC

226 Focus group dans le village de Lwiro, en Territoire de Kabare, en date du 21/04/2021

De nombreuses personnes interrogées ont également déploré le manque d'opportunités d'emploi dans le parc. Un paysan a décrit comment "les ONG viennent ici mais ne recrutent pas dans la population locale. Elles n'emploient que des personnes haut placées [c'est-à-dire des élites]". Les violations des droits de l'homme commises par les éco-gardes à l'encontre de la population locale ont encore intensifié la colère à l'égard du parc. Nous avons recueilli des accusations d'arrestations arbitraires, de corruption et d'exécutions extrajudiciaires : « parfois, lorsque nous sommes dans nos champs, l'ICCN vient nous arrêter et nous mettre en prison. Nous disons que nous n'avons rien fait, mais ils nous amènent quand même en prison et appellent ensuite nos familles pour qu'elles apportent de l'argent afin de nous libérer. Parfois, nous devons payer beaucoup d'argent ! S'il s'agit d'une petite somme à payer pour être libéré, ce n'est souvent pas inférieur à 100 \$ américains »²²⁷. Même s'il existe des exemples contraires, les éco-gardes sont rarement tenus pour responsables des abus tels que ceux décrits ci-dessus, ce qui ne fait qu'aggraver les conflits locaux à l'égard du parc. En conséquence, certaines personnes considèrent les éco-gardes comme un groupe armé parmi d'autres opérant dans la région.

Pour conclure, nous soutenons que l'application des mesures de conservation n'est en aucun cas la source principale - ni même secondaire - de l'activisme des groupes armés à l'intérieur du parc. Comme nous le montrons dans les sections suivantes, les groupes armés ont une longue histoire dans la région du PNKB, et leur présence à l'intérieur au parc peut s'expliquer par des dynamiques qui n'ont rien à voir avec la gouvernance du parc.

3. Défi de la conservation en période de conflit armé

Les territoires riverains du PNKB ont été des terrains d'activisme des groupes armés depuis les années 1990. Ici, nous identifions plusieurs phases de mobilisation armée qui ont affecté la conservation dans la région du PNKB, tout en lui restant extérieures. La "Guerre de Masisi" a éclaté

²²⁷ Focus group dans le village de Lwiro, en Territoire de Kabare, en date du 21/04/2021

dans la province du Nord-Kivu, entre 1993-1994. Opposant les migrants aux populations autochtones, ce conflit a conduit à la mobilisation généralisée de groupes armés dans les territoires de Kalehe et Walikale, contigus au PNKB²²⁸. Les conflits armés dans le Territoire de Masisi s'étaient prolongés jusqu'au Sud-Kivu dans la périphérie du PNKB où les groupes armés se sont fortement impliqués dans les exactions contre les civils, l'extraction et le commerce des minerais ainsi que d'autres ressources naturelles du parc.

Cependant, la crise qui a suivi le génocide rwandais (avril-juillet 1994) aura été l'événement déclencheur des conflits armés en RDC. Le génocide a conduit plus d'un million de rwandais au refuge à l'est du Congo jugé relativement calme à cette époque. Malheureusement, parmi les réfugiés, il y avait environ 50 000-65 000 soldats de l'ancienne armée rwandaise et des Interahamwe²²⁹. Deux grands camps des réfugiés rwandais ont été aménagés autour du PNKB²³⁰. En septembre 1996, l'AFDL-Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (Zaïre à l'époque), appuyée par l'Armée Rwandaise ont lancé une offensive à partir d'Uvira et déclenchèrent la première guerre du Congo (1996-1997). Alors que les rebelles avançaient vers Bukavu, des milliers de réfugiés et Interahamwe fuirent au PNKB pour échapper aux représailles. C'est à ce moment-là que les pillages et les attaques contre les civils commencèrent à devenir monnaie courante autour du PNKB. Selon un agriculteur, "c'est à ce moment-là que tous nos problèmes ont commencé"²³¹. En réaction à l'activisme des FDLR, certaines communautés locales ont formé des forces d'auto-défense pour se protéger.

La première guerre du Congo a pris fin en mai 1997 après que l'AFDL renversa le régime de Mobutu à Kinshasa. Mais l'espoir d'une paix durable

228 Vlassenroot, K., Mudinga E & Hoffman, K. *Contesting Authority: Armed rebellion and military fragmentation in Walikale and Kalehe, North and South Kivu*. Rift Valley Institute, 2016.

229 Op.Cit, 2016

230 Interview avec un membre de la société civile locale à Bitale, avril 2021

231 Interview avec une agricultrice à Kabushwa/Katana, avril 2021

n'était pas fondé. La deuxième rébellion, (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) a déclenché une guerre en août 1998, lorsque le Président Laurent Désiré Kabila tenta d'expulser de la RDC ses anciens alliés rwandais et ougandais. Cette rébellion déclencha une nouvelle vague de mobilisations armées à l'est de la RDC, attirant les armées de neuf pays africains et une vingtaine de factions rebelles congolais. Tout au long de la guerre, le gouvernement rebelle du RCD soutenu par le Rwanda parvint à contrôler une grande partie de l'est de la RDC à l'époque. Pendant ce temps, d'autres régions du parc étaient sous le contrôle des FDLR et des "Maï-Maï". Au cours de cette période, l'ICCN perdra entièrement le contrôle du parc, ce qui signifie que les rebelles et les civils pouvaient pénétrer dans ses forêts pour y exploiter des ressources sans risque d'arrestation. La deuxième guerre du Congo a finalement pris fin avec la signature de l'accord de paix de Sun City où il a été décidé de démobiliser les différents groupes armés et leur intégration aux FARDC²³².

4. Facteurs socio-structurels de la mobilisation armée

La dynamique des groupes armés dans cette région suit généralement un schéma "circulaire"²³³ selon lequel chaque fois qu'un groupe est démantelé ou vaincu, un autre vient prendre sa place. Ici, nous nous concentrerons sur deux aspects interdépendants de la structure sociale qui rendent l'activité des groupes armés si difficile à gérer. Ces conditions ont créé un paysage de "motivation" et "d'opportunités" qui s'entrecroisent et qui stimulent la formation de groupes armés et la collaboration avec eux. Les motivations à se mobiliser sont générées par (i) des décennies de conflit et d'instabilité structurelle, (ii) la marginalisation et la paupérisation sociale tandis que les opportunités de mobilisation sont créées par (i) l'abondance en ressources naturelles, et (ii) des réseaux puissants d'exploitants illégaux

232 Certains groupes Maï Maï se sont rendus pendant cette période pour rejoindre l'armée nationale, notamment le groupe Maï Maï de Padiri, qui contrôlait de vastes étendues de terres dans le PNKB et ses environs.

233 Marijnen, Esther & Verweijen, Judith. Selling green militarization: The discursive (re)production of militarized conservation in the Virunga National Park, Democratic Republic of the Congo. *Geoforum*, 2016, 75. 274-285. 10.1016/j.geoforum.2016.08.003.

des ressources qui collaborent avec les groupes armés et à des hommes d'affaires ayant des liens avec des marchés plus vastes.

4. 1. Facteurs motivant la mobilisation armée

Comme indiqué précédemment, les villages et les villes entourant les forêts de Kahuzi-Biega ont été ravagés par les conflits armés récurrents depuis le génocide rwandais et les rebellions depuis 1996. Cela a conduit à la véritable « soupe alphabétique » des groupes rebelles opérant à l'intérieur du parc aujourd'hui. Pendant près de trois décennies, l'armée gouvernementale, les forces de police et les éco-gardes de l'ICCN n'ont pas réussi à protéger les communautés locales riveraines des forêts du PNKB contre les attaques et les pillages de ces groupes armés. Comme le dit un chef de village : « je peux confirmer que le parc est une source d'insécurité profonde ici dans notre village mais aussi dans tous les villages environnants, car tout d'abord, étant une forêt, le parc sert de cachette à de nombreux groupes armés et autres personnes de mauvaise foi. Et à tout moment, ces rebelles surgissent et nous attaquent. Pouvez-vous imaginer que d'ici à Katasomwa, il y a une distance d'environ 45 km ? Mais nous vivons dans la peur, car nous savons très bien qu'à tout moment, ces 45 km peuvent être franchis par les rebelles »²³⁴.

A Kabare, la société civile a souvent demandé au gouvernement de démobiliser les groupes armés et de sécuriser la zone. La population se trouve prise en sandwich entre des acteurs étatiques armés d'un côté et des groupes armés non étatiques de l'autre : « les FARDC et l'ICCN soupçonnent la communauté d'être proche des groupes armés, tandis que les groupes armés soupçonnent à leur tour la même communauté de fournir aux FARDC et à l'ICCN des informations sur leurs positions. La communauté est prise en étau entre ces belligérants armés »²³⁵. Face à cette insécurité omniprésente, les gens obtiennent la protection d'un protecteur pour assurer leur vie, leurs biens et leur famille. Ces protecteurs

²³⁴ Interview avec un agriculteur de Katana en date du 21/04/2021

²³⁵ Focus group dans le village de Kahungu/Katana, en date du 17/04/2021

constituent une insécurité sécurisée dans la zone qu'ils contrôlent, ce qui a parfois conduit à un soutien local important aux groupes armés.

Dans une région où l'État est faible ou absent, la décision de ne pas collaborer avec un parrain armé peut être considérée comme tout aussi risquée que la décision de travailler avec lui. Les agriculteurs locaux ont déclaré ce qui suit au sujet du soi-disant chef rebelle "Papa Chance"- au parc de 2019 à 2020 : « nous l'appelions Papa Chance. Nous étions comme ses enfants... il intervenait en cas de conflits conjugaux, en donnant des conseils aux couples. Il a protégé nos villages contre d'autres groupes armés, des bandits qui attaquaient et pillaient nos villages...»²³⁶. Après l'arrestation de Papa Chance, toutes les tracasseries ont réapparues dans notre village et ses environs. Les groupes armés hutus ont repris toutes les positions de Papa Chance... Les soldats du gouvernement sont venus ici après l'arrestation de Papa Chance et sont déjà partis... notre village n'a plus de soldats"²³⁷.

Bien sûr, ces louanges peuvent aussi s'expliquer par le fait que les gens ont toujours peur de prononcer le nom de Chance, même après son arrestation. Cependant, la période de sécurité relative et d'accès aux ressources du parc procuré par Chance a probablement permis à ceux qui vivaient sous sa protection de bénéficier d'un certain soutien local. La deuxième caractéristique de la structure sociale créant de motivation de mobilisation armée est la pauvreté généralisée. La population locale entourant le parc n'a guère accès aux services publics, notamment à l'éducation, aux soins de santé, ni aux possibilités d'emploi en dehors de l'agriculture. L'insécurité alimentaire et le chômage, le manque de services d'appui à l'agriculture paysanne et le recours au bois comme source d'énergie sont autant de problèmes cités par les habitants de la région. Ces conditions de pauvreté incitent à former des groupes armés et à coopérer avec eux afin d'accéder à des opportunités de création de revenus, généralement par l'exploitation illégale des ressources du parc.

236 Focus group dans le village de Kahungu/Katana, en date du 17/04/2021

237 Interview avec les agriculteurs du village de Kabushwa/Katana, en avril 2021

Par exemple, lorsqu'on lui a demandé ce qui motivait les gens à rejoindre son groupe, un chef rebelle a répondu au premier auteur : "Tout d'abord, c'est la pauvreté et le chômage, et donc des raisons économiques"²³⁸. De même, un chef coutumier a déclaré : "Quand les délinquants [les jeunes désœuvrés] apprennent qu'il y a un groupe armé quelque part, ils vont le rejoindre sans se poser de questions"²³⁹. Dans d'autres entretiens, on a expliqué comment les criminels, c'est-à-dire ceux-là qui sont condamnés, considéraient les groupes armés comme une source de sécurité pour eux: "les garçons qui commettaient des crimes, comme le vol ou le viol, rejoignaient les rebelles pour les protéger"²⁴⁰. Tout cela est lié au chômage. Beaucoup d'entre eux ont été dans l'armée. Pendant la période de démobilisation, on leur a dit qu'ils gagneraient suffisamment d'argent pour survivre, mais cela n'a pas été le cas »²⁴¹.

Notons qu'aucune de ces conditions n'explique exclusivement le résultat des pratiques de conservation. Au contraire, la majorité des riverains des zones protégées en RDC vivent les mêmes situations. Qu'elle soit militarisée ou non, la conservation interagit avec ces conditions, mais ne peut pas en être tenue pour responsable. La déclaration suivante d'un chef de village renforce cette observation : « le gouvernement n'encadre pas les jeunes... presque toutes les responsabilités du gouvernement - la réhabilitation des routes, des ponts, des hôpitaux, la création de marchés - sont assumées par des ONG sur le terrain... Comment peut-on s'attendre à ce que le parc soit protégé dans ce contexte? L'insécurité autour du PNKB est une conséquence de la mauvaise gestion des affaires publiques. C'est ce qui explique l'invasion du PNKB²⁴²».

238 Interview avec un leader d'un Groupe armé à Katasomwa, juillet 2021

239 Interview avec un chef local à Katana centre, avril 2021

240 Interview dans le village de Katasomwa, juillet 2021

241 Interview avec le chef de centre adjoint à Katana, le 13/04/2021

242 Interview avec un leader de Katana en date du 14/04/2021

4. 2. Opportunités permettant la mobilisation armée

Les conditions qui fournissent des opportunités de mobilisation sont doubles : premièrement, le parc fournit une source abondante de ressources biotiques et abiotiques "pillables" qui aident à financer l'activité des rebelles ; deuxièmement, les réseaux bien établis d'exploitants illégaux des ressources naturelles du parc fournissent aux groupes d'insurgés des armes et des liens avec des marchés plus vastes sur lesquels ils peuvent vendre les ressources extraites du parc. Actuellement, le parc s'étend sur les gisements miniers jadis exploités par la société belge Minière des Grands-Lacs (MGL) autour des années 1920. Depuis la deuxième guerre du Congo et le boom mondial du coltan dans les années 2000, l'implication des groupes armés dans l'exploitation illicite des minerais est devenue omniprésente dans le PNKB. On estime qu'il y avait environ 12 000 creuseurs artisanaux des minerais opérant illégalement à l'intérieur des limites du parc au plus fort du boom²⁴³. Cependant, le parc ne représente pas seulement un paysage riche en ressources qui attirent les groupes mais également ses forêts montagneuses constituent un lieu idéal de cachette pour ces derniers. C'est donc la combinaison de l'abondance des ressources, de la couverture forestière et de l'isolement relatif qui fait du parc un endroit si attrayant pour les groupes armés.

La deuxième condition structurelle qui offre une opportunité de mobilisation armée dans la région du PNKB est la présence de réseaux d'exploitants illicite des ressources naturelles²⁴⁴ qui brillent les frontières entre le légal et l'illégal, l'État et le non-État, le civil et le militaire²⁴⁵. Ce flou est en partie le résultat des systèmes de patronage, « marqués par des relations de pouvoir personnalisées composés généralement des

243 D'Souza, A. *Leadership: Trilogy on Leadership and Effective Management*. Paulines Publications, Nairobi, 2003, 1-60.

244 Reno, W. *Corruption and state politics in Sierra Leone*. In *Corruption and state politics in Sierra Leone* Cambridge University Press; African Studies Series, 1995, p. 83.

245 BAYART Jean-François, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », *Pouvoirs*, 2009/2 (n° 129), p. 27-44. DOI : 10.3917/pouv.129.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-27.htm>

acteurs étatiques et non étatiques, et à la fois des soldats et des civils »²⁴⁶. L'enchevêtrement d'acteurs militaires étatiques et non étatiques permet aux groupes armés de tirer profit de l'extraction et du commerce de l'or et des ressources ligneuses du parc, ainsi que d'accéder aux armes qui rendent la rébellion possible. Le fait que le parc soit situé non loin des frontières de la RDC avec le Rwanda et le Burundi permet la contrebande des minerais venant du parc sur les marchés internationaux.

Les leaders des différents groupes armés interviewés parlaient souvent de "grands hommes" du gouvernement ou de l'armée qui leur fournissent des armes contre les minerais. Le chef d'un groupe armé a déclaré : "...nous travaillons avec d'autres groupes rebelles ou certaines personnes du gouvernement. Nous vendons nos minerais aux amis de Bukavu ou de Goma...ils nous alertent des attaques imminentes des éco-gardes ou des FARDC, ce qui nous permet de prendre des dispositions avant l'attaque." Les groupes armés actifs au PNKB collaborent avec un réseau d'acteurs qui facilitent la commercialisation des minéraux extraits du parc et d'autres produits forestiers. Les minéraux en provenance du parc entrent dans les chaînes d'approvisionnement validées étant donné qu'il n'y a pratiquement aucun moyen de les différencier des minéraux légaux extraits à l'extérieur du parc.

#1 'Cisayura' : la défense locale

Né dans le village de Kasheke, dans le territoire de Kalehe, Bienvenu Cisayura a créé son groupe armé en 1997 pour défendre la population locale contre les attaques répétées des FDLR autour du PNKB. Comme ils partageaient un ennemi commun que sont les FDLR, le mouvement rebelle RCD, soutenu par le Rwanda, a apporté un soutien financier et une formation à Cisayura. Grâce à ce soutien, il a pu défendre la population contre les FDLR, ce qui a renforcé sa légitimité dans la région. Il en est venu à remplir ce qui aurait normalement été le rôle d'une armée ou d'une

246 Judith Verweijen & Esther Marijnen (2018) The counterinsurgency/conservation nexus: guerrilla livelihoods and the dynamics of conflict and violence in the Virunga National Park, Democratic Republic of the Congo, *The Journal of Peasant Studies*, 45:2, 300-320, DOI: [10.1080/03066150.2016.1203307](https://doi.org/10.1080/03066150.2016.1203307)

force de police. Selon un chef local, "il [Cisayura] est devenu le chef de l'armée et de la police...il est devenu rebelle pendant la période du RCD, d'abord en tant que chef d'un groupe local d'autodéfense de Kabare et de Kalehe. Cisayura a donc formé des jeunes à l'autodéfense locale. La population locale l'aimait beaucoup pour cela. Avec lui, nous pouvions dormir sans nous inquiéter »²⁴⁷.

Cisayura a travaillé pendant plusieurs années comme soldat des FARDC à Kisangani et dans la province de l'Équateur, mais il n'a pas reçu de grade élevé parce qu'il n'avait pas étudié au-delà de l'école primaire. Il était mal payé aux FARDC et mais aussi là il n'avait pas le statut dont il jouissait en tant que chef de la défense locale. Il a finalement quitté les FARDC juste quand le gouvernement lui a proposé de suivre la formation de charpentier : « j'avais un accord avec le gouvernement. Ils m'ont demandé d'aller suivre un cours de menuiserie. Etait-il possible de faire de la menuiserie ? J'avais quand même accepté pour honorer le gouvernement »²⁴⁸.

Alors qu'avant, l'objectif de son groupe armé était de protéger la population locale contre les attaques des FDLR, ses mobilisations les plus récentes semblaient avoir été principalement axées sur l'extraction de minerais et d'autres ressources à l'intérieur du parc afin d'accumuler des richesses. Au cours de ses mobilisations récentes, ses soldats avaient commencé à piller les personnes qu'ils disaient être venus protéger, reproduisant ainsi les conditions d'insécurité et de pauvreté contre lesquelles Cisayura s'était mobilisé.

#2 "Chance" : l'opportuniste

Comme Cisayura, Chance a une longue expérience de port d'armes en RDC. Déjà à 16 ans, il est recruté parmi les "Kadogo" dans la rébellion de l'AFDL contre le régime du président Mobutu. Il combattit en 1997 pendant deux semaines au Congo-Brazzaville pour défendre le président Sassou-Nguesso contre l'avancée des rebelles. La même année, il combattit aux côtés de

²⁴⁷ Entretien avec le chef de groupement intérimaire de Katana en avril 2021

²⁴⁸ Entretien avec Héritier, village de Kaseke, Kalehe, en juin 2020.

l'armée angolaise contre les rebelle de Jonas Savimbi. Il retourna en RDC et participe à la guerre contre la rébellion du RCD, soutenue par le Rwanda, à l'est du pays. En 2002, il est promu capitaine et affecté à Nyabibwe, dans le territoire de Kalehe avec plus d'une centaine de soldats sous son commandement. Apprenant que les Batwa étaient revenus dans le parc en 2018, Chance décida de profiter de la situation et s'est séparé de Shabani pour créer son groupe armé et installa son quartier général à Cirehe, un petit village de Katana situé autour du PNKB. Pour justifier sa présence dans le parc, Chance s'est présenté comme un membre de la Communauté Batwa défendant les droits de ses frères opprimés par l'ICCN, affirmation largement réfutée par les chefs Batwa. « Chance était de la tribu Tembo mais il affirmait qu'il était un Mutwa et que sa famille avait également été expulsée du parc, mais cette affirmation avait été contestée²⁴⁹.

Depuis son quartier général de Cirehe, Chance exploitait les minéraux et le bois au parc avec des soldats démobilisés et des jeunes chômeurs vivant dans les villages périphériques du parc. Ces activités lui ont permis d'accumuler des richesses considérables. Selon un chef local, "Chance est resté dans le parc avec ses miliciens d'où il faisait la loi. Il est devenu très riche en exploitant l'or dans la rivière Nyaweza, en fabriquant du charbon de bois et en sciant des planches". Chance a permis aux jeunes chômeurs de gagner leur vie en leur donnant accès aux ressources du parc et en les employant au sein de son groupe armé. Cependant, Chance affirma sa domination par la terreur et l'intimidation. Il avait creusé un trou dans le parc où il torturait des personnes qui parlaient mal de lui. Ainsi, Chance a servi à recréer les conditions d'opportunité, ainsi que l'incertitude et la marginalisation, au cœur des mobilisations armées autour du parc. Il fut arrêté en mai 2020, puis condamné à la prison à vie le 21 septembre 2021.

²⁴⁹ Chance is reported to have paid \$50 per week to his soldiers.

R#3 'Héritier' : le rebelle réticent

À la mort de son père, le gouvernement a promis de fournir un emploi à Héritier pour qu'il suive ses traces. Mais plus de deux ans plus tard, cette promesse n'avait toujours pas été honorée. Héritier a même contacté l'un des collaborateurs de Cisayura dans l'armée congolaise pour voir s'il pouvait lui trouver un emploi, mais cet homme l'a encouragé à réformer le mouvement rebelle : "à ma grande surprise, il m'a proposé d'entrer dans la milice... quand j'en aurai assez de mes conditions de vie actuelles, je sortirai de ma zone de confort et je rejoindrai le mouvement. Mais pour l'instant, je cherche toujours un moyen alternatif de gagner ma vie, en dehors du mouvement »²⁵⁰.

Ainsi, même si Héritier a jusqu'à présent résisté à l'appel à poursuivre le mouvement, si sa situation ne s'améliore pas rapidement, il pourrait changer d'avis. S'il réintègre un jour la milice de son père, il ne fera que reproduire les conditions de pauvreté et d'insécurité qui ont conduit son père à mobiliser et démobiliser son propre groupe armé à plusieurs reprises.

5. Mobilisation armée et conservation militarisée

Nous venons de démontrer comment les structures sociales qui perpétuent la mobilisation armée sont reproduites à travers les actions d'agents individuels et les conséquences involontaires de ces actions. Notre position fondamentale est que ces dynamiques existent indépendamment de la conservation militarisée, même si cette dernière a bien sûr une influence sur elles. Ici, nous donnons un aperçu de certains des effets clés de la conservation de la forteresse et de son application militarisée sur la structuration de la mobilisation armée dans le PNKB.

Les mécontentements générés par la conservation militarisée peuvent constituer un terrain fertile pour les groupes armés qui recrutent des

²⁵⁰ Interview avec Héritier dans le village de Kasheke/Kalehe en juin 2020.

soldats parmi les jeunes désœuvrés vivant dans les villages pauvres autour du parc. Il existe des preuves que ces mécontentements contre le parc peuvent motiver les gens à rejoindre les groupes armés pour se venger contre le PNKB. Par exemple, les participants à un groupe de discussion à Lwiro déclarèrent : « Si le parc ne répond pas à nos besoins, nous ferons comprendre à nos enfants que le parc est fait pour eux. Et si la situation perdure, nous finirons par envoyer nos enfants en rébellion contre les éco-gardes »²⁵¹.

Les populations font également allégeance à des groupes armés afin de continuer à accéder aux terres et aux ressources à l'intérieur du parc. Le cas le plus évident est celui des Batwa, qui ont noué des relations avec divers groupes armés opérant dans le secteur de Haute altitude du parc afin de reprendre le contrôle territorial de leurs terres ancestrales. Cependant, les efforts de conservation militarisés ne sont en aucun cas la principale cause de violence à l'intérieur du parc. La principale source de violence, en tout cas dans le secteur de Haute altitude PNKB, est probablement la ruée sur les ressources naturelles exercée par les groupes armés non-étatiques, ce qui se manifeste par les affrontements récurrents entre les différents groupes armés « Il y a une grande mine à Binjwire contrôlée par des rebelles hutus lourdement armés... Une fois, j'ai entendu des tirs provenant de cette mine jusqu'à Katana. Les gardes du parc ne peuvent pas fouler leurs pieds dans cette zone dangereuse occupée par les miliciens hutus mieux armés que les gardes éco-gardes »²⁵².

Depuis que les Batwa ont réoccupé la région et qu'une pléthore de groupes armés a afflué pour profiter de la nouvelle frontière de ressources qui a émergé, le parc devenant plus violent. Cette situation a même occasionné un mouvement des populations fuyant les atrocités perpétrées par les groupes armés dans la zone. Selon un chef local : « les affrontements entre l'ICCN et les groupes armés étaient fréquents lorsqu'ils se rencontraient dans le parc. En raison de cette insécurité, l'ICCN a suspendu ses

251 Focus group dans le village de Lwiro/Kabare en date du 21/04/2021.

252 Interview avec un chef local à Katana, en avril 2021

patrouilles dans certaines zones du parc. Les vols de récoltes, de biens et de matériels de citoyens pacifiques sont désormais fréquents dans les villages contigus au PNKB, notamment, Kahungu, Kabushwa, Mabingu, Katasomwa, Bushaku et Lemera »²⁵³.

La forte concentration de rebelles en Haute altitude du PNKB limite les actions de l'ICCN autour de son siège à Tshivanga. En conséquence, les riverains du parc aspirent à un retour à la situation d'avant octobre 2018, lorsque l'ICCN et les FARDC exerçaient un plus grand contrôle sur la région. Quand on leur demande comment la situation sécuritaire pourrait être améliorée, les gens disent souvent que l'État congolais et l'ICCN doivent fournir plus de soldats pour sécuriser le parc et les villages frontaliers. Le chef d'un village déclare: « nous voulons aussi que l'Etat revienne dans ces endroits et qu'il se manifeste. Cela nous donnerait encore plus confiance en termes de sécurité. Nous demanderons également à l'ICCN de construire des postes de patrouille pour les éco-gardes tout autour du parc afin qu'ils puissent assurer la sécurité de la population environnante. Les personnes qui ont fui leurs maisons ici à Kabushwa à cause de l'insécurité aimeraient retourner sur leurs terres natales, car elles ont été dispersées dans différents villages »²⁵⁴.

On ne peut donc pas supposer que les personnes en conflit liés à la conservation et à la délimitation du parc soient automatiquement en faveur de la dissolution des zones protégées. Bien qu'elles reconnaissent certaines des conséquences négatives de la conservation, nombreuses personnes vivant autour du secteur des hautes terres du parc ressentent tout compte fait l'effritement de l'autorité territoriale de l'ICCN comme préjudiciable à leur vie et à leurs moyens de subsistance. Cela va à l'encontre de certaines analyses récentes qui affirment que la conservation militarisée intensifie les dynamiques de conflit, d'insécurité et de protection à l'origine de la mobilisation armée dans les Kivu de l'est de la RDC.

253 Interview dans le village de Kabushwa, en avril 2021

254 Focus group dans le village de Kabushwa, avril 2021

Conclusion

Notre chapitre apporte quatre contributions essentielles à la littérature sur les mobilisations armées en rapport avec la conservation militarisée et son application dans des environnements violents. L'article souligne le risque d'exagérer l'influence des pratiques de conservation sur la mobilisation des groupes armés dans des aires protégées. Les études qui se concentrent trop sur la conservation militarisée peuvent finir par négliger des facteurs plus fondamentaux dans la production et la reproduction des mobilisations armées autour des aires protégées. Il est particulièrement important de prendre en compte les revendications des peuples autochtones Batwa de Kahuzi-Biega, qui ont été déplacés de force de leurs terres traditionnelles au nom de la conservation. Nous ne contestons pas non plus le fait que ces mécontentements peuvent constituer un terrain fertile pour la collaboration locale avec les groupes armés²⁵⁵. Inversement, notre intervention vise à démontrer que les conditions qui produisent des motivations et des opportunités pour la mobilisation des groupes armés existeraient avec ou sans conservation paramilitaire dans le PNKB. La conservation, militarisée ou non, ne déclenche pas ces conditions, même si elle peut servir à intensifier ou à atténuer leurs effets dans l'espace et le temps, en fonction du contexte. Ainsi, toute idée selon laquelle les conflits violents entourant les terres et les ressources à l'intérieur du PNKB seraient résolus après la suppression de la conservation militarisée s'avère erronée. Dans ce cadre, la conservation devient "moins une anomalie coercitive superposée à un paysage humain bénin et paisible qu'une anomalie rapidement intégrée à la dynamique souvent hostile de revendication de l'accès aux biens disponibles dans les espaces ouverts de la région"²⁵⁶.

Le lien le plus important entre la conservation militarisée et la mobilisation armée n'est pas nécessairement le résultat de revendications engendrées par la conservation des forteresses, mais plutôt le fait que les paysages

255 Op. Cit, 2018

256 Lombard, L. and Tubiana, J. 'Bringing the tracker-guards back in: Arms-carrying markets and quests for status in conservation at war', *Political Geography*, 2019, 79, p. 102131. doi:10.1016/j.polgeo.2019.102131.

- riches en ressources, isolés, avec un couvert forestier important - créés au cours de la désignation des aires protégées, constituent des endroits idéaux pour les insurgés armés recherchant une cachette pour poursuivre des agendas politiques et économiques plus vastes. La seule mobilisation classique contre le conflit de la conservation identifiée au cours de nos recherches est le retour violent des Batwa dans le parc en 2018. Cependant, même dans ce cas, les Batwa n'auraient probablement pas réussi s'ils n'avaient pas créé d'alliances avec des groupes armés qui n'ont que peu ou pas de raison de s'opposer à la conservation militarisée. Ainsi, au lieu d'être principalement motivés par le désir de résister aux règles de conservation, la majorité des groupes armés du PNKB se sont formés à la suite de tensions liées à la dynamique historique des conflits et à la marginalisation dans une région où l'État est généralement faible ou absent. D'autres ont profité des opportunités économiques offertes par les ressources situées à l'intérieur du parc. De ce point de vue, les aires protégées peuvent être considérées comme des "terrains de jeu"²⁵⁷ où se jouent des conflits plus larges et des intérêts politiques et économiques. Cela est évident dans les parcs nationaux du Népal où, même si les rebelles maoïstes ont ciblé le personnel et les infrastructures de conservation, leur angoisse politique et idéologique était principalement dirigée contre l'État²⁵⁸.

Notre troisième contribution clé concerne les implications de nos résultats pour la politique de conservation. Si la conservation militarisée n'est pas nécessairement la cause de la mobilisation armée, devrions-nous alors viser la démilitarisation de la conservation, comme le recommandent certains commentateurs ? Dans ce cas, qu'est-ce qui remplacerait la force militaire, et est-ce que cela servirait à diminuer ou à exacerber la violence à long terme ? A cet égard, on peut également s'interroger sur la faisabilité de la conservation par des moyens autres que la force militaire dans des régions où la politique passe généralement par le canon d'une arme ou, pour

257 Gaynor, K.M. et al. 'War and wildlife: linking armed conflict to conservation', *Frontiers in Ecology and the Environment*, 14(10), 2016, pp. 533–542. doi:<https://doi.org/10.1002/fee.1433>.

258 Baral, Nabin et Heinen, Joel T. The Maoist people's war and conservation in Nepal. *Politics and the Life Sciences*, 2005, vol. 24, no 1-2, p. 2-11.

reprendre les termes de Lombard et Tubiana²⁵⁹, où il y a "très peu d'autres possibilités d'être pris au sérieux". Il est également important de noter que la suppression du financement de l'application des aires protégées pourrait continuer à renforcer l'insécurité, ainsi qu'à supprimer certains des avantages (licites et illicites) auxquels les communautés vivant à proximité des aires protégées ont accès. Par exemple, Kelly²⁶⁰ montre comment la dissolution ou "l'effritement" du parc national de Waza au Cameroun a en fait exacerbé la violence et l'instabilité dans la mesure où les gens aspiraient à un retour à l'ordre relatif que le parc avait manqué "d'exclure les 'étrangers' ou de négocier une utilisation différentielle des ressources de l'aire protégée a créé une situation qui était encore plus préjudiciable à la sécurité physique et alimentaire des populations locales que l'enceinte initiale". Nous soutenons également que la conservation peut jouer un rôle actif dans l'atténuation des conflits²⁶¹. L'idée que la paix serait plus probable si les projets de conservation n'étaient pas interrompus mérite d'être remise en question dans certains cas. Nos résultats démontrent comment les conditions socio-structurelles, y compris la dynamique historique des conflits, la rareté des opportunités économiques, la présence de ressources pillables et les réseaux d'exploitants illégaux des ressources naturelles, façonnent les pratiques des agents individuels en fournissant des motivations et des opportunités pour la mobilisation armée. Simultanément, c'est à travers les conséquences involontaires des actions créatives de ces agents individuels que les conditions structurelles qui conduisent à la mobilisation armée sont reproduites et remodelées à travers le temps et l'espace dans les forêts du PNKB. La conservation et son application militarisée interagissent avec cette relation dynamique, mais ne font en aucun cas partie intégrante de sa continuation.

259 Op. Cit (2020)

260 Kelly, A.B. and Ybarra, M. 'Introduction to themed issue: "Green security in protected areas"', *Geoforum*, 2015, 69, pp. 171–175. doi:10.1016/j.geoforum.2015.09.013

261 Conca, K., Conca, P. of I.R.K. and Dabelko, G.D. *Environmental Peacemaking*. Woodrow Wilson Center Press, 2002.

Bibliographie

ADAMS, W.M. “Geographies of conservation II: Technology, surveillance and conservation by algorithm”, *Progress in Human Geography*, 43(2), 2019, pp. 337–350.

ASIYANBI, A.P. “A political ecology of REDD+: Property rights, militarised protectionism, and carbonised exclusion in Cross River”, *Geoforum*, 2016, pp. 146–156.

BARAL, Nabin et HEINEN, Joel T. “The Maoist people's war and conservation in Nepal”. *Politics and the Life Sciences*, 2005, vol. 24, no 1-2, p. 2-11.

BAYART Jean-François, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », *Pouvoirs*, 2009/2 (n° 129), p. 27-44. DOI : 10.3917/pouv.129.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-27.htm>

BÜSCHER, B. and RAMUTSINDELA, M. “Green violence: Rhino poaching and the war to save Southern Africa’s peace parks”, *African Affairs*, 115(458), 2016, pp. 1–22.

CONCA, K., CONCA, P. of I.R.K. and DABELKO, G.D. *Environmental Peacemaking*. Woodrow Wilson Center Press, 2002.

D’SOUZA, A. “Leadership: Trilogy on Leadership and Effective Management. Paulines Publications, Nairobi, 2003, 1-60.

DUFFY, B. E., & HUND, E. “Having it All” on Social Media: Entrepreneurial Femininity and Self-Branding Among Fashion Bloggers. *Social Media + Society*, 1(2), 2015.

DUFFY, R. “Waging a war to save biodiversity: the rise of militarized conservation”, *International Affairs*, 90(4), 2014, pp. 819-834.

DUFFY, R. et al. “Why we must question the militarization of conservation”, *Biological Conservation*, 2019, pp. 66-73.

DUTTA, A. “Forest becomes frontline: Conservation and counter-insurgency in a space of violent conflict in Assam, Northeast India”, *Political Geography*, 2020, p. 77.

GAYNOR, K.M. et al. “War and wildlife: linking armed conflict to conservation”, *Frontiers in Ecology and the Environment*, 14(10), 2016, pp. 533–542. doi:<https://doi.org/10.1002/fee.1433>.

KELLY, A.B. and YBARRA, M. “Introduction to themed issue: “Green security in protected areas””, *Geoforum*, 2015, 69, pp. 171–175. doi:[10.1016/j.geoforum.2015.09.013](https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2015.09.013)

LOMBARD, L. and TUBIANA, J. “Bringing the tracker-guards back in: Arms-carrying markets and quests for status in conservation at war”, *Political Geography*, 2019, 79, p. 102131. doi:[10.1016/j.polgeo.2019.102131](https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2019.102131).

LUNSTRUM, E. “Capitalism, Wealth, and Conservation in the Age of Security: The Vitalization of the State”, *Annals of the American Association of Geographers*, 108(4), 2018, pp. 1022–1037.

LUNSTRUM, E. “Green Militarization: Anti-Poaching Efforts and the Spatial Contours of Kruger National Park”, *Annals of the Association of American Geographers*, 104(4), 2014, pp. 816–832

MARIJNEN, Esther & VERWEIJEN, Judith. “Selling green militarization: The discursive (re)production of militarized conservation in the Virunga National Park, Democratic Republic of the Congo”. *Geoforum.*, 2016, 75, pp. 274-285. doi:[10.1016/j.geoforum.2016.08.003](https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2016.08.003).

MASSÉ, F. and LUNSTRUM, E. “Accumulation by securitization: Commercial poaching, neoliberal conservation, and the creation of new wildlife frontiers”, *Geoforum*, 2016, 69, pp. 227–237.

MILLNER, N. “As the drone flies: Configuring a vertical politics of contestation within forest conservation”, *Political Geography*, 2020, p. 80.

MINARCHEK, M. “Creating environmental subjects: Conservation as counter-insurgency in Aceh, Indonesia, 1925–1940”, *Political Geography*, 2020, p. 80 - 81.

MURALIDHARAN, R. and RAI, N.D. “Violent maritime spaces: Conservation and security in Gulf of Mannar Marine National Park, India”, *Political Geography*, 2020.

NEUMANN, R.P. *Imposing Wilderness: Struggles Over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, University of California Press, 1998.

PELUSO, N.L. & VANDERGEEST P. "Political Ecologies of War and Forests: Counterinsurgencies and the Making of National Natures", *Annals of the Association of American Geographers*, 2011, 587-608

Reno, W. "Corruption and state politics in Sierra Leone". In *Corruption and state politics in Sierra Leone* Cambridge University Press; African Studies Series, 1995, p. 83.

SANDBROOK, C. "The Social Implications of Using Drones for Biodiversity Conservation," *Ambio*, 44(4), 2015, pp. 636–647.

SIMPSON, F.O. and GEENEN, S. "Batwa Return to Their Eden? Intricacies of Violence and Resistance in Eastern DR Congo's Kahuzi-Biega National Park," *The Journal of Peasant Studies*, 2021, pp. 1–19.

VERWEIJEN, J. and MARIJNEN, E. "The Counterinsurgency/Conservation Nexus: Guerrilla Livelihoods and the Dynamics of Conflict and Violence in the Virunga National Park, Democratic Republic of the Congo," *The Journal of Peasant Studies*, 45(2), 2018, pp. 300–320.

VLASSENROOT, K., MUDINGA E & HOFFMAN, K. *Contesting Authority: Armed Rebellion and Military Fragmentation in Walikale and Kalehe, North and South Kivu*. Rift Valley Institute, 2016.

YBARRA M. "Taming the jungle, saving the Maya Forest: sedimented counterinsurgency practices in contemporary Guatemalan conservation", *The Journal of Peasant Studies*, 2012, 39:2, 479-502

Chapitre 8.

De l'activisme des ADF : Défis pour le développement humain au Nord-Kivu et en Ituri en République Démocratique du Congo

Par Charles KAKULE LYAMAHESANA²⁶²

« Si nous ne voulons pas comprendre, nous n'apprendrons jamais à survivre » Castro Cruz

Résumé

Ce chapitre est concentré sur le conflit dans la région de Beni et d'Irumu dans le cadre de la guerre d'usure déclenchée par l'activisme des ADF au Nord-Kivu et en Ituri. Depuis plus d'une décennie, les ADF, un groupe armé historique, ont investi cette partie orientale de la RDC et y sèment la mort, la terreur et l'insécurité. Face à cet activisme, il s'observe des réactions de ripostes gouvernementales tâtonnantes alors que la guerre impacte gravement les initiatives du développement humain et socioéconomique dans le nord-est de la RDC. Les écoles et les institutions de santé sont soit vandalisées, soit occupées par des déplacés chassés de leurs milieux de vie par l'insécurité toujours grandissante. Dans un tel contexte politique d'insécurité et de délabrement du tissu social, les populations de ces provinces peinent à connaître un véritable envol vers le développement humain.

Mots clés :

Activisme des ADF, Groupes armés, Développement humain, Est de la RDC

²⁶² Professeur associé à l'Université Officielle de Bukavu, UOB.

Introduction

L'an 2014²⁶³ a été le début d'un cauchemar qui peine jusqu'à l'instant à se définir, moins encore à dévoiler ses véritables enjeux²⁶⁴. Si depuis bientôt dix des massacres massifs et cruels, il demeure assez difficile de déterminer les acteurs, les cibles et les finalités des massacres au Nord-Kivu et en Ituri, cela devra nous dresser l'oreille et approcher la question des ADF avec plus de rigueur et de finesse. Des points de vue divergents, des controverses sur la nature des activités des ADF, des prises positions contradictoires ... tout ceci dissimule une constante dans la conséquence : la fragilisation des infrastructures du développement humain.

Depuis que la mort, le meurtre prémédité et autres brutalités sauvages sont devenus le quotidien de ces deux provinces, la santé, l'éducation, l'entrepreneuriat et les questions d'environnement y pâttissent sans appel²⁶⁵. Les habitants de ces provinces connaissent une régression inexorable en termes de développement humain ; tant et si bien que les libertés citoyennes, les possibilités de penser et d'agir se rétrécissent et les horizons de toutes formes de développement humain sont brouillés. Au-delà de toutes les versions qui existent sur le phénomène des ADF, ce propos ; dans une démarche proprement dialectique et critique, s'apaisera sur les effets d'une telle guerre asymétrique et d'usure défiant toute dynamique de développement des peuples.

Les violences qui sévissent dans les provinces orientales de la RDC dépassent l'entendement à double titre : (1) l'opacité très épaisse qui couvre le phénomène et les massacres odieux et (2) le flou entretenu sur ce « terrorisme » ainsi récemment requalifié. Nous essaierons de démontrer

263 Cette année indique les débuts très cruels et prononcés des massacres des civiles dans le territoire de Beni. Même si le phénomène ADF existe depuis bien avant avec des attaques isolées et peu spectaculaires s'il faut considérer les quelques assauts dans le secteur de Rwenzori depuis les années 2009. Notre étude part des assaillantes meurtres qui se déclenchent en 2014.

264 TEMBOS YOTAMA et MBENZE YOTAMA, Rapport Yotama sur les massacres de Beni et Irumu. Terrorisme, djihadisme, ou génocide Nande ? Butembo, Fondation Mbenze Yotama, Septembre, 2021, p. 13.

265 Jean-Claude KAKULE, *Approche philosophique du terrorisme à la lumière de Camus*, Thèse de doctorat inédite, défendue à l'Université de Kisangani, 2021, p. 402.

que ces tueries au visage anonyme ne cessent de briser l'élan, pourtant dynamique, d'un développement socio-culturel qui caractérisait la région de Beni-Lubero dans le « Grand-Nord » de la province du Nord-Kivu. Et toutes les affres d'un massacre à la fois prémédité et indifférent ont trouvé une terre fertile à leur expansion et leur cruauté dans un contexte politique vulnérable.

Cet écrit s'étalera sur trois principaux points, mis à part l'introduction et la conclusion, à savoir : (1) Le contexte politique de l'émergence des groupes armés et la dégradation de la vie des peuples à l'est de la RDC ; (2) L'activisme des ADF : défis de construction d'une conscience nationale et le développement humain et (3) Le développement humain à l'épreuve d'une guerre d'usure au Nord-Kivu et en Ituri.

1. Contexte politique de l'émergence des groupes armés et la dégradation de la vie des peuples à l'est de la RDC

1.1. Essaimage des factions armées et « l'ingouvernabilité » de l'espace territorial

Depuis les années 1960, quand la plupart des Etats Africains accédaient à l'indépendance, la politique de la RDC s'est souvent exprimée par des violences armées récurrentes²⁶⁶. Vers les années 1990, les groupes armés se sont activés de façon ininterrompue à l'est de la RDC. Ce qui traduit une routinisation des mobilisations des forces négatives²⁶⁷. La reproduction des recompositions politiques et des brassages de l'armée congolaise a été une fertilisation d'un contexte politique instable et déjà infesté des tendances de vulnérabilité.

La mosaïque de groupes armés tire bien parti des conséquences d'une crise politique prolongée. Il est donc clair que les mutations et inconsistances politiques de la RDC ont galvanisé bon nombre de mouvements armés ;

²⁶⁶ Nissé NZEREKA MUGHENDI, *Guerres récurrentes en République Démocratique de Congo. Entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 4.

²⁶⁷ *Idem*, p. 7.

actuellement très actifs dans la zone orientale du pays, faisant du rapport entre violence politique et sectaire par plusieurs milices un constituant clé de l'instabilité politique de la région²⁶⁸.

Selon Mehdi Belaid, le changement des régimes, les accords de paix, la disparition de certains groupes armés, les vagues d'intégration des belligérants dans l'armée régulière, ... n'ont pas réussi à inverser la tendance²⁶⁹. Si certains activistes armés ont déposé les armes ou ont été défaits militairement, d'autres par ailleurs sont restés très actifs dans le maquis. La plupart de ces groupes font confusément partie d'un immense mouvement des « maï-maï ». Ces forces négatives, non autrement identifiées, ont durablement compromis les contours sécuritaires et obscurcit les horizons politiques du pays en les rendant incontrôlables et immaîtrisables.

Certaines études²⁷⁰ ont montré que chaque groupe tribalo-ethnique pouvait avoir une force d'auto-défense ayant pour motivation majeure la protection des intérêts de sa communauté. Cette dynamique des mouvements armés incontrôlés a rendu plus vulnérable le contexte politique de la RDC. Tout autre groupe étranger de rebelles et d'insurrection pourrait ainsi trouver prétexte de s'élaborer en RDC et y mener des activités militaires et criminelles qui échappent à la vigilance du gouvernement congolais et de l'armée régulière. C'est ici que l'actualité politique du Congo sera dominée par un activisme des groupes armés étrangers jamais vécu dans la récente histoire des Etats.

268 *Idem*, p.11.

269 Mehdi BELAID, « Les mobilisations armées à l'est de la République Démocratique du Congo : dynamiques sociales d'une pratique ordinaire » In *Critique Internationale*, 2019/1 (N°82), pp 31-49.

270 Les études de Mbenze et Tembos Yotama (ci-haut évoqué), Groupe d'Etude sur le Congo « Le groupe rebelle des ADF vu de l'intérieur. Aperçu de la vie et des opérations d'un mystérieux groupe armé djihadiste » Centre de Coopération internationale, L'Université de New York, Novembre 2018; Tara CANDLAND, Adam FINCK, Jack HARORO, INGRAM, LAREN POOLE, LORENZO VIDINO, KALEB WEISS, L'Etat islamique en RDC, Program on Extremism, The George Washington University, Mars 2021 ; et beaucoup d'autres.

Au stade actuel, la RDC se heurte à un grand obstacle avant d'oser toute forme de paix et de sécurisation de son territoire : il s'agit de l'identification des foyers des conflits armés essaimés dans la partie est de la RDC. Face à cette insupportable cacophonie de croisement des fers, la RDC se trouve dans un étau d'armées non autrement identifiées qui opèrent impunément sur son sol. Depuis qu'une série d'accords de paix et de cessez-le-feu a été entreprise en RDC, l'«inclusivité» du pénible processus de pacification de l'est du pays se solde sur une triste réalité que les provinces orientales de la RDC sont devenues des bastions des rebellions des pays voisins depuis plusieurs décennies.

Selon Mughendi, la dispersion désormais incontrôlée des groupes armés remonte au régime Mobutu. Il avait pour stratégie politique d'héberger les rebelles opposés aux régimes des pays voisins pour les utiliser comme des moyens de pression diplomatique. Chose qui occultait mal un stratagème de haute imprudence. Ces rebelles, aujourd'hui, éparpillés dans les forêts et des réserves prétendument protégées, commettent des exactions incalculables. C'est le cas des ex-FAR et Interhamwe Rwandais, des ADF-NALU Ougandais, le CNDD du Burundais Léonard Nyangoma, l'UNITA de l'Angolais Jonas Savimbi... (sic) ²⁷¹

Longtemps après la déchéance de Mobutu, ce phénomène continue à déstabiliser les institutions politiques et faire vivre aux populations civiles des spectacles cauchemardesques. Et cette machine mortifère est loin d'être rapiécée. L'activisme des ADF-NALU au Nord-Kivu apparentés aux CODECO en Ituri s'inscrit dans ces vellétés historiques de ces maquisards étrangers. La situation est devenue encore beaucoup plus complexe quand ces rebelles étrangers finissent par nouer des alliances avec des milices locales et font des explorations les plus ramifiées dans les fins fonds des villages. Les crimes crapuleux que ces groupes étrangers ne cessent de commettre contribuent significativement à la paupérisation des

271 Nissé NZEREKA MUGHENDI, *Guerres récurrentes en République Démocratique du Congo. Entre fatalité et responsabilité*, p. 172.

populations les rendant incapables des dynamiques innovantes au niveau culturel et civilisationnel. Le Nord-Kivu et l'Ituri sont victimes de ce chamboulement des repères culturels et humains dû aux multiples affres des massacres. Des écoles, des églises, des formations sanitaires ont reçu d'autres visages que celui de la promotion du développement humain.

Les populations civiles de ces terroirs deviennent vulnérables et perdent toute capacité d'initier et d'entreprendre des projets culturels à impact vital. Au départ, les forces loyalistes se sont contentées de réagir, au début des massacres dans les territoires de Beni (Nord-Kivu) et d'Irumu (Ituri) de disperser sporadiquement les rebelles étrangers à l'intérieur du territoire national. Ces stratégies de lutte contre les ADF et d'autres groupes armés ont sacrifié la sécurité des populations civiles congolaises dont les villages sont régulièrement incendiés, des activités économiques enfouies dans la cendre et tout le patrimoine culturel amoindri en condamnant ainsi la population à la misère et à la psychose permanente et paralysante. Il faut donc remarquer que la dispersion des groupes armés ADF et autres dans les forêts qui écument cette région a beaucoup contribué à l'insécurité accrue et péniblement maîtrisable. Contre toute attente, quand les forces loyalistes cernaient une zone d'investigation et d'opération, elles étaient surprises par des attaques criminelles dans d'autres zones auparavant insoupçonnées. Par exemple, les ADF qui n'étaient localisés que dans la seule vallée de la Semuliki (secteur de Rwenzori et relativement dans le Secteur de Beni-Mbau) se sont retrouvés dispersés dans toutes les autres entités y compris dans le secteur de Watalinga, dans la chefferie Bashu ; voire plus loin en Ituri, notamment dans les territoires d'Irumu et de Mambasa. C'est ainsi que les résultats de ces offensives demeurent mitigés.

1.2. De la dégradation des conditions d'existence à la stagnation socio-culturelle des populations civiles

Les circonstances politiques qui ont entouré l'émergence des crimes perpétrés par les ADF au Nord-Kivu et en Ituri en 2014 demeurent peu

élucidées, malgré certaines hypothèses sérieusement discutables émises par quelques études sur ces groupes armés²⁷². Les analyses vont dans tous les sens. Entretemps, ce sont les conditions de vie des populations qui se détériorent chaque jour. Au-delà des ravages économiques immenses, les vies humaines sont dépersonnalisées jusqu'à la banalisation du mal et la démythification du spirituel – de l'âme d'un peuple. Les opérations militaires de grande envergure menées dans les zones occupées par ADF n'arrêtent pas le drame. Et souvent, on se limite à déplorer les morts, en comptant les corps gisant dans les décombres ensanglantés en oubliant que c'est un peuple qui est en train de perdre ce qu'il a d'essentiel : sa substance et son histoire. Le développement humain aura du mal à se concevoir sur base des débris matériels et d'une anthropologie galvaudée.

Force est malheureusement de noter que les ADF ont pour finalité de briser l'élan d'un développement avant tout humain, car leur entreprise criminelle vise à détruire des espoirs à bâtir une civilisation cohérente, culturellement riche et prospère. Non seulement, l'économie en souffre fortement, mais surtout l'élaboration des humains conscients de leur histoire, de leur patrimoine culturel et de leur destin anthropologique. La destruction du patrimoine économique (cas des champs et des containers incendiés sur l'axe Beni-Komanda) n'est pas sans incidence sur l'intégralité du bien-être des populations habitant ces villages. La misère est un blocage mental. Elle paralyse la dynamique d'auto-détermination d'un peuple. Si le développement humain s'évalue sur des paramètres bien propres à la culture et à la santé, la paupérisation des populations civiles et l'insécurité généralisée se posent comme une grande épreuve pour le relèvement de l'Etat. On conviendra que la guerre d'usure que les guérilleros ADF imposent au Nord-Kivu et en Ituri constitue véritablement un obstacle à l'épanouissement des structures civilisationnelles du grand Kivu.

²⁷² Cette étude se limite à démontrer le lien entre l'activisme armé des ADF et le développement humain dans cette région soumise à la misère des guerres interminables. C'est ainsi qu'elle ne se préoccupe point de chercher à trancher entre les hypothèses émises sur les méandres politiques et diplomatiques qui seraient à la base de ces revanches et représailles sur des populations civiles. Surtout que certains éléments sont contestables et occulteraient une idéologie trop peu bénigne. C'est le cas du rapport du Groupe d'Etudes sur le Congo (GEC) publié jeudi le 15 novembre 2018 qui essaie d'établir un lien entre les ADF et l'Etat Islamique. Ce qui est très difficile à prouver aujourd'hui.

Depuis 2014, comme toute forme de terrorisme, au Nord-Kivu et en Ituri, la mort donnée se sent partout et nulle part, la peur est répandue à travers la population civile. Dans cet état des choses, il est impossible à un peuple d'organiser ses politiques publiques dans tous les domaines de la vie. L'omniprésence des massacres des « humains » constitue un motif de stagnation sociale qui décourage toute sorte d'investissements. Pas seulement économiques ; là, c'est évident que les économies sont calcinées par la criminalité des ADF, mais aussi des ingrédients culturels qui définissent une civilisation. On n'ose pas imaginer le sort de ces peuples meurtris depuis bientôt une décennie par un activisme militarisé des rebelles prétendument Ougandais qui a brisé l'essor plurisectoriel des populations du Nord-Kivu et d'Ituri.

Cet activisme militaire des ADF est allé jusqu'à brouiller les repères de citoyenneté si bien qu'il a semé une xénophobie envers des peuples proches non ressortissants du terroir meurtri. Pareille attitude s'alimente de forme de paranoïa et d'une certaine sagesse de soupçon²⁷³. Il en résulte une tendance au « nationalisme », c'est-à-dire à la réclusion à soi de nature à altérer le développement humain dont la fonction reste une ouverture d'esprit. Il me paraît impérieux de rappeler utilement cet autre aspect.

2. L'activisme des ADF : défis de construction d'une conscience nationale et du développement humain

2.1. Constat d'une crise de citoyenneté

Le constat d'une brisure de cohésion nationale est accablant. Les populations civiles de Beni et d'Irumu, notamment, en passant par ceux de Komanda sont devenues allergiques aux « immigrants ». Ce

²⁷³ Ici, on fait référence aux populations venant d'autres provinces ou des territoires limitrophes des pays supposés être complices de ces violences imposées. C'est le cas des « banyabwisha » de Rutsuru ou de Masisi, ou encore de Munigi. Sans citer les « banyamulenge » des hauts Plateaux de Minembwe, ... qui ne peuvent plus séjourner aisément dans le « Grand-Nord » du Nord-Kivu et dans certains territoires d'Ituri (Irumu et Mambasa, notamment).

concept est sorti de champ sémantique propre. Il s'agit ici des citoyens congolais mais qui viennent d'autres provinces ou villes ; surtout celles de l'extrême Est, frontalières du Rwanda. Or, ce pays limitrophe de la RDC est indexé pour être parmi les sous-traitants de la guerre et des rebellions dans la partie orientale de la RDC. Les habitants de l'est de la RDC considèrent qu'il existe une certaine usurpation des citoyens des pays voisins de la citoyenneté congolaise et qui nourrissent la confusion parmi les Congolais. Certains groupes armés sont composés des étrangers devenus, par la magie du désordre politique, des citoyens congolais. Ce phénomène atypique a créé une méfiance par les populations de l'est. Certaines soupçonnant les autres d'être des infiltrées pour le besoin de la cause. Une véritable crise de citoyenneté. Frappés régulièrement par des surprises meurtrières, les citoyens congolais habitants ces « zones rouges » ou cet « axe du mal » développent des attitudes répulsives envers toutes les autres personnes qui ne sont pas bien identifiées par les populations locales ; soit par la langue, soit par les variations linguistiques du kiswahili. On pourrait remarquer, par exemple, à Butembo des groupes de jeunes civiles s'occupant des patrouilles occasionnelles de s'attaquer à toute personne qui n'est pas locuteur de Kinande ; surtout si son nom est apparenté aux langues de l'extrême orient de la RDC. Parfois, le crime est partagé. Craignant pour leurs vies, les citoyens à l'est de la RDC sont prêts à attaquer tout étranger, même sans épuiser la volonté et la démarche d'identification. Pour eux, la menace peut venir de partout. C'est ainsi que le meurtre, provoqué par les activités criminelles des ADF, devient répandu, gratuit et indifférent. Du haut d'un traumatisme criant, comme qui dirait un « terrorisme de désespoir »²⁷⁴, les populations du Nord-Kivu et d'Ituri se sont lancées dans un *struggle for life*²⁷⁵, dans

274 Ce terrorisme est celui qui procède du terrorisme d'Etat, organisé et orchestré par des structures étatiques ou les alliés économiques/ idéologiques. Il s'agit d'une réaction des hommes excédés par la misère de la mort toujours probable (la faim, l'épée, le fusil, ...) et qui du haut d'un tel traumatisme crient leur colère quittant la résignation mortelle pour une révolte. Désormais, la cause est au-dessus de la vie (végétative et toujours improbable).

275 TSHIAMALENGA NTUMBA, cité par KASEREKA KAVWAHIREHI, « La philosophie sociale ou le chapitre manquant de la philosophie africaine », In *Philosophiques*, 46(2), 339-357.

une méfiance envers l'inconnu. Au regard de ce cafouillage idéologique, on a l'impression que les crimes des ADF ont atteint un objectif macabre : à savoir d'affaiblir idéologiquement ces peuples.

2.2. La finalité idéologique des crimes des ADF et son incidence sur la formation d'une conscience nationale

De nombreuses analyses s'arrêtent à qualifier les ADF comme mouvement terroriste sans trop chercher à le catégoriser. Et souvent, les conclusions vont dans le sens de la quête des ressources économiques. Si ceci est une réalité dans la guérilla des ADF, il faudrait cependant reconnaître également une version idéologique de cette guerre. A ce niveau, il est difficile de le prouver ; car tous les éléments historiques ne confirment pas une orientation de la cause. Néanmoins, l'on sait que chaque entreprise terroriste comporte des finalités idéologiques. Si tel est le cas avec les ADF, on conviendra donc que les crimes qu'ils commettent ne visent pas uniquement l'exploitation des ressources naturelles devant meubler les économies des pays instigateurs, mais également à vouloir créer un peuple dont la volonté de s'autodéterminer dans l'histoire est annihilée. Nos recherches dans ces milieux nous ont révélé que les populations civiles massacrées sont en grande majorité des personnes ordinaires, sans statut particulier²⁷⁶. Il s'agit donc de créer un carré d'effroi et un triangle de la mort.

Selon le rapport de l'ONU du 20 juin 2023, les insurgés ADF qui sévissent en Ouganda et en RDC sont financés par l'Etat Islamique²⁷⁷. Cette affirmation a une décharge idéologique d'autant plus qu'elle relève d'une inquiétude largement partagée de la vraie identité des présumés ADF qui massacrent la population de Beni et d'Irumu. C'est en 2020 que les spéculations sur la requalification de ces groupes armés qui écument les deux provinces orientales (Nord-Kivu et Ituri) se sont ouvertes. Il s'est avéré que les acteurs, les enjeux et les revendications des « ADF »

²⁷⁶ Jean-Claude KAKULE, *Approche philosophique du terrorisme à la lumière de Camus*, Thèse de doctorat inédit, défendue à l'Université de Kisangani, 2021, p. 402.

²⁷⁷ PAM République Démocratique du Congo, Rapport de situation de juin – 30 juin 2023.

demeurent illisibles. Comme il en est ainsi, la prudence se refuserait une telle conclusion simpliste qui ne se réclame d'aucune prémisse. Elle expose la RDC à un éclatement de conscience nationale. La vérité est que si on avance pareille approche, tel est l'argument du journaliste d'investigation Nicaise Kibel-bel Oka, on court le haut risque d'opposer les populations. Si l'on estime que les ADF sont d'une obédience « islamiste », on se raviserait tout de suite que les citoyens d'autres croyances sentiraient comme des cibles d'une telle radicalisation d'un certain islamisme salafiste ou djihadiste²⁷⁸. Or, les faits recoupés prouvent que les exactions des ADF ne sont pas sélectives. Ils massacrent la population tout simplement. Et pour faire face à ces velléités terroristes, il faudrait appeler à la solidarité nationale ; ce qui revient à construire une conscience collective d'être menacé. Envisager les choses autrement exposerait à mal comprendre ce pogrom, pourtant très meurtrier.

Du fait que les crimes des ADF dépassent les enjeux économiques, il serait convenable de se méfier des approches simplistes et superficielles. L'histoire renseigne que les ADF-NALU existaient dans les pieds du Mont Rwenzori depuis plus d'une trentaine d'années. Et, c'est seulement en 2014 qu'ils ont changé de mode opératoire, en tuant massivement les Congolais. Une rébellion pour la libération de l'Ouganda gagnerait-elle son pari en massacrant les Congolais ? Cette question demeure non posée. Et par conséquent, sans réponse et ne préoccupe personne. La raison est relativement simple. Parce qu'à la question « Qui tue dans les territoires de Beni et d'Irumu ? », on a point de réponse. Ceci n'est pas la préoccupation de notre propos. Néanmoins, il est pertinent de réaliser que l'ignorance et la paresse de recherche entretenues sur ce phénomène ADF cache mal des programmes idéologiques.

A y regarder plus profondément, ce qui est visé dans les carnages terroristes dans ces deux territoires, reste encore hors de la portée de

²⁷⁸ Nicaise KIBEL'BEL OKA, *L'avènement du Jihad en RDCongo. Un terrorisme islamiste ADF mal connu*, Editions Scribe, Bruxelles, 2016.

l'attention générale. Toutefois, les conséquences de cette distraction qui accompagne des morts réels et réellement enterrés sont énormes sur la formation d'une conscience unifiée du citoyen Congolais. Les meurtres répétitifs des ADF poursuivent une cause peu connue, mais on peut y voir si vite l'éclatement culturel, l'isolement d'un peuple conscient de son martyr, l'effritement de la conscience nationale, l'évanescence de la solidarité nationale face à ces drames.

Le défi est d'autant plus grand lorsqu'on n'y consacre pas d'effort de compréhension. On se contente de déplorer et de condamner les violences des ADF, comme on venait de l'insinuer plus haut, sans savoir qui ils sont réellement, et comment ils définissent leurs objectifs. La vérité qu'il s'agit d'un groupe armé organisé. Les approches peu soutenues font rater la réelle analyse d'un véritable terrorisme d'Etat dans les actes des ADF ou de contre-terrorisme « réactionnaire » dans l'autodéfense populaire. Dans tous les cas, c'est l'apologie de la violence qui triomphe. Et c'est un dur sort pour le développement des actifs humains.

Les enchainements de ces crimes aboutiront très malheureusement dans la déstabilisation de toute une histoire en lui affectant des aspects de moins en moins vérifiables. Désormais, les peuples de l'est de la RDC jouissent d'une histoire officielle imposée. Préférant apprendre ce qu'on vit que d'écrire lui-même son histoire. Le danger est ici évident. Il sera question d'une histoire écrite, pas par le vainqueur mais par celui qui veut vaincre. Et dans tous les cas, c'est le développement humain qui est ajourné dans ces zones désormais à haut risque. La guerre d'usure que les ADF imposent aux populations civiles du Nord-Kivu et d'Ituri a pour retombée directement la perte d'un dynamisme de développement intégral.

3. Le développement humain et socio-économique à l'épreuve d'une guerre d'usure au Nord-Kivu et en Ituri

3.1. Le développement humain et socio-économique : ses exigences et défis

Selon le PNUD, « le développement humain est un processus qui doit conduire à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun et à une amélioration de la qualité de vie individuelle et sociale de la personne humaine. »²⁷⁹ Cette définition renvoie direction à l'approche par des capacités²⁸⁰ des personnes ou d'un peuple. Il s'agit d'accroître pour un peuple des possibilités des choix de son épanouissement dans tous les domaines. Or, les provinces en proie aux crimes des ADF se retrouvent coincées dans un dilemme : survivre ou mourir. Les compatriotes vivant dans ces zones n'ont pas autant de choix que de vivre les 24h qui leur sont offertes. L'insécurité est facteur de blocage du développement humain d'autant plus que celui-ci exige de penser et d'agir dans la liberté.

Ainsi, le développement humain exige une interdépendance entre la satisfaction matérielle, sociale et cognitive. En effet, il est impensable d'envisager l'essor d'une civilisation si les activités culturelles de cette dernière sont soumises aux aléas d'une guerre d'usure et asymétrique. La peur est paralysante de l'esprit : elle empêche de penser et d'agir pour la plénitude de la vie.

Parmi les indices du développement humain : le produit intérieur brut (PIB), l'espérance de vie des citoyens d'un Etat et le niveau d'éducation mesuré à partir de 15 ans et plus. S'il faut s'attarder aux deux derniers, il en ressort que la santé et l'éducation sont des exigences pour qu'il soit évalué un quelconque développement humain. Dans le contexte de l'activisme des ADF, les territoires de Beni et d'Irumu sont condamnés à demeurer dans la précarité sur le plan du développement humain si rien n'est entrepris pour arrêter net les massacres des civils.

²⁷⁹ PNUD, *Temps incertains, vies bouleversées : Façonner notre avenir dans un monde en mutation*, Rapport sur le développement humain 2021/2022, 1UN Plaza, New York, 2022.

²⁸⁰ Emmanuelle BENICOURT, « Amartya Sen : un bilan critique », In *Cahiers d'économie politique*, 2007/1(n°52), pp. 57-81.

Dans ces zones, les écoles et les infrastructures de santé ont été détruites et d'autres condamnées à fermer leurs portes. Depuis bientôt dix ans, les populations civiles de Beni et de Irumu vivent dans un empire de psychose et de trauma permanent. Une marque réelle d'une existence végétative où les actifs cognitifs sont en berne et la mort reste toujours probable. Dans des conditions pareilles, ces provinces feront le sur-place, si elles ne reculent pas déjà car il est pénible de s'imaginer le développement humain à l'est de la RDC.

Mis à part le fait que le conditionnement psychologique des activités criminelles des ADF réduit les acquis de toutes les dispositions au développement humain, il faudrait également remarquer que les habitants de ces territoires se sont caractérisés par une nouvelle culture : la haine et la xénophobie. Ils sont animés par l'esprit de vengeance. Tout cela ne milite pas en faveur du développement intégralement voulu.

3.2. Les chiffres qui parlent et qui choquent...

Selon le rapport de l'UNICEF, l'éducation d'environ 750 000 enfants a été entravée dans les deux provinces les plus touchées par le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Entre janvier 2022 et mars 2023, au moins 2 100 écoles des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ont été contraintes de fermer leurs portes en raison de la détérioration de la situation sécuritaire.

Les chiffres, rassemblés par un groupe de coordination de l'éducation dirigé par l'UNICEF et composé d'autorités nationales et d'un réseau d'ONG locales et internationales du Nord-Kivu et de l'Ituri, révèlent que²⁸¹ :

- 119 écoles ont été attaquées, occupées ou utilisées temporairement par des groupes armés.

281 UNICEF, « Protéger les droits des enfants en temps de crises. » Rapport annuel de l'UNICEF 2021, pp.64-65.

- Près de 1 700 écoles ont été contraintes de fermer leurs portes en raison de l'insécurité persistante (principalement parce qu'elles se trouvent dans des zones contrôlées par des groupes armés).
- Près de 300 écoles sont dans l'impossibilité de d'accueillir leurs élèves car elles servent d'abris aux personnes déplacées par le conflit.²⁸²

Ces chiffres, pour indicatifs qu'ils apparaissent, n'en sont pas moins des signaux forts pour alerter sur les profondeurs de l'abîme dans lequel les groupes armés ont plongés les secteurs du développement humain. Si la santé et la scolarité de la jeunesse en pâtissent au premier, ce qu'il y a à déplorer s'avère donc un avenir de moins en moins rassurant ; car les espoirs de toute société se trouvent dans une jeunesse active et instruite. En effet, l'est de la RDC, aujourd'hui, jonché des rebellions sanglantes prouve à suffisance que les jeunes ont été abandonnés à un sort très aléatoire, sans éducation ni soins particuliers. Un tel état des choses est un cadre toujours fertile pour des recrutements et des radicalisations de désœuvrés dans n'importe quel mouvement armé. Certains témoignages épars affirment que l'on peut aussi voir des jeunes parmi les populations victimes s'enrôler dans les rangs des terroristes ADF. Non seulement, parce qu'ils sont incultes mais aussi parce qu'ils se retrouvent devant des lendemains incertains et sans perspectives. Il y a donc urgence d'inclure dans les tentations de dénouement de l'énigme des ADF ou d'autres groupes armés ; les coûts globaux de la santé – mentale et physique – de la jeunesse ; mais également les efforts d'une éducation de base.

²⁸² *Ibid.*

Conclusion

Ce papier a porté sur l'analyse du rapport entre l'activisme des groupes armés et le développement humain dans la partie orientale de la RDC. Il s'est agi donc de relever les effets malsains de la guerre d'usure qu'imposent les ADF aux populations du Nord-Kivu et de l'Ituri sur les conditions de possibilité d'émergence et d'épanouissement des provinces de l'est de la RDC.

L'activisme des ADF est un fait déjà. Et ses ravages sont immenses et douloureux. Il est inutile de spéculer sur ce qu'il convient de faire pour mettre fin à ce fléau. Les études de Kakule (2021) ont démontré que les massacres orchestrés par les ADF à Beni et en Ituri relèvent d'un terrorisme d'Etat. Et que les réactions existentielles sont du terrorisme d'en bas²⁸³. Mais disons-le, face à ces chiffres, aucun optimisme n'est permis au regard de l'épaisseur de certitude qui règne encore dans ces milieux investis par les ADF. Pour sauver ces entités de la cruelle occupation des ADF, une première perspective sera l'urgence de construire une conscience des populations martyres et que celles-ci comprennent qu'elles sont seules à déclencher la révolution. La deuxième perspective sera la mobilisation des autres provinces de la RDC afin de témoigner d'une certaine solidarité envers ces provinces sous occupation des ADF. Parce qu'il est difficile d'identifier les acteurs, les enjeux réels et les objectifs de ces projets criminels, on se contentera de la cible pour réaliser que le plan d'extermination est en marche et que la riposte doit être mise en place.

On peut certes reprocher à cette analyse une affinité aux thèses complotistes. Au fait, l'épaisseur du flou entretenu autour des activités des ADF et les confusions notées dans les informations toujours controversées portent à croire qu'un complot très large est désormais échafaudé contre la RDC ; à partir de ses provinces de l'est. Et tant que les Congolais ne prendront

283 Jean-Claude KAKULE, *Approche philosophique du terrorisme à la lumière de Camus*, Thèse de doctorat inédit, défendue à l'Université de Kisangani, 2021, p. 409.

pas collectivement conscience de cette réalité, ils auront beau crier *AD NAUSEAM* à l'agression étrangère, la calamité ira son bonhomme de chemin. Tant que les congolais n'apprendront pas à se révolter (au sens de Camus), leur pays n'échappera point à la menace. Qu'elle soit verticale ou horizontale peu importe²⁸⁴. Aujourd'hui, c'est des agressions d'origine rwandaise, ougandaise et burundaise ; demain, elles pourront venir de n'importe quelle frontière ou encore naître de l'intérieur du pays, selon que les tireurs des ficelles estimeront que leurs intérêts sont garantis et échappent au jugement de l'histoire.

Bibliographie

BELAID Mehdi, « Les mobilisations armées à l'est de la République Démocratique du Congo : dynamiques sociales d'une pratique ordinaire » In *Critique Internationale*, 2019/1 (N°82).

CANDLAND Tara et alii, *L'Etat islamique en RDC, Program on Extremism*, The George Washington University, Mars 2021.

GARAPON Antoine et Denis SALAS., *Albert Camus. Les réflexions sur le terrorisme*, Gallimard, Paris, 2002.

GROUPE D'ETUDE SUR LE CONGO, *Le groupe rebelle des ADF vu de l'intérieur. Aperçu de la vie et des opérations d'un mystérieux groupe armé djihadiste* », Centre de Coopération internationale, L'Université de New York, Novembre 2018.

KAKULE, Jean-Claude *Approche philosophique du terrorisme à la lumière de Camus*, Thèse de doctorat inédit, défendue à l'Université de Kisangani, 2021.

²⁸⁴ Nissé NZEREKA MUGHENDI, *Guerres récurrentes en République Démocratique de Congo. Entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.11.

KIBEL'BEL OKA Nicaise L'avènement du Jihad en RDCongo. Un terrorisme islamiste ADF mal connu, Editions Scribe, Bruxelles, 2016.

NZEREKA MUGHENDI Nissé, Guerres récurrentes en République Démocratique de Congo. Entre fatalité et responsabilité, Paris, L'Harmattan, 2010.

TEMBOS YOTAMA et MBENZE YOTAMA, Rapport Yotama sur les massacres de Beni et Irumu. Terrorisme, djihadisme, ou genocide Nande ? Butembo, Fondation Mbenze Yotama, Septembre, 2021.

TSHIAMALENGA NTUMBA, cité par KASEREKA KAVWAHIREHI, « La philosophie sociale ou le chapitre manquant de la philosophie africaine », In Philosophiques, 46(2), 2010.

PNUD, Temps incertains, vies bouleversées : Façonner notre avenir dans un monde en mutation, Rapport sur le développement humain 2021/2022, 1UN Piazza, New York, 2022.

BENICOURT Emmanuelle, « Amartya Sen : un bilan critique », In Cahiers d'économie politique, 2007/1(n°52).

UNICEF, « Protéger les droits des enfants en temps de crises. » Rapport annuel de l'UNICEF 2021, pp.64-65.

Conclusion :

Résonances académiques au cœur des conflits armés dans l'Est de la RD Congo à l'heure de la réaffirmation de la souveraineté étatique

Joël BARAKA AKILIMALI

La rédaction de cette conclusion s'avère délicate compte tenu de la complexité inhérente à la problématisation de la thématique « Groupes armés », surtout à un moment où l'État congolais mobilise toutes ses ressources publiques pour rétablir fermement sa souveraineté et réaffirmer son intégrité territoriale, spécialement dans la partie orientale. Quatre axes majeurs émergent comme étant cruciaux, éclairés par les différentes contributions présentées en septembre 2023 lors du Colloque tenu à l'Université Officielle de Bukavu sur la Dynamique des Groupes Armés dans l'Est de la RDC.

(1) Un ouvrage produit à la veille des élections générales en RD Congo et qui met en surface les grands défis contemporains de l'ordre public et de la sécurité publique....

La publication de cet ouvrage coïncide de manière cruciale avec les élections générales prévues le 20 décembre 2023 en République démocratique du Congo (RDC), englobant les élections présidentielles, législatives et locales. Dans ce contexte électoral tendu, l'ouvrage offre une analyse approfondie des dynamiques politico-militaires en RDC. Les leçons tirées de cette étude offrent des perspectives pertinentes pour les acteurs politiques et la société civile, éclairant les débats électoraux sur la sécurité nationale, la réforme militaire et les politiques de stabilisation.

L'ouvrage sert ainsi de guide analytique précieux, contribuant à une compréhension approfondie des enjeux contemporains qui influenceront inévitablement le paysage politique congolais dans la période post-électorale à venir.

L'étude approfondie des dynamiques des groupes armés dans l'Est du Congo révèle une réalité complexe et inextricable, où des facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels s'entremêlent pour créer un contexte de violence et de déplacement massif de la population. La situation actuelle, marquée par la résurgence de la rébellion du M23, l'inefficacité des forces internationales déployées et la détérioration des conditions de vie, souligne l'ampleur des défis auxquels la région est confrontée.

L'approche du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) est examinée sous différents angles, mettant en lumière des retards opérationnels, des lacunes dans la réintégration des ex-combattants et des obstacles majeurs liés à l'insécurité persistante. Les contributions des différents chercheurs soulignent la nécessité d'une vision stratégique plus large, d'une consultation inclusive des acteurs concernés et d'une régulation efficace pour faire face aux défis complexes de la région.

Les questions éthiques et épistémologiques entourant la recherche sur les groupes armés sont également abordées, mettant en lumière les défis liés au financement, à la neutralité axiologique et à la nécessité d'une autoréflexivité approfondie de la part des chercheurs. Il est souligné que la recherche doit aller au-delà des approches factuelles et conjoncturelles, engageant une réflexion plus profonde sur les valeurs, les intérêts et les enjeux qui influent sur les études menées dans cette région.

Enfin, les cas spécifiques, tels que la mobilisation armée au Parc National de Kahuzi-Biega et le rôle ambigu des Forces démocratiques alliées (ADF), fournissent des illustrations concrètes des défis rencontrés dans la région

questionnent profondément l'avenir de l'autorité de l'Etat dans son rôle traditionnel de maintien de l'ordre public et sa pérennité. Les défaillances des réponses judiciaires, les déséquilibres démographiques au sein des groupes armés et l'impact dévastateur sur le développement humain soulignent l'urgence d'une action concertée et stratégique, à l'ère où le Congo s'engage vers des élections générales (présidentielles, législatives, locales) qui imposent aujourd'hui des nouvelles approches plus éthiques et plus stratégiques pour définitivement engager l'Etat congolais vers un modèle de défense véritablement purifié des anciennes tares.

Les diverses contributions mettent en lumière l'urgence de repenser les approches politico-sécuritaires, les processus de désarmement et les initiatives de réinsertion. Ils appellent à une mobilisation accrue des acteurs locaux, des institutions académiques et des organisations internationales pour élaborer des solutions durables qui prennent en compte la complexité des dynamiques en jeu et l'inclusivité de forces sociales dans les décisions politiques.

(2) Un ouvrage qui relance la situation humanitaire dramatique en zones des conflits armés

L'analyse des dynamiques des groupes armés dans l'Est du Congo, présentée à travers les différentes contributions de cet ouvrage, révèle une situation humanitaire alarmante. La détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Haut-Uélé, Tshopo, Haut-Lomami et Tanganyika souligne l'urgence d'une action concertée et efficace.

Le constat de plus de 5,7 millions de personnes déplacées et la résurgence de la rébellion du M23 témoignent des défis considérables auxquels la population congolaise est confrontée. Les violences sexuelles, en particulier contre les enfants, et les exécutions arbitraires exercent une pression insupportable sur la vie quotidienne des citoyens.

Malgré les efforts déployés par les organisations humanitaires, nationales et internationales, ainsi que les agences de l'ONU, la couverture des besoins reste insuffisante. Les rapports mettent en évidence les lacunes dans la mise en œuvre des programmes d'aide, les retards opérationnels, et l'impact dévastateur sur la santé publique dans un contexte particulier d'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu, qui n'a pas apporté les résultats escomptés.

La présence de la force militaire est-africaine (EAC-RF) dans la province du Nord-Kivu en particulier n'a pas réussi à apaiser les tensions, et le retrait de cette force soulève des préoccupations quant à la stabilité future. La MONUSCO, après près de 25 ans de présence, fait face à des appels croissants à son retrait, soulignant les défis de la paix et de la stabilité dans la région.

Les contributions académiques soulignent l'importance de la recherche sur les groupes armés, mais également les défis éthiques et politiques auxquels les chercheurs sont confrontés. Les dynamiques complexes des groupes armés, leurs liens avec les ressources naturelles, et les déséquilibres démographiques nécessitent une approche multidimensionnelle.

Cet ouvrage appelle à une action immédiate pour aborder les racines profondes du conflit dans l'Est du Congo dans un contexte particulier hautement dramatique sur le plan humanitaire en particulier au Nord-Kivu (Masisi, Rutshuru, Nyiragongo, Beni) et en Ituri (Irumu et Djugu). Il souligne la nécessité d'une approche globale qui intègre des solutions politiques, économiques et sociales, tout en reconnaissant les défis éthiques et logistiques auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires et les chercheurs. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour soutenir le peuple congolais dans sa quête de paix, de stabilité et de développement durable.

- (3) Proposition de quelques pistes de solution à court terme pour faire face à la persistance des groupes armés en RDC

L'urgence de la situation dans l'Est du Congo mais aussi dans l'ouest du Congo où le conflit de Kwamouth s'est invité jusqu'aux portes de la ville de Kinshasa oblige une réponse coordonnée et proactive de la part de la communauté nationale et internationale. Les recommandations suivantes émergent de l'analyse approfondie des différentes facettes du conflit :

- Renforcement de la sécurité et protection des civils : une attention immédiate doit être portée à la sécurité des civils. Il est impératif de renforcer les mécanismes de sécurité et d'élaborer des stratégies efficaces pour protéger les populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.
- Révision des stratégies de maintien de la paix : La présence de la MONUSCO doit être réévaluée, en tenant compte des leçons apprises au fil des années. Une révision des stratégies de maintien de la paix est nécessaire pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins actuels et futurs de la population congolaise.
- Appui au Processus de DDRCS : Le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRCS) doit être réexaminé et renforcé. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer la réintégration durable des ex-combattants dans la société et un contrôle budgétaire audacieux afin d'aboutir à des résultats idoines.
- Investissement dans le développement durable : Une approche holistique qui intègre des solutions politiques, économiques et sociales est essentielle. L'investissement dans des projets de développement durable, tels que l'éducation, la santé, et le développement économique, contribuera à s'attaquer aux causes profondes du conflit. Le FONAREV semble être une solution dans ce sens mais nous émettons des doutes quant à son efficacité comme nous le relèverons dans le point suivant sur les perspectives.

- Engagement diplomatique : La communauté internationale doit intensifier ses efforts diplomatiques pour faciliter le dialogue entre les parties en conflit. La médiation et les initiatives de paix doivent être encouragées et soutenues mais il ne faut pas qu'elles pérennisent l'affaiblissement de l'appareil de l'Etat congolais constamment obligé à négocier avec les groupes armés qui accentuent sa vulnérabilité / décadence.
- Renforcement de la recherche et de la collecte de données : Pour mieux comprendre et résoudre les dynamiques des groupes armés, un renforcement de la recherche et de la collecte de données est nécessaire. Cela comprend le soutien aux chercheurs locaux et internationaux travaillant sur le terrain.
- Responsabilité judiciaire : Les responsables de violations des droits de l'homme doivent être tenus pour responsables. Le renforcement des mécanismes de justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité sont cruciaux pour instaurer la confiance et la stabilité. Cette proposition qui ressort de la lecture du chapitre d'Arnold Nyaluma et Albéric Kambale vaut tout son pesant d'or face à la tendance de toujours sacrifier la justice pour la paix ce qui a conduit au fait que le Congo n'a eu ni l'un ni l'autre.

L'application de ces recommandations générales ainsi que d'autres recommandations issues de diverses contributions peut constituer une voie audacieuse vers la pacification pérenne de l'Est de la RDC. L'urgence de la situation dans l'Est du Congo nécessite une réponse coordonnée et proactive de la part de l'Etat congolais et d'autres acteurs internationaux, nationaux et locaux.

- (4) Quelques réflexions sur les perspectives d'avenir entre l'émergence des « Wazalendo » comme modèle de sécurité supplétive et l'avènement du FONAREV...

Dans un contexte où les milices "Wazalendo" s'engagent aux côtés des Forces armées congolaises (FARDC) pour contrer les forces du M23, l'intersection entre la sphère militaire, les réservistes et les mécanismes de réparation soulève des enjeux cruciaux pour l'avenir de la République démocratique du Congo (RDC).

La collaboration intense entre les milices locales et l'armée régulière soulève des interrogations éthiques, posant la question fondamentale de la légitimité et de l'équité dans l'engagement militaire. Cette évolution vers l'utilisation de forces supplétives remet en question la stabilité à long terme de la RDC, soulignant la nécessité de repenser les stratégies de défense et les alliances militaires.

Le projet de Loi sur les réservistes, avec ses implications inédites, soulève des préoccupations quant à la viabilité d'un modèle qui confie des pouvoirs significatifs à des acteurs semi-autonomes. La difficile réintégration future de ces réservistes dans la vie civile ou l'armée régulière agite les bases mêmes du maintien de l'ordre et du modèle de défense stratégique pour la République Démocratique du Congo.

Par ailleurs, l'avènement du FONAREV (Fonds national de réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et d'autres crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité), censé réparer les victimes des violences sexuelles liées aux conflits, soulève des questions quant à son efficacité opérationnelle et à son impact réel sur les communautés locales. L'évaluation critique de ce fonds met en lumière les défis liés à la mise en œuvre de programmes de réparation dans des contextes de conflit persistant et pose un sentiment d'avoir en présence un énième programme qui risque de perpétuer des dépenses publiques sans impact profond à travers une bureaucratie bourgeoise centralisée à Kinshasa. Le FORAREV peut être un instrument politique crucial, s'il est bien gouverné, pour la reconstruction des territoires déchirés par les conflits armés, participer à la consolidation de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de la conscience congolaise.

Fort de la lecture de toutes les contributions issues de cet ouvrage, il se dégage la conclusion finale que la RDC se trouve à la croisée des chemins et semble confrontée à des choix cruciaux quant à son modèle de défense, son engagement avec les forces locales, et la manière dont elle aborde les conséquences humanitaires des conflits. Les réponses à ces questions définiront la trajectoire future du pays et auront des implications majeures sur la stabilité et le bien-être de ses citoyens.

Prof. Dr. Joël Baraka Akilimali,

Annexe

La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo

Opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices

Groupes armés ¹

- | | |
|--|--|
| 1. Zaïre – FPAC | 24. APR (Armée Patriotique du Ruwenzori) |
| 2. Codeco – URDPC | 25. RNL |
| 3. Codeco – FCBC | 26. Maï – Maï Simba UPLD |
| 4. Codeco – BTD | 27. Maï – Maï Simba FDS |
| 5. Codeco - ALC | 28. Maï – Maï Kabidon FPP/AP |
| 6. Chini ya Kilima – FPIC | 29. NDC-R/Guidon |
| 7. FRPI | 30. Maï – Maï Jackson FMP |
| 8. Maï – Maï Alaise | 31. NDC-R/Bwira |
| 9. Maï – Maï Simba Mangalibi | 32. MAC |
| 10. Maï – Maï Kyandenga
MNLDK | 33. Maï – Maï Kifuafua |
| 11. Maï – Maï Barcelone | 34. AFRC |
| 12. ADF (Allied Democratic Forces) | 35. Nyatura FPDH |
| 13. FLEG/NG | 36. Amka Jeshi |
| 14. Maï – Maï Ngolenge | 37. Nyatura CMC |
| 15. Maï – Maï Uhuru OAPB | 38. FDLR-FOCA |
| 16. Maï – Maï Shingo Pamba | 39. M23 (Mouvement du 23 mars) |
| 17. Maï – Maï Mandefu | 40. RUD-Urunana |
| 18. Mazembe – APASIKO | 41. Nyatura Turarambiwe
(Rutshuru) |
| 19. Maï – Maï Léopards | 42. APCLS |
| 20. Maï – Maï UPLC | 43. Nyatura FPPH |
| 21. APRC | 44. Nyatura GAV |
| 22. Maï – Maï Ninja | 45. Nyatura APRDC (now
abazungu) |
| 23. FAP (Force d'Autodéfense
Populaire) | 46. Maï – Maï Kifuafua Maachano |
| | 47. Nyatura Bagaruzza |
| | 48. Nyatura Delta FDDH |
| | 49. Nyatura Jean-Marie (now |

¹ Source : Baromètre sécuritaire du Kivu, Février 2021

- | | |
|--|--------------------------------------|
| abazungu) | 82. Maï-Maï Malaika |
| 50. Nyatura Mushetku (now
abazungu) | 83. Maï-Maï Rasta |
| 51. UPDC Kapasi | 84. Front National e Libération |
| 52. Maï – Maï Kirikisho | 85. Maï-Maï Buhirwa |
| 53. Nyatura Kalume | 86. Maï-Maï Ilunga |
| 54. Raia Mutomboki Soleil | 87. Maï-Maï Katshumba |
| 55. Raia Mutomboki Shabani | 88. Maï-Maï Kijangala |
| 56. CNRD-Ubwiyunge | 89. Maï-Maï Makanaki |
| 57. JKK/CCCRD | 90. Maï-Maï Mbulu |
| 58. Raia Mutomboki Mungoro | 91. Maï-Maï Issa Mutoka |
| 59. Raia Mutomboki Blaise | 92. Maï-Maï Ruma/Zela Mbuma |
| 60. Raia Mutomboki Bralima | 93. Maï-Maï Mushombe |
| 61. Raia Mutomboki Butachibera | 94. Maï-Maï Nyerere |
| 62. Raia Mutomboki Bipopa | 95. RED-Tabara |
| 63. Raia Mutomboki Hamakombo | 96. Maï-Maï Rushaba |
| 64. Raia Mutomboki Lance | 97. Maï-Maï René |
| 65. Raia Mutomboki Lukoba | 98. Maï-Maï Réunion FPLC |
| 66. Raia Mutomboki Ndarumanga | 99. Maï-Maï Ngalyabatu |
| 67. Raia Mutomboki Mabala | 100. Maï-Maï Mupekenya |
| 68. Raia Mutomboki Donat | 101. Twigwaneho |
| 69. Raia Mutomboki Walike | 102. AFP, aka Gutabara or
Android |
| 70. Raia Mutomboki Kazimoto | 103. Gumino |
| 71. Raia Mutomboki Kazimia | 104. Maï-Maï Mutetezi FPDC |
| 72. Raia Mutomboki Musolwa | 105. Maï-Maï Bishake |
| 73. Raia Mutomboki Charles
Quint | 106. Biloze Bishambule |
| 74. Raia Mutomboki Kabé | 107. Maï-Maï Yakutumba |
| 75. Raia Mutomboki 100 kg | 108. Maï-Maï Aochi |
| 76. Raia Mutomboki Kimba | 109. Maï-Maï Shoshi |
| 77. Raia Mutomboki Kapanga | 110. Maï-Maï Apa na Pale |
| 78. Raia Mutomboki Bozi | 111. Maï-Maï Mumulumba |
| 79. Raia Mutomboki Le Fort | 112. Maï-Maï Alida |
| 80. Raia Mutomboki Musumbu | 113. Maï-Maï Brown |
| 81. Maï-Maï Makindu | 114. PERCI Nyumbaisha |
| | 115. Maï-Maï Eléments Katadaye |

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| 116. Mai-Mai Fimbo na Fimbo | 119. PERCI John Kaomba |
| 117. PERCI John Majimbo | 120. PERCI John Mpululu |
| 118. Groupe Mazout | 121. Mai-Mai Elements Mutono |

La cartographie des groupes armés dans la province du Sud-Kivu

La cartographie des groupes armés dans la province du Sud-Kivu¹

- | | |
|---|---|
| 1. AUTO DEFENSE KASHUMBA
NDONDI | 22. M.D.L.C (Mouvement de Défense pour la Liberté Congolaise) |
| 2. AUTO DEFENSE KIBALO KY ETU | 23. U.N.C.B (Union Nationale Contre la Balkanisation) |
| 3. AUTO DEFENSE KIJANGALA
IDDY (U.C.L) | 24. MAIMAI DANIEL |
| 4. AUTO DEFENSE MBULU | 25. U.N.L.C (Union des Nationalistes pour la libération du Congo) |
| 5. AUTO DEFENSE NYERERE | 26. MAIMAI |
| 6. GUMINO NYAMUSALABA SHAKA | 27. MAIMAI RUMAHUNDWA |
| 7. MAIMAI MWENYEMALI | 28. MAIMAI BUKALAKATA |
| 8. MAIMAI BUHIRWA | 29. MAIMAI RASHID |
| 9. MAIMAI MUSHOMBE BARAHA | 30. AUTO DEFENSE IDJALABATU |
| 10. MAMAI MAKANAKI (M.D.P) | 31. AUTO DEFENSE MUSEVENI |
| 11. AUTO DEFENSE NALUBE | 32. MAIMAI MALAIKA |
| 12. AUTO DEFENSE GADI | 33. MAIMAI KAKOBANYA |
| 13. AUTO DEFENSE PATRON
KABIRA | 34. MAIMAI CESAR |
| 14. AUTO DEFENSE ILUNGA
RUSESEMA (UPCB) | 35. MAIMAI |
| 15. AUTO DEFENSE NDONDI | 36. MAIMAI KITWAMAJA |
| 16. AUTO DEFENSE RENE ITONGWA | 37. MAIMAI SHIKITO |
| 17. AUTO DEFENSE MARKO
KADUSA | 38. MAIMAI INVISIBLE |
| 18. AUTO DEFENSE ALIDA | 39. MAIMAI NAKILIBA |
| 19. AUTO DEFENSE F.P.L.C | 40. MAI MAI DEMBI |
| 20. MAIMAI KYANDA | 41. MAI MAI ITOLBWE |
| 21. O.F.R.C (Organisation des Femmes Résistantes Congolaises) | 42. MAI MAI KASIPITWE |
| | 43. MAI MAI PONGE |
| | 44. MAI MAI DAUDI |
| | 45. MAI MAI MAZAMBI |
| | 46. MAI MAI DIEUDONNE |
| | 47. ANDROID – TWIRWANEHO |
| | 48. AUTO DEFENSE MAKANIKA |
| | 49. AUTO DEFENSE RENE ITONGWA |
| | 50. AUTODEFENSE ILUNGA |

¹ Source : Alliance pour la paix et développement communautaire « A.P.D.C asbl » en sigle

51. AUTO DEFENSE JYMY et NGA
52. AUTO DEFENSE RUMA
53. AUTO DEFENSE RUSHABA
54. BILOZEBISHAMBUKE, FABB-
55. BILOZEBISHAMBUKE, FABB
56. Coalition Nationale du Peuple pour la
Souveraineté du Congo (C.N.P.S.C)
57. FORCES POPULAIRES POUR LES
DEFENSES DU CONGO (FPDC)
58. MAIMAI AOCI
59. MAIMAI MULUMBA
60. MAIMAI MUPEKENYA
61. MAIMAI NZELA MBUMA
62. MAIMAI NAKIRIBA
63. MAIMAI MULUMBA
64. RAIA-MUTOMBOKI LUKO
BANYAMUNINGA
65. RAIA-MUTOMBOKI Gaston
LUKISA Blaise
66. RAIA MUTOMBOKI MUBANGU
67. R.M MABULI
68. R.M BRALIMA
69. RM NDURURU
70. RAIA MUTOMBOKI BLAISE
71. RAIA MUTOMBO KIKAZINE
72. FMDP MAHESHE
73. RAIA-MUTOMBOKI
74. RAIA-MUTOMBOKI
75. RAIA-MUTOMBOKI
76. RAIA-MUTOMBOKI
77. RAIA-MUTOMBOKI
78. RAIA-MUTOMBOKI
79. RAIA-MUTOMBOKI
80. RAIA-MUTOMBOKI
81. RAIA-MUTOMBOKI
82. RAIA-MUTOMBOKI
83. RAIA-MUTOMBOKI
84. RAIA-MUTOMBOKI
85. RAIA-MUTOMBOKIBOZI
86. RAIA MUTOMBOKI KABALA
87. MAIMAI SENGI LUSAMBYA
88. MAIMAI MAKINDU
89. RAIA MUTOMBOKI
90. RAIA MUTOMBOKI KABAZIMYA
91. RAIA MUTOMBOKI
92. RAIA MUTOMBOKI
93. RAIA MUTOMBOKI 4 MOTEURS
94. RAIA MUTOMBOKI
95. RAIA MUTOMBOKI
96. RAIA MUTOMBOKI
97. RAIA MUTOMBOKI
98. RAIA MUTOMBOKI
99. MAI-MAI KIRIKICHO
100. MAI-MAI KIFUWA FUWA
101. NYATURA
102. RAIA MUKOMBOZI
103. RAIA MUKOMBOZI
104. M.C.D NYANTURA
105. MAIMAI REUNION (F.P.C)
106. R.M
107. RAIA MUTOMBOKI MWENYE
ASILI
108. Coalition M.C.D.P.I.N
109. NYATURA
110. NYATURA
111. NYATURA
112. NYATURA
113. NYATURA
114. C.N.R.D-UBWIYUNGE Conseil
National pour le Renouveau et la
Démocratie
115. FNL (Front National de Libération)
116. RED-TABARA : Résistance pour un
Etat de Droit/BURUNDI

Ce livre est une compilation des communications faites lors du Colloque "Groupes armés et Développement en RD Congo. Dynamiques, Enjeux et Perspectives" organisé en Septembre 2023 sous les auspices de l'Université Officielle de Bukavu (UOB).

Des spécialistes renommés ont été rassemblés pour présenter les principaux aspects du conflit, analyser ses causes et envisager les différentes possibilités du développements futurs. Ce sont des chercheurs issus de l'UOB, de l'ISDR et d'autres institutions du Kivu et de Kinshasa qui prolongent ici leurs recherches antérieures. Toutes les disciplines sociales et leurs domaines respectifs sont couverts. Plusieurs auteurs ont porté une attention particulière sur le "Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation" (P-DDRCS) dont une nouvelle phase vient d'être relancée par la MONUSCO sous le patronage de la Présidence de la RDC.

Ce livre se veut un outil pédagogique de présentation des différents aspects du conflit de manière neutre et objective. Chaque article est suivi d'une bibliographie sélective qui permet aux lecteurs intéressés d'approfondir les thèmes abordés. Rien n'aurait été possible sans le l'appui technique et financier de la Friedrich Ebert Stiftung (FES).



ISBN 978-99951-683-1-6